

Jean-Noël Tremblay

Québec doit renoncer au bilinguisme officiel

Jean-Jacques Bertrand

On ne joue pas avec des droits acquis comme avec des jouets

QUÉBEC (DNC) — "On ne joue pas avec des droits acquis comme avec des jouets." Le premier ministre suppléant et ministre de la justice, M. Bertrand, s'est exprimé ainsi hier, alors que des journalistes lui demandaient de commenter les propos tenus à Montréal par son collègue des affaires culturelles, M. Tremblay.

M. Bertrand a dit qu'il n'avait pas pris connaissance du texte de M. Tremblay, mais à une question précise concernant le "bilinguisme collectif officiel", il a répondu ceci: "Le bilinguisme est encore officiel au Québec, et il le demeurera aussi longtemps que le parlement n'en décidera pas autrement, on ne joue pas avec des droits acquis comme avec des jouets".

La veille, au cours de l'é-

mission "Caméra 68", sur les ondes de Radio-Canada, le ministre de la justice avait laissé entendre que la politique linguistique qu'entend établir le gouvernement à l'automne s'inspirera notamment des rapports Parent, Laurendeau-Dunton, et de celui du comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal. Ce dernier est censé remettre son rapport à la fin du mois au ministre de l'éducation.

Notant qu'il est "urgent de définir cette politique de la langue" en particulier dans le domaine scolaire, le premier ministre suppléant a déclaré: "Je pense que nous possédons tous les éléments requis pour étudier et préciser une politique de la langue dans le domaine scolaire. Nous pouvons définir et préciser des cet automne cette politique".



La grande question que l'on se pose sur la colline parlementaire est de savoir si le premier ministre Pierre Elliott Trudeau portera le kilt en tartan Elliott que le nouveau député de North York, M. Barney Danson lui a présenté hier lors d'un caucus libéral. M. Trudeau descend, par sa mère, des Elliott d'Ecosse. Son kilt semble faire l'envie du président du caucus, M. Gerald Laniel (debout), du ministre de la santé John Munro et du ministre des forêts Jean Marchand.

(Téléphoto PC)

par Gilles Lesage

Le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a déclaré hier que le gouvernement devra légiférer le plus tôt possible pour faire du français la langue d'usage au Québec, ce qui exclut le bilinguisme collectif officiel, mais n'exclut ni le bilinguisme individuel, ni le respect des droits de la minorité anglophone.

Parlant à l'inauguration du service de la langue française de Montréal, M. Tremblay a déclaré que la langue d'usage est au sein d'un Etat la langue normale, nationale; en d'autres termes, c'est celle qui prévaut dans les rapports politiques, administratifs, économiques et sociaux entre tous les habitants d'un Etat, de même que dans l'instruction publique.

M. Tremblay a indiqué qu'en faisant du français la langue d'usage de l'Etat québécois, le gouvernement du Québec pratiquera la même politique en matière linguistique que le gouvernement de l'Ontario, qui a dessein de respecter les droits de sa minorité linguistique. "La langue d'usage dans l'Ontario sera l'anglais comme le français le sera au Québec".

Dix principes

Le ministre des affaires culturelles, qui participait à l'inauguration du service de la langue française, à Montréal, a énuméré les dix principes dont, à son avis, il faut tenir compte dans l'élaboration d'une politique linguistique.

Les voici, tels que formulés hier par M. Tremblay:

1- Des raisons d'ordre purement linguistique et culturel justifient l'établissement au Québec du français comme langue d'usage.

2- La langue d'usage est, au sein d'un Etat bilingue, normale, nationale; en d'autres termes, c'est celle qui prévaut dans les rapports politiques, administratifs, économiques et sociaux entre tous les habitants d'un Etat, de même que dans l'instruction publique.

3- On appelle langue d'usage une langue qui est en situation de rendre compte de l'ensemble des activités d'un peuple, d'une nation ou d'une collectivité.

4- La langue d'usage est également celle qu'adoptent les immigrants si la situation socio-économique est contraignante.

5- La langue d'usage exclut le bilinguisme collectif officiel qui conduit, à plus ou moins brève échéance, à l'unilinguisme, la langue de la communauté en situation d'infériorité. Néanmoins l'Etat qui fait de la langue de la majorité de ses citoyens la langue d'usage doit se montrer respectueux des droits de sa minorité linguistique. Le recours à la langue d'usage n'exclut pas le bilinguisme individuel.

6- Sans le statut de langue d'usage, le français au Québec est bien près de mourir de son inutilité et de son manque de prestige. D'où la nécessité impérieuse d'une action linguistique de très grande envergure et s'exerçant en profondeur, sur le plan québécois et sur le plan international.

7- En faisant du français la langue d'usage de l'Etat québécois, le gouvernement du Québec pratiquera la même politique en matière linguistique que le gouvernement de l'Ontario qui a dessein de respecter les droits de sa minorité linguistique. La langue d'usage dans l'Ontario sera l'anglais comme le français le sera au Québec.

8- Le statut de langue d'usage doit normalement avoir pour effet d'augmenter l'utilité de la langue, de lui donner la motivation socio-économique nécessaire à son épanouissement, d'en souligner l'importance et de lui conférer le prestige dont elle a besoin pour rester la langue de toutes les classes de la société et pour devenir celle des immigrants.

9- En effet, les faits linguistiques ne peuvent être envisagés indépendamment des faits sociologiques. Une langue

Voir page 6 : Tremblay



Cette photo prise au début du mois montre un commando biafrais contre-attaquant dans la région d'Abba. Depuis lors cette ville est tombée aux mains des troupes fédérales nigérianes. Au début de cette semaine une autre importante ville a été capturée: Owerri. Lire nos informations à la page 8. (Téléphoto AP)

nos informations

La séance de négociations d'hier à la Régie des alcools a été infructueuse. (Page 3)

Faisons d'abord marcher ce qui relève du Québec, déclare M. Gérin-Lajoie. (Page 2)

Entente tripartite sur les richesses sous-marines de la baie d'Hudson. (Page 9)

Les étudiants des beaux-arts réclament la publication du rapport de la commission Rioux. (Page 3)

Surprise à Lagos

Le Canada tente de saisir l'ONU de la crise nigériane

OTTAWA (PC) — Le Canada envisage de porter le problème de la crise nigériane à l'Assemblée générale des Nations unies. C'est ce que déclarait hier aux Communautés le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Le Canada, a ajouté le ministre, croit pouvoir trouver parmi les membres de l'ONU un groupe disposé à demander une discussion sur la guerre civile devant l'Assemblée.

Déjà, selon M. Sharp, des pourparlers se poursuivent entre le secrétaire général de l'ONU, U. Thant, et le secrétaire général de l'Organisation pour l'unité africaine.

Repondant à des questions de M. Robert Stanfield, chef de l'opposition, M. Sharp a déclaré:

Trudeau:

Les E.-U. ne parlent pas au nom de l'OTAN

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau, a indiqué hier que ni l'OTAN ni le Canada ne se trouvent liés par des propos que tient au nom de son Etat souverain, un membre du gouvernement des Etats-Unis.

M. Trudeau a fait ces commentaires en répondant à une question de l'opposition au sujet d'une déclaration récente du secrétaire d'Etat américain.

Cette déclaration indiquait qu'une agression militaire de la Russie contre l'Allemagne de l'ouest conduirait à une riposte immédiate des pays de l'OTAN.

Le député voulait savoir si le gouvernement canadien avait été consulté au sujet de cette déclaration.

"Monsieur le président, a répondu M. Trudeau (en anglais, c'est nous qui traduisons), lorsque les Etats-Unis parlent par la voix d'un membre de leur gouvernement, ils parlent en leur nom et n'engagent aucun autre pays. L'opinion qu'ils émettent alors sur un sujet donné est celle d'un Etat souverain, mais l'OTAN prend ses propres décisions, selon les termes du traité".

Il y eut alors un mouvement dans la Chambre et un député de l'opposition demanda une explication. "J'ai dit, a poursuivi M. Trudeau, que les Etats-Unis sont un Etat souverain, et qu'ils peuvent agir comme ils l'entendent. Toutefois, les membres de l'OTAN ne peuvent agir que de la façon qui est déterminée par l'Organisation, sous l'empire de la charte".

On a immédiatement voulu voir dans ces interventions de M. Trudeau une volonté de marquer l'indépendance du Canada vis-à-vis des Etats-Unis. Mais au ministère des affaires étrangères on a mis les journalistes en garde contre une interprétation trop générale d'une réponse à une question très spécifique.

On a également noté que la déclaration américaine avait paru causer quelque surprise ailleurs qu'au Canada.

ré que les premières tentatives visant à porter la question au Conseil de sécurité s'étaient révélées infructueuses.

Le Canada a alors songé à l'Assemblée générale, qui entamera une session régulière le 24 septembre. Le premier mois de la session est habituellement consacré à des exposés de politique générale prononcés par tous les pays membres.

M. Stanfield a noté que l'Organisation pour l'unité africaine venait de terminer une réunion au terme de laquelle elle avait conclu que la guerre au Nigeria était une question interne.

Précédemment, aux Communautés, M. Sharp avait déclaré que les pays africains devraient porter eux-mêmes le problème à l'ONU, précisant que le Canada le ferait si l'Afrique n'agissait pas.

En réponse à M. Wallace Nesbitt, PC-Oxford, le ministre n'a pu confirmer les rumeurs voulant que les pays africains aient demandé aux autorités biafraises de se rendre aux forces fédérales et que la requête ait été rejetée.

M. R. G. L. Fairweather, PC-Fundy-Royal, a demandé si le Canada avait prié la Grande-Bretagne de cesser d'envoyer des armes dans la région africaine. M. Sharp a répondu par la négative.

Surprise à Lagos

Les milieux fédéraux nigériens ont trouvé "très surprenante" l'intention du Canada de soulever la question du Biafra aux Nations unies si l'Organisation de l'unité africaine ne prenait pas cette initiative.

Une activité diplomatique est en cours pour essayer de bloquer cette question aux Nations unies, pense-t-on à Lagos.

De nombreuses manifestations se déroulent au Biafra pour protester contre la résolution de l'Organisation de l'unité africaine sur la guerre du Nigeria, a annoncé Radio-Biafra mercredi après-midi.

Au cours d'une marche de protestation à Umuahia, les manifestants ont "réaffirmé leur croyance dans les droits de l'homme". Dans une résolution, ils lancent un appel au général de Gaulle pour qu'il "vienne immédiatement à l'aide du Biafra avec le matériel militaire nécessaire".

Observateurs au Nigeria

Trois observateurs étrangers, dont un Canadien, se sont rencontrés hier à Lagos afin de prendre connaissance des cartes militaires et discuter des moyens de suivre les troupes nigérianes qui s'apprêtaient à lancer leur dernier assaut sur le territoire des Ibos, dans l'Etat sécessionniste du Biafra.

Les trois observateurs se sont rendus dans la capitale nigériane à l'invitation du gouvernement fédéral afin de surveiller la conduite des troupes fédérales.

Les observateurs sont le major-général William A. Milroy, commandant des forces terrestres canadiennes au Staff College, à Kingston; le major-général Henry Alexander, de la Grande-Bretagne et le major-général Arthur Raab, de la Suède.

Auditoires clairsemés et souvent hostiles aux réunions de Humphrey

par Bernard Ullmann, de l'AFP

WASHINGTON — Un cortège qui passe à travers des rues vides, des auditoires clairsemés, des opposants bruyants et omniprésents, brandissant leurs pancartes et hurlant des slogans hostiles à la guerre du Vietnam, telles sont les images qui ressortent de la campagne de M. Hubert Humphrey, à sept semaines des élections présidentielles.

Le vice-président, après une première quinzaine généralement jugée peu encourageante, passe la journée à Washington. Il en repartira ce matin

pour une randonnée ininterrompue de trois semaines qui doit l'amener notamment en Californie, où ses partisans se plaignent d'un manque presque total de directives et de fonds.

Alors que, dans le camp de M. Richard Nixon, on affecte déjà de se préoccuper surtout d'organiser la future Maison Blanche républicaine, on est conscient, dans l'entourage de M. Humphrey, du peu d'enthousiasme apparent que suscitent sauf auprès de la vieille garde démocrate, les apparitions du vice-président. Mais, invoquant le précédent de 1948, qui vit M. Harry Truman triompher de son adversaire républicain Thomas Dewey pourtant généralement donné comme gagnant certain, M. Humphrey invite en souriant ses partisans à négliger "les notices nécrologiques prématurées" qui diffusent les augures sur sa candidature. Mais à Buffalo, dans l'Etat de New York, un vieux syndicaliste démocrate, s'en prenant aux journalistes qu'il accusait d'être à la solde des républicains, laissait d'ailleurs échapper ce lapsus révélateur: "Vous verrez, quoi que vous pensiez, il gagnera, oui, Truman gagnera!"

Mardi, journée considérée plutôt "bonne" pour M. Humphrey, celui-ci était accueilli à Buffalo, devant le collège catholique Canisius où il devait participer à une session de "questions et réponses" avec les étudiants, par un groupe de jeunes filles déguisées en pleureuses portant des masques

blafards et distribuant des tracts tournant en dérision la "politique de joie" du vice-président. A l'intérieur, l'assistance composée de 2.000 étudiants de ce collège de jésuites, dans une ville comptant une forte proportion d'habitants d'origine polonaise, se

Voir page 6 : Humphrey

Paul Martin

Représentation directe des provinces au sénat?

OTTAWA (PC) — Le leader du gouvernement au Sénat, M. Paul Martin, a fait savoir mercredi que le gouvernement fédéral cherche un mécanisme permettant une représentation directe des provinces au Sénat.

Le débat au Sénat sur le discours du Trône a rempli à capacité la tribune des journalistes au Sénat, fait extrêmement rare, soulignent des correspondants à Ottawa de longue date. M. Martin a affirmé que pour défendre des pouvoirs qu'il juge essentiels, "le gouvernement est prêt à étendre la participation des provinces à l'activité des institutions fédérales qui peuvent intéresser et préoccuper les provinces".

Les nominations au Sénat relèvent actuellement de la compétence du premier ministre du pays.

M. Martin avait auparavant demandé si "un examen serré ne devrait pas être fait d'une représentation directe des provinces au Sénat".

"Nous sommes favorables à une révision de notre constitution, a enchaîné M. Martin, pour créer un fédéralisme au sein

Voir page 6 : Paul Martin

L'affaire Rossillon ou les trois personnalités du premier ministre

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — On a cru, pendant 24 heures à peu près, que l'affaire Rossillon était bien morte, qu'il n'en serait plus question qu'au moment du départ de M. Daniel Johnson pour Paris au début d'octobre. Erreur.

Foutu par les journalistes, le premier ministre a été ramené sur ce terrain au cours d'une émission télévisée mardi soir, et de nouveau, il a manifesté une agressivité qu'il avait maîtrisée la veille dans son intervention en chambre.

Aussi est-on porté à se demander dans différents milieux si le premier ministre ne vise pas des objectifs autres que ceux qu'il a énoncés, c'est-à-dire, une défense vigoureuse et une illustration de la politique canadienne aussi bien à l'égard de la France qu'à l'en-

droit des Canadiens français du pays.

On cherche des intentions nouvelles, on prête de sombres motifs. On va même jusqu'à prétendre ou bien qu'il veut empêcher M. Johnson d'aller à Paris ou bien qu'il cherche une occasion de consommer une sorte de rupture avec Paris.

Ce sont là de bien savantes explications et il est peut-être utile d'en chercher de plus simples, de moins dramatiques et de plus plausibles.

Il n'est pas dénué d'intérêt à cet égard de prendre note que les péripéties de l'affaire Rossillon ont paru indiquer qu'il y a au moins trois personnages chez le premier ministre, trois personnages qu'un jour M. Trudeau réduira en un seul mais qui pour l'instant paraissent avoir des existences autonomes et qui se

manifestent à des moments différents.

Il y a chez lui ce type de pamphlétaire tolérant mais on ne peut plus cassant et dont la plume et le verbe sont particulièrement vifs et acridulés.

Il y a le politicien qui fait le jeu difficile des équilibres, des nuances, des retours prudents, des déclarations souvent plus vigoureuses dans une langue que dans l'autre.

Il y a enfin l'homme d'Etat à la fois prudent et vigoureux, modéré et franc, dont le réalisme tempère ses volontés de réforme.

L'affaire Rossillon a illustré tout cela chez M. Trudeau. Mais elle a illustré tout cela à tour de rôle, ce qui a considérablement brouillé ceux qui prenaient chacune de ses interventions pour l'officielle et la seule définitive.

Le premier homme

Il y eut d'abord le personnage de la première conférence de presse, de celle au cours de laquelle toute l'affaire a éclaté. C'est l'homme qui a réagi à toutes les questions comme à autant de provocations pures et simples. C'est l'homme dont la langue n'a aucune parenté avec celle de la diplomatie et qui réagit de façon extrêmement impulsive.

L'emploi des mots est alors plus ou moins heureux. Il est tour à tour question d'agitation et de gestes qui sont faits en sous-main ou d'une façon clandestine. Il est question de gens qui "vont comploter avec des agents plus ou moins secrets de la France".

Il est important de noter que même si elle n'est pas

Voir page 6 : L'affaire

■ dans les îles

Il ne reste plus que 26 jours pour visiter la Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30. La Ronde, de midi à 2h30 du matin.

Bellini de la musique — Mélo-dies célèbres: "La bataille de Vittoria" de Beethoven, interprété par l'Orchestre symphonique de Londres dirigé par Antal Dorati. "Bacchus et Ariane" suite n. 2, de Roussel, interprété par l'Orchestre symphonique de Chicago dirigé par Jean Martinon. "L'oiseau de feu" de Stravinsky, interprété par l'Orchestre philharmonique dirigé par Josef Krips.

Pavillon chrétien: Grand concert folklorique "Hadyi" de 19h à 21h.

Cinéma: "La folie du Docteur Tubb" (1915) de Abel Gance; "Les dames du bois de Boulogne" (1945) de Robert Bresson, à 13h, 16h et 18h30.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Le Danube Bleu" et "Les Merveilles de l'hiver autrichien", de 10h30 à 20h15, en alternance toutes les 45 minutes.

Pavillon de l'Allemagne: Concert en stéréophonie à l'auditorium du pavillon, de 16h à 17h30.

Pavillon du Québec: Défilé de mode présenté par la boutique "Masculin-Féminin"; commentaire: Paul Berval, de 19h à 21h.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle, de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditerranée" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30.

Commentaires et entrevues sur "La Grotte du cœur", à 11h, 14h, 17h et 18h. "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h et en français à 16h.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continue de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haiti: "L'Ensemble tropical d'Haiti" de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haitiens.

Pavillon de l'humour: Films: "Big Business" avec Laurel et Hardy et "Sports et Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et torçeron à l'oeuvre, de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal.

"Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures.

Le véritable défi, selon Gérin-Lajoie

Faire marcher les choses qui dépendent de nous, Québécois

"La réforme constitutionnelle ne sera qu'un écran de fumée si nous sommes incapables de faire marcher les choses qui dépendent de nous, Québécois," a déclaré hier M. Paul Gérin-Lajoie devant les membres du Club Saint-Laurent-Kiwanis.

Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée législative reconnaît que la réforme constitutionnelle est un problème important et grave. Mais encore faut-il l'examiner à la lumière des autres problèmes et conclure que la réforme constitutionnelle n'est qu'un des défis parmi les autres.

Les coopératives

du Nouveau-Québec
QUEBEC (PC) — L'an prochain, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec enverra environ 600 tonnes de marchandises générales aux magasins esquimaux de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava.

"L'actualité nous fournit presque quotidiennement des manchettes qui mettent en relief l'état inquiétant, pour ne pas dire lamentable, de l'économie québécoise par rapport au reste du Canada.

"Qu'on se rappelle des nouvelles comme la vente du Centre de Pédagogie et de Psychologie, notre plus importante maison d'édition du livre scolaire, à des intérêts étrangers, ou les statistiques de chômage qui placent le Québec, pour la première fois en 20 ans, je pense, dans une position pire que les provinces atlantiques.

"Le bouquet, c'est l'information selon laquelle les inscriptions en première année des cours techniques au Québec sont quatre fois moindres cette année, c'est-à-dire 25 pour cent de ce qu'elles étaient l'an dernier."

Après avoir évoqué l'infériorité économique des Québécois, la misère dans laquelle vivent 17 pour cent des familles non agricoles, M. Gérin-Lajoie déclare: "Une collec-

tivité qui se montre incapable de réduire de telles inégalités sociales et d'établir pour ses membres une société plus humaine est un bien piètre démocratisme sans compter qu'elle nourrit en elle le ferment de remous sociaux les plus graves."

M. Gérin-Lajoie a d'autre part clarifié son option constitutionnelle, son nom étant attaché au rapport adopté par le caucus de son parti en février dernier.

"A tort ou à raison, dit-il, je me suis presque totalement abstenu depuis lors de discuter le sujet en public, au point que j'ai laissé se répandre les interprétations les plus contradictoires et les plus invraisemblables sur mon option constitutionnelle.

"Oublions l'étiquette statut particulier qui a pour un grand nombre une connotation d'enfant problème. Qu'est-ce que je propose? D'abord une option fédéraliste: ensuite des pouvoirs provinciaux plus étendus que maintenant; enfin, une meilleure coordination entre

le fédéral et le provincial. Quant à la question de savoir si toutes les provinces jouiront des mêmes pouvoirs ou si le Québec en aura plus que les autres, j'en viens aujourd'hui à dire: attendons donc que les autres provinces aient dit ce qu'elles désirent comme pouvoirs. Si elles veulent la même décentralisation que le Québec, eh bien bravo! Il n'y a pas de problème.

"Si elles en veulent moins que le Québec, on se mettra alors — mais alors seulement — à discuter ensemble des arrangements possibles. Pour l'instant, contentons-nous de préciser l'étendue des pouvoirs que nous croyons nécessaires au Québec."

En conclusion, M. Gérin-Lajoie souligne que cette opération constitutionnelle n'a de sens que dans la mesure où elle a pour but d'aider au règlement des problèmes concrets des individus qui composent la collectivité québécoise. Il estime encore qu'on doit se montrer pragmatique, plutôt que théorique ou doctrinaire dans la négociation. Il reconnaît aussi le critère de l'efficacité dans la discussion sur le partage des pouvoirs, à la condition que la notion d'efficacité soit envisagée en fonction d'une situation donnée dont l'un des aspects les plus évidents est le fait que le Québec est la seule collectivité française en Amérique du Nord.

■ aujourd'hui

A 8h30, au Reine Elizabeth, colloque médical en vue d'établir le rôle des lipides dans les maladies cardiaques.

A l'hôtel Windsor, congrès de plus de 200 infirmières spécialisées en hygiène industrielle. Le congrès se poursuivra demain.

Congrès de la Chambre de commerce du Québec au Motel des Laurentides, à Beaufort, jusqu'au 21 septembre.

A 11h00, dans le salon du recteur de l'université de Montréal, conférence de presse pour annoncer d'importants changements dans les structures et l'orientation de l'éducation des adultes au sein de l'université.

A 15h00, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Paul Beaudry, inaugure la nouvelle usine de la société Monsanto Canada Limitée à Montréal.

A 15h30, salle Bersimis du Reine Elizabeth, présentation aux journalistes de Recreates, un projet récréatif de plusieurs millions de dollars à Laval.

A 16h00, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, conférence de

presse à l'occasion du 18e congrès annuel de la Corporation des maîtres électriciens du Québec qui se poursuivra jusqu'au 21 septembre.

A 14h30, session de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

A 16h30, à l'amphithéâtre H 415 de l'université de Montréal, conférence de presse donnée par M. Denis Szabo et lancement de l'ouvrage "Criminologie en action".

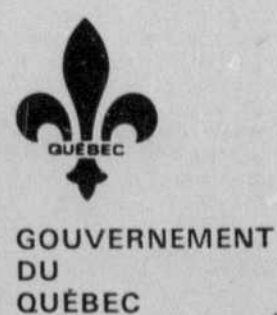
A 19h00, inauguration du parc William-Bowie, angle Fielding et Patricia.

A 20h00, à Hull, lancement du Service de la langue française de l'Outaouais, sous la présidence du ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

日本万国博

Le Pavillon du Québec

désire recruter pour l'Exposition universelle d'Osaka, Japon, (15 mars au 13 septembre 1970) des jeunes hommes et des jeunes femmes désireux d'acquies une connaissance suffisante du japonais. Ces jeunes gens doivent bien s'exprimer en français et en anglais, avoir 14 ans de scolarité ou l'équivalent et posséder une personnalité attrayante. Les candidats choisis suivront un cours de formation approprié et recevront, en plus de leur traitement, une allocation de séjour et de logement. Pour plus de détails, veuillez écrire au Service du Personnel, Pavillon du Québec, Expo 70, 360 rue McGill, suite 505, Montréal 1.



CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
C'est une rubrique spécialisée dans le but d'offrir à nos lecteurs une vue d'ensemble sur les diverses professions et les conditions de travail. Les annonces publiées sous cette rubrique sont destinées à ceux qui envisagent de poursuivre leurs études ou de commencer une carrière professionnelle. Elles sont classées par secteur d'activité et par niveau de formation. Les annonces sont gratuites pour les lecteurs et les entreprises. Elles sont publiées dans le cadre de la rubrique "Le Devoir".

Artistes

pour conception, création et élaboration d'imprimés publicitaires de tous genres. Qualités exigées: Expérience minimum de 5 ans comme artiste-graphiste. Artiste (mechanical) pour montage des éléments pour reproduction lithographique. Salaires selon expérience. Toute candidature sera traitée confidentiellement. Communiquer avec Roger Cabana pour rendez-vous. CABANA, SEGUIN & ASSOCIES, INC. 3737 est. boul. Métropolitain, Suite 801 725-6413

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES VENTES
Ventes à l'industrie et au commerce
Qualifications:
• Fructueuse expérience dans la vente et l'administration des ventes.
• Agé de 35 à 40 ans.
• Bilingue.
• Energique, dynamique et désireux de se faire un excellent revenu.
Description:
• Planification des ventes à court et long terme, direction d'une équipe de chefs de district responsables de quelque 40 représentants.
• Cette compagnie compte parmi les
Price Waterhouse & Associés
conseillers en administration
5, place ville marie, montréal 2

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL
DEMANDE

Une ville en pleine expansion, aux abords du Lac St-Louis, désire retenir les services d'un bibliothécaire professionnel, masculin ou féminin, parfaitement bilingue, détenteur d'un Baccalauréat en bibliothéconomie ou l'équivalent, possédant plusieurs années d'expérience.

Cette personne aura la responsabilité de maintenir et développer les collections existantes (presque 30,000 volumes répartis en six locaux) et pour préparer leur concentration dans une seule collection bilingue, pour adultes et enfants.

Les offres de services devront être soumises par écrit à Monsieur Donat Beauchamp, Directeur des Finances, Cité de Lachine, avant le 4 octobre 1968, et les candidats devront énumérer leurs qualifications et leurs années d'expérience, et mentionner le salaire désiré.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE

Service de l'Éducation des adultes demande
UN ASSISTANT-DIRECTEUR POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Fonctions: Sera au service de l'Éducation des Adultes. Aura la responsabilité d'inventorier les besoins en matière de formation des adultes; d'organiser les cours, les horaires; d'appliquer les normes et les directives du Ministère de l'Éducation.

Qualifications: Diplôme de technicien. Expérience de l'industrie et de l'organisation des cours pour adultes.

Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 septembre 1968 à:

M. Claude Tousignant, dir.
3620, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Participer à l'établissement des normes. Faire des études et rapports sur les irrégularités de fonctionnement du réseau.

Collaborer au dossier sur les problèmes portant sur l'entretien des lignes de transport.

- Connaître l'entretien des lignes à haute tension - expérience de 10 ans environ.
- Avoir un diplôme en génie électrique et être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
- Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant le numéro 68-36-J-1.

Hydro-Québec
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, (Québec)

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

ANALYSTE

Études et Recherches, Mise en marché

Cette fonction comprend divers aspects de la recherche en mise en marché: Analyse statistique des sondages, méthodes de prévisions, établissement de modèles économétriques, études de marché et rentabilité, etc. . .

- De préférence licence en commerce avec études post-universitaires (M.B.A.)
- Connaissance de l'usage des ordinateurs.
- Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 68-40-J-1.

Hydro-Québec
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, (Québec)

DIÉTÉTISTE

Hôpital Général du Christ-Roi de Verdun demande une diététiste en administration. Salaire selon expérience.

S'adresser à:
Bureau du Personnel,
4000, boul. Lasalle,
Verdun, P.Q.
Tél. 766-3505

SECRÉTAIRE LÉGALE

Bureau d'avocat situé Place Victoria requiert steno-dactylo bilingue avec expérience légale. Excellent salaire.

Communiquer avec Mme Dwyer
878-4406

MANUELS UNIVERSITAIRES
REPRÉSENTANT

Occasion profitable pour gradue universitaire bilingue comme représentant de Prentice-Hall of Canada Limited, éditeurs de manuels d'éducation, auprès de certaines universités et écoles techniques de Québec.

Le candidat choisi sera chargé d'entrer en rapport avec les professeurs pour lancer la vente de manuels. Il lui faudra aussi trouver et développer des manuscrits pour publication. A cause du progrès rapide des écoles et des enregistrements, cette position offre une occasion excellente d'avancement dans la direction de ventes et vers une position responsable dans le département éditorial de notre maison.

- NOUS OFFRONS:
- salaire, dépenses de voyage, boni et un plan excellent de participation aux bénéfices
 - stimulation intellectuelle constante
 - position intéressante
 - occasions d'avancement

L'HOMME QUE NOUS DESIRONS DOIT AVOIR:

- beaucoup d'énergie
- une compétence bilingue anglais-français
- de la curiosité intellectuelle
- un diplôme universitaire
- la faculté de communiquer avec aplomb.

Si vous croyez posséder ces qualités, veuillez communiquer avec:

ROSS M. INKPEN
Prentice-Hall of Canada Ltd.
1870 Birchmount Road
Scarborough, Ontario

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

CHIMISTE (68-38-J-1)

Participer à la normalisation et à la rationalisation des méthodes d'entretien de l'appareillage. Étudier et développer des méthodes de détection des défauts progressifs dans les isolants.

Contribuer à la coordination des méthodes relatives au contrôle de l'état de l'isolation et au maintien en bon état des matériaux diélectriques.

- Avoir un B.Sc. (chimie).
- Parler et écrire le français et l'anglais.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS (68-37-J-1)

L'Hydro-Québec offre plusieurs postes à Montréal aux candidats qualifiés:

Soit pour participer à l'élaboration de programmes d'entretien de l'appareillage électrique des postes et centrales;

Soit pour diriger les essais de fonctionnement et de mise en service de l'appareillage électrique;

Soit pour participer à l'établissement de programmes généraux de normes et méthodes, de statistiques et de formation du personnel de l'exploitation;

Soit pour faire des études liées à la planification du réseau de distribution (postes et circuits) à Montréal.

— Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.).

— Posséder jusqu'à cinq ans d'expérience.

— Parler et écrire correctement le français et l'anglais.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant sur l'enveloppe le numéro de l'offre d'emploi.

Hydro-Québec
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, (Québec)

Abolition de la tribune de la presse à Québec?

QUÉBEC (DNC) — Les membres de la tribune de la presse étudieront aujourd'hui une résolution visant à l'abolition pure et simple de leur association.

Cette initiative fait suite aux protestations causées par la décision de la tribune, la semaine dernière, de ne pas accorder M. Gilles Grégoire, courriériste du "Journal de Montréal". Cette décision majoritaire avait été prise en alléguant que M. Grégoire, qui est président du Ralliement national, ne pouvait être membre de la tribune, ce qui, rappelez-le, ne l'empêche en aucune façon d'accomplir son travail de courriériste.

Cette décision a été vivement contestée dans divers milieux, et jusqu'au point de gouvernement, où l'on soutient que ce n'est pas le rôle de la tribune de s'ériger en tribunal.

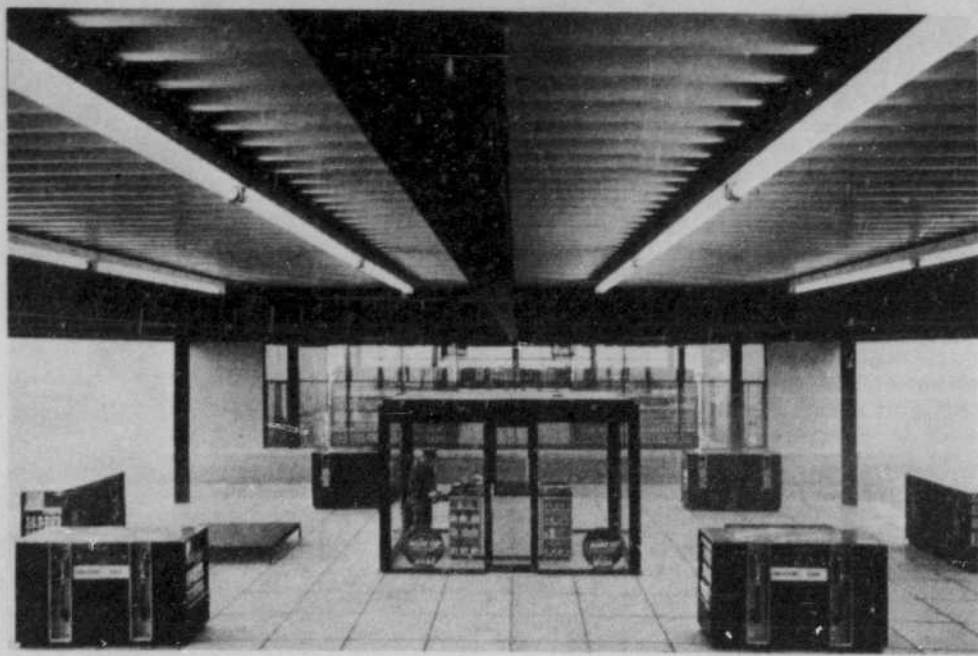
Désireux de résoudre tout le problème de l'accréditation, des membres de la tribune proposent l'abolition de la tribune, de façon que cette dernière et ses membres ne servent plus de tampon entre le gouvernement et les propriétaires d'organes d'information.

Protestation de l'équipe de MacLean

Hier soir, l'équipe de rédaction du magazine MacLean a fait parvenir au Devoir un texte de protestation contre la décision prise par les membres de la tribune de la presse de Québec. Voici ce texte:

"L'équipe de rédaction du magazine MacLean à Montréal proteste publiquement contre l'attitude de la tribune des courriéristes parlementaires de Québec envers M. Gilles Grégoire à qui on vient de refuser l'accréditation officielle."

Suite à la page 6



Le nouveau centre domiciliaire de l'île des Soeurs veut avoir ce qu'il y a de mieux dans le domaine de l'esthétique architecturale. C'est le célèbre architecte Ludwig Mies van der Rohe qui a été choisi pour dessiner les plans d'une station de service automobile. Il a choisi l'acier, le verre et la brique afin que l'ensemble s'intègre aux immeubles environnants.

Le conseil de Saint-Michel témoigne sur la procédure des règlements d'emprunts

Le conseil municipal de Saint-Michel, témoignant hier devant la commission d'enquête présidée par le juge Sheehan a confirmé qu'un règlement d'emprunt supérieur à \$10,000 avait été adopté après les travaux de décoration du bureau du maire, et qu'une facture de plus de \$12,000 avait été payée sans demande préalable de soumissions, à la firme esthétique en affaires.

Le procureur et les commissaires se sont étonnés que personne au conseil ne se soit opposé à un règlement postérieur à des travaux dont la somme dépasse \$10,000, alors que selon la loi un projet sem-

blable doit recevoir d'abord l'assentiment des électeurs, puis du ministre des affaires municipales et enfin de la commission municipale de Québec. Deux seules exceptions à cette procédure: quand la dépense est prévue au budget, ou que le paiement est expressément fait par le conseil à même un fonds général non autrement approprié.

Le maire, M. Maurice Bergeron, a affirmé que le paiement par règlement "futur" il y en a eu "assez souvent". Il a ajouté qu'il se fiait dans ces cas aux hauts fonctionnaires, spécialement au directeur général de la municipalité.

"On n'a jamais suivi des cours d'administration municipale", a-t-il fait remarquer aux commissaires-enquêteurs. Dans les cas du genre, les prescriptions de la loi sont

strictes, mais une coutume ne s'est-elle pas établie, permettant de faire par après et comme sur mesure les vêtements juridiques qui recouvrent les activités municipales? La question intéressera sans doute plusieurs conseils à qui il arrive de réglementer après coup.

C'est ainsi qu'on a vu la ville de Montréal autoriser par règlement la construction d'écoles sur des terrains où on en était rendu fort loin dans les travaux.

Mais l'exemple le plus net de ce retard des formes juridiques par rapport aux activités d'un conseil est survenu cette année avec Terre des hommes, dont la mise en branle était rendue à un point avancé quand la ville de Montréal reçut du parlement de Québec les pouvoirs de procéder.

Construction d'école

Bienvenue accuse l'UN de patronage

QUÉBEC (DNC) — Le député libéral de Matane, M. Jean Bienvenue, a accusé hier le gouvernement de l'Union nationale de nier le principe des appels d'offres (soumissions publiques) en ce qui concerne les projets de construction subventionnés par le gouvernement.

Il a révélé que le conseil des ministres avait récemment adopté un arrêté ministériel accordant un contrat de construction d'école à une société qui, de l'avis des premiers intéressés, ne se conformait pas à toutes les règles des appels d'offres telles qu'édictées dans un arrêté datant de 1961. Et ce, après que le contrat eut bel et bien été accordé au seul des soumissionnaires qui se conformait à toutes ces règles.

Il s'agit d'un projet de construction d'école polyvalente de la régionale Jean-Talon, à Charlesbourg, dont le coût est de plus de \$5 millions.

M. Bienvenue a dit que la plus basse soumission, celle de L.P. Gagnon Limitée, était entachée d'irrégularités tandis que la seconde, celle de Marquis et Beaudet Enr. était

de \$200,000 plus élevée, mais se conformait aux règles prévues par l'arrêté de 1961. La commission scolaire accorda le contrat au second, mais elle dut revenir sur sa décision, à la demande du sous-ministre associé de l'éducation, M. J.R. Maheux, en raison d'une économie de \$200,000.

Le député de Matane a indiqué que cette mesure avait soulevé une vive inquiétude dans les milieux de la construction, qui sont intervenus auprès du ministre, M. Cardinal. Ils ont soumis que si les entrepreneurs ne sont pas tenus de se conformer à toutes les règles des soumissions publiques, il y a danger que les contrats soient accordés aux plus influents, ce qui ouvre la porte au "patronage".

M. Bienvenue estime que cette dérogation à l'arrêté ministériel de 1961 est rétrograde et négative, et ouvre la porte au "patronage". "On retourne en arrière grâce au truc d'un arrêté ministériel qui enlève tout sens aux soumissions publiques, a dit le député de Matane. Le gouvernement bouge, mais en reculant."

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium Estimation gratuite

MONTRÉAL 322-4160

QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Les locataires d'Outremont vont en appel

L'Association des locataires d'Outremont, qui conteste la légalité du règlement imposant une taxe spéciale aux locataires alors que ceux-ci ne sont pas pleinement représentés au conseil municipal, a décidé d'en appeler de la décision du juge Chailles défavorable à leur point de vue.

La cause-type dans cette affaire avait été inscrite le 20 août dernier par un locataire, M. Jean-Jacques Beauchamp, lui-même trésorier de l'association.

Devant le jugement du juge Chailles, les locataires n'ont pas désarmé. M. Beauchamp a déposé hier l'avis d'appel dans cette affaire.

Les locataires trouvent cette taxe injuste parce qu'elle ne touche qu'une catégorie de personnes ayant domicile à Outremont, qu'elle est rétroactive alors que les baux étant échus dans certains cas on se trouve à payer pour l'ancien locataire, et enfin qu'elle les frappe alors qu'ils sont sous-représentés au conseil.

La grève de la Régie

La séance de négociation d'hier a été infructueuse

La séance de négociation qui a eu lieu hier entre les représentants du syndicat des employés de la Régie des alcools et ceux de l'employeur a apporté de bien minces résultats, selon le syndicat.

Dans un communiqué émis à l'issue de la séance, celui-ci souligne que la Régie n'a pas modifié ses offres de 7 pour cent d'augmentation sur les salaires et qu'elle refuse toujours le droit au rattrapage sur les salaires. "Elle garde aussi une position inacceptable en ce qui concerne des sujets aussi vitaux pour les employés que l'ancienneté, les transferts, la clause de sous-contractants, les employés temporaires, la sécurité d'emploi des ouvriers, etc."

"La seule concession de l'employeur qui aurait pu avoir une quelconque importance hier, selon le syndicat, consiste à accorder le statu quo en ce qui regarde la sécurité d'emploi des employés de magasins qui continuent à se voir garantir une semaine de travail de 37 heures. Mais elle n'est pas un véritablement parce que l'employeur n'a pas garanti que la Régie, ne passera pas à l'entreprise privée pendant la durée de la prochaine convention," fait savoir le syndicat.

Le président général du syndicat, M. Raymond Morin, a déclaré après cette séance que le comportement des négociateurs patronaux ces derniers jours lui laisse l'impression que les membres du cabinet sont fortement divisés et qu'ils aiment mieux commencer leur campagne pour succéder au premier ministre Johnson à la direction de l'Union nationale que de régler le problème de la convention de la RAQ qui pourrait durer 11 mois.

Une nouvelle séance de négociation aura lieu aujourd'hui.

D'autre part, au cours de

Un rebondissement à l'affaire de Saint-Léonard?

Nouveaux développements dans l'affaire de Saint-Léonard. Réunis hier soir, 600 parents anglophones ont décidé de ne pas payer de taxes à la commission scolaire de Saint-Léonard et de ne pas envoyer en classe leurs enfants inscrits de la 1ère à la 7e année.

Jusqu'à quand? Cela n'a pas été précisé. Mais il semble bien que ce soit dans l'espoir d'obtenir des écoles unilingues anglophones.

Echec du lancement d'Atlantic 3

CAP KENNEDY (Floride), (AFP) — La NASA a lancé la nuit dernière au cap Kennedy la fusée "Thor Delta" porteuse du véhicule qui devait en principe devenir le satellite "Atlantic 3" de télécommunications extrêmement perfectionné.

Le lancement a eu lieu exactement deux minutes plus tard. Le chef des services de sécurité du cap Kennedy a détruit alors par télécommande la charge utile, ainsi que tout ce qui pouvait subsister de la roquette.

ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN

à domicile, par la méthode VISAPHONE

La seule méthode globale Audio-Visuelle. Progrès rapides - utilisation pratique - \$11.00 par mois - consultation et démonstration gratuite.

Pour renseignements:

Institut Culturel Visaphone
30, Ouest rue Fleury
Montréal - Tél. 384-0158

l'assemblée publique tenue à Montréal mardi soir, les grévistes de la Régie ont recueilli un montant de quelque \$7,000 pour alimenter leur fonds de secours. Parmi les principaux souscripteurs se trouvent le syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, la Fédération des enseignants de l'île de Montréal, le syndicat des professeurs de l'état du Québec, le syndicat des employés d'entretien de la CECM, le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, les

employés en électronique et communications de la ville de Montréal, le syndicat des employés de Northern Electric, l'Alliance des professeurs de Montréal, le syndicat des employés de Laval, l'Alliance des infirmières de Montréal, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, l'Association du taxi de Montréal, le syndicat des concierges de la CECM, le syndicat des fonctionnaires municipaux de Saint-Léonard, les fonctionnaires provinciaux du re-

venu et de la justice à Montréal, la Caisse d'économie des employés de l'hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, le syndicat des employés de Rod Service, le syndicat des travailleurs de la pulpe et du papier de Port-Arthur, le syndicat des contre-maîtres municipaux de Montréal, l'Union des travailleurs du papier et du carton, le syndicat des employés de Canadian Gypsum, les employés de l'hôpital Pasteur, le syndicat des employés des produits agricoles de Plessisville.

Ottawa fera corriger l'affiche des Feux Follets

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement fédéral ne tient pas à ce que les Québécois soient en France identifiés à des cowboys.

C'est ce que le ministre des affaires extérieures du Canada a établi hier en commentant les rapports de presse au sujet des affiches préparées à Paris pour la tournée des Feux Follets. M. Sharp a d'ailleurs fait à cet égard hier la déclaration suivante: "La publicité et les affiches préparées pour la tournée des Feux Follets sont l'oeuvre d'agents de publicité français et ont été préparées localement à Paris sans avoir été soumises à l'approbation du gouverne-

ment canadien. J'ai, en prenant connaissance de leur forme, immédiatement demandé à notre ambassade que l'on corrige les affiches en question."

Taquiné par les journalistes au sujet de la déclaration de M. Sharp le porte-parole du ministère a indiqué à ceux qui s'interrogeaient que les agents en question ne sont pas des agents "plus ou moins secrets."

Il a finalement précisé qu'il n'est pas question de remplacer les images des Indiens et des Esquimaux par celles d'officiers de la Gendarmerie royale.

Les étudiants des Beaux-Arts réclament la publication du rapport de la commission Rioux

L'Association générale des étudiants de l'école des Beaux-Arts de Montréal a fait parvenir hier un télégramme au ministre Jean-Guy Cardinal réclamant la publication le plus tôt possible du rapport de la commission d'enquête sur l'enseignement des arts.

Les étudiants avaient donné au ministre jusqu'à 19h hier soir pour faire connaître sa réponse. Devant son silence, ils ont émis le communiqué suivant:

"A la suite de la grève des étudiants des écoles d'art du Québec (suit une énumération de ces écoles qui ont fait la grève), grève qui fut provoquée par l'état lamentable des structures de la pédagogie et des conditions matérielles de ces écoles une commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec fut instituée. Il y a deux ans et demi.

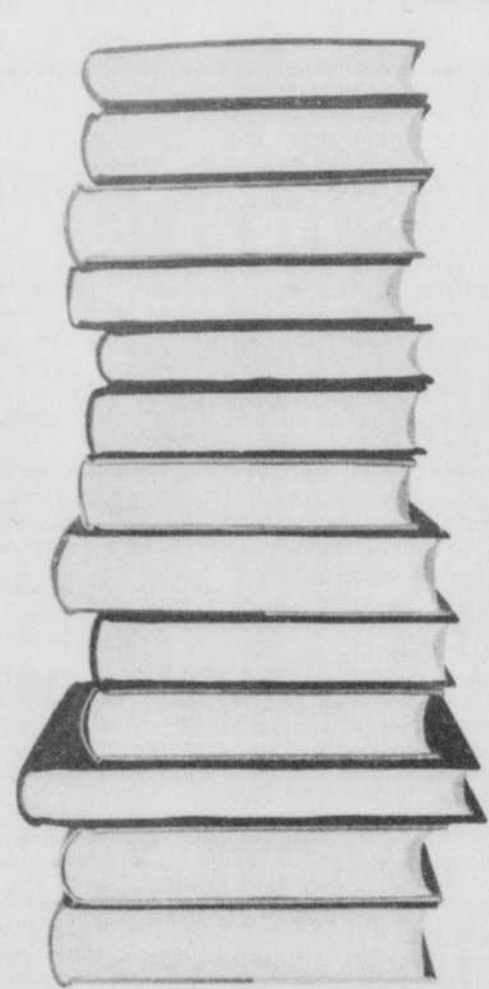
"Depuis ce temps la majeure partie des lacunes graves que l'on pouvait déceler dans ce secteur d'enseignement n'ont subi aucun changement et aucune amélioration tangible même après la parution du rapport intérimaire de la commission Rioux, paru le 2 août 1966, qui donnait feu vert pour certaines réformes urgentes.

"La commission a terminé son travail depuis un mois. Depuis un mois le gouvernement a le rapport Rioux en main. Ce rapport n'est pas encore rendu public.

"Il est à se rappeler que le gouvernement en instituant la commission d'enquête a recon-

nu le malaise et l'état piteux de l'enseignement des arts au Québec. Par conséquent nous sommes en droit de nous demander quelles sont les raisons qui retardent la sortie publique des résultats de l'en-

Devant cet état de fait, nous exigeons publication immédiate du rapport de la commission d'enquête sur l'enseignement des arts." Et c'est signé: L'Association générale des étudiants de l'école des Beaux-Arts de Montréal.



UNE MONTAGNE DE LIVRES ET DES PRIX SPÉCIAUX

Manuels scolaires, livres de références, littérature générale, on trouve des montagnes de livres à La Centrale du Livre/Inc. En effet, nous sommes une librairie générale où l'on peut se procurer tous les ouvrages publiés par les Éditions de langue française, canadiennes et européennes. Actuellement, à l'occasion de la rentrée scolaire et à l'intention des éducateurs et étudiants, nous offrons ces ouvrages à des prix spéciaux, pour une période limitée. Voici quelques exemples:

Geométrie 1956	\$1.75 au lieu de \$2.60
Comment composer mon devoir français (Fournier)	\$1.50 au lieu de \$2.30
Petits classiques	\$0.25 net au lieu de \$0.35
Roma	\$0.25 au lieu de \$0.30
Athènes	\$0.25 au lieu de \$0.30
France	\$0.25 au lieu de \$0.30
Petits classiques	\$0.15 au lieu de \$0.35
Matier	\$0.15 au lieu de \$0.35
PUF, Que sais-je? no. 1098: Canada français	\$0.75 au lieu de \$0.95
Romans	Remise de 50%
Sciences religieuses	Remise de 50%
Encyclopédie des citations - P. Dupré	9.95 au lieu de 13.90
Demain l'Amérique - Edward H. Kennedy	3.95 au lieu de 5.05



LA CENTRALE DU LIVRE/INC.
260 ouest rue Faillon - Montréal - Tél. 270-2121

HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS UNE LIBRAIRIE DANS LAVAL

- LITTÉRATURE
- DERNIÈRES PARUTIONS
- JOURNAUX ET PÉRIODIQUES FRANÇAIS
- LIVRES POUR ENFANTS
- LIVRES D'ART
- PAPETERIE
- TOUS LES FORMATS DE POCHES
- ARTICLES DE BUREAU

Commandes postales et téléphoniques acceptées

librairie du scorpion inc.

CENTRE LAVAL

1600 BOUL. LE CORBUSIER, CHOMEDÉY, LAVAL

(angle Boul. St-Martin et Sortie 7 de l'autoroute)

COLLÈGE SAINTE-MARIE

Services culturels pour adultes

offre en collaboration avec

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

une série de 15 cours intitulés

COMMENT PLACER SON ARGENT

(en valeurs mobilières, obligations, débiteures, actions privilégiées et ordinaires, la Bourse, etc.)

Le mardi de 20 heures à 22 heures

Du 1er octobre au 17 décembre 1968

Prospectus et renseignements

Services culturels pour adultes, Collège Sainte-Marie, 1180 rue Bleury, Montréal 2, Tél.: 866-3611

ASSOCIATION des CONSOMMATEURS D'ALIMENTS NATURELS

1044 ouest, avenue Laurier, Montréal — Tél.: 273-8353

CONFÉRENCE DU DOCTEUR RAYMOND BARBEAU, N.D.

"VOTRE MENU DE SANTÉ NATURELLE"

HÔTEL WINDSOR - DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1968 - 2h.00
LE PUBLIC EST CORDIALEMENT INVITÉ - ENTRÉE: \$1.00

Les difficultés financières de Montréal et les exigences de l'information

A la suite du deuxième caucus du Parti civique de Montréal, tenu à Saint-Jean mardi, l'on peut prévoir que l'administration municipale devra recourir d'ici quelques mois à des augmentations de taxes pour boucler le budget de l'année courante. Lors de la présentation des estimés budgétaires le 2 avril dernier, le maire avait annoncé qu'on devrait utiliser ce moyen ultime si le produit des contributions volontaires n'atteignait pas le montant prévu.

C'est en quelque sorte le premier écueil financier que rencontre l'équipe Drapeau-Saulnier et il est possible que cet échec, fort relatif d'ailleurs, remette en question la stratégie du Parti civique en matière d'information. L'administration actuelle a remporté des succès éclatants qui lui ont valu un prestige bien mérité, et tout indique que cette série n'est pas terminée.

Toutefois, les difficultés financières qui s'annoncent peuvent modifier la situation. Tant que tout allait bien, le public pouvait accepter un style de gouvernement fort discret, d'autant plus que M. Drapeau affirmait que les succès de l'administration qu'il dirige étaient liés à la forme de démocratie qu'il pratique et qu'il juge nécessaire à l'efficacité.

Ce système où l'information est réduite au minimum n'est pas sans inconvénient même dans l'hypothèse d'une réussite continue car les contribuables sont invités à ne s'occuper de rien et à laisser faire des administrateurs aussi efficaces. Le souci d'information sur la chose publique, qui devrait faire partie du civisme et de la démocratie, est présenté comme un danger, une source de conflits, de discussions futiles, de gaspillage d'efforts.

Il est vrai que durant quelques années, M. Drapeau avait beau jeu à comparer la stratégie de solidarité et de discrétion de son parti aux indiscrétions et aux divisions qui affaiblissaient le cabinet Pearson à Ottawa et le cabinet Lesage à Québec. L'on peut même dire que M. Drapeau a fait école et que les gouvernements Johnson et Trudeau sont bien plus disciplinés que leurs prédécesseurs.

Le Parti civique est tout à fait justifié d'observer une discipline ferme à la fois dans les caucuses qui réunissent ses membres, et dans les délibérations du Comité exécutif où ses dirigeants gouvernent la métropole. Ce qui est moins admissible c'est que la même discrétion s'étende aux délibérations du Conseil municipal, où la majorité écrasante du parti permet à ses dirigeants de réduire au minimum les renseignements donnés sur les décisions prises et sur les programmes en préparation.

Au niveau de l'administration proprement dite, c'est-à-dire quant au fonctionnement des services municipaux et des travaux en cours, les représentants des organes d'information doivent aussi se contenter de ce que les chefs du parti veulent bien dire ; et cela n'est certainement pas suffisant pour que les contribuables soient renseignés de façon convenable sur ce qui est tout de même leur affaire.

En avril, lors de la publication des estimés budgétaires de l'année en cours, M. Drapeau a dit que la ville devait combler un déficit de \$28 millions pour faire face aux dépenses de l'exercice 1968-69 ; pour éviter de majorer les taxes municipales d'un tel montant, l'administration a eu recours à la formule audacieuse des contributions volontaires.

On espérait retirer de cette nouvelle forme de revenu une recette nette de \$28 millions, mais le maire avait dit que si le rendement était inférieur, la majoration des taxes pour combler l'écart serait moindre que le déficit global de \$28 millions et que ce serait autant de gagné pour les contribuables. Le revenu espéré était optimiste puisque la Commission Bélanger a estimé à environ \$10 millions par an le rendement probable d'une éventuelle loterie provinciale au Québec. L'on sait maintenant que les contributions volontaires n'ont pas atteint l'objectif prévu.

Si c'était là le seul accroissement du budget de l'année courante le dommage serait limité. Mais une autre source de revenu sera probablement inférieure aux prévisions. Lors de la présentation du rapport financier de l'année 1967-68, en juillet dernier, M. Saulnier a dit que le rendement de la taxe de vente avait été de \$9 millions de moins que les \$42 millions prévus au printemps 1967 ; il précisait que les chiffres fournis par les autorités provinciales au moment du changement de régime de distribution de cet impôt s'étaient avérés inexacts, et ajoutait que "le budget de l'exercice courant reflète la même inexactitude". Il faut donc s'attendre à une diminution du même ordre dans le revenu de \$43 millions qu'on prévoyait en avril.

Selon la déclaration du maire, le directeur des finances devait préparer un rapport en septembre et un autre en décembre sur le résultat des contributions volontaires, et il était prévu que si le rendement n'atteignait pas les \$28 millions, on augmenterait les taxes. Il est sans doute trop tôt pour

juger quelle devra être l'ampleur de cette augmentation, car les contributions volontaires ont été affectées par la grève postale, et leur avenir dépend aussi de la décision éventuelle des tribunaux.

La Terre des Hommes n'a pas connu non plus le succès financier espéré, mais comme cela est dû au mauvais temps au début de la saison et que l'affluence des visiteurs est maintenant plus encourageante, il faudra attendre la fin de l'exposition pour savoir si elle a fait ses frais. De toutes façons, les îles du Saint-Laurent ont conservé leur popularité auprès des Montréalais et en dépit de ses débuts difficiles cette année, on peut espérer la réussite de cette magnifique entreprise durant les prochaines années.

Il est peu probable que le gouvernement provincial, dont les finances sont assez difficiles, soit disposé à aider Montréal ; sa contribution spéciale de \$7.700.000 en 1967-68 était une compensation pour la part attribuable à la métropole dans l'augmentation des revenus de certaines taxes par suite de l'Expo 67, motif qui ne se répète pas cette année.

Les contribuables sont déjà lourdement taxés. Les propriétaires fonciers ont vu leurs taxes scolaires augmenter d'environ 35% à Montréal au cours des cinq dernières années. Jusqu'ici, l'administration Drapeau-Saulnier avait accompli un exploit, parmi d'autres, en évitant de majorer les taxes municipales, la ville ne profitant que des augmentations résultant du rôle d'évaluation.

L'on peut donc envisager, sans crier au désastre, une hausse des taxes municipales même si ce n'est jamais agréable. Cela devrait toutefois modifier l'attitude des contribuables à l'égard de l'administration. Tout en lui conservant une confiance dont elle n'a pas démerité, ils devraient exiger et obtenir plus de renseignements sur la marche courante de la vie municipale, au lieu de se contenter de brèves explications fournies deux ou trois fois par année.

La situation financière plus difficile de Montréal ne doit pas entraîner un ralentissement de l'essor de la ville ni l'abandon des grands projets annoncés, car un arrêt de la croissance de la métropole ne ferait qu'aggraver les choses pour l'avenir. Mais il faudra procéder à un examen plus rigoureux des engagements, et donner de plus amples informations aux contribuables auxquels on va demander un effort fiscal accentué.

Paul SAURIOL



"Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles..."

UNE SEMAINE EN TCHÉCOSLOVAQUIE OCCUPÉE

2 - Les rêves s'effondrent

par Jean-Pierre Fournier

VIENNE — Il a suffi d'une nuit pour que s'effondrent tous les rêves que nourrissaient les Tchécoslovaques depuis une génération. Cette dure vérité que nous avions déjà apprise les Américains en Iran, au Guatemala, à Cuba, à Saint-Domingue et au Vietnam, les chars russes la leur ont rappelée brutalement : les petits peuples n'ont pas le droit d'être libres.

Les Tchécoslovaques ne réclamaient pourtant que la liberté de développer leur propre forme de socialisme. Ils n'avaient nulle intention de passer dans le camp occidental comme l'a écrit la Pravda ou de se déclarer neutres ou même de constituer avec la Roumanie et la Yougoslavie, qui poursuivent des voies parallèles, un front de contestation à l'intérieur du bloc soviétique.

Ils étaient assez réalistes pour savoir que leur position géographique, entre l'URSS et l'Allemagne occidentale, leur interdisait de se retirer du Pacte de Varsovie aussi longtemps que persisterait du côté de l'Occident l'alliance militaire de l'OTAN. Ils n'en avaient d'ailleurs pas le goût car ils craignent les Allemands autant que les Russes et gardent envers ces derniers, qui les ont libérés en 1945 au prix de 180.000 des leurs, une énorme dette de reconnaissance.

Au tout début de leur mouvement de libération, les Tchécoslovaques s'étaient affligés de ce que les Russes aient pu croire dirigé contre eux. Ils avaient mis beaucoup d'efforts à les convaincre qu'au contraire, le ducubisme était à la fine pointe de l'action révolutionnaire et ne tendait qu'à renforcer le communisme à l'intérieur de la Tchécoslovaquie et la solidarité avec les pays frères. Après la conférence de Bratislava au début d'août, ils croyaient enfin y être arrivés. Ils savaient que le haut commandement de l'armée rouge et certains membres du comité central de Moscou restaient défilants, mais ils comptaient sur M. Kossyguine et Sousolov pour les contenir et ne redoutaient plus de la part des Soviétiques que des pressions délicates qu'ils sauraient aisément contrer.

Ils n'avaient jamais craint, de toute manière, une intervention armée. L'amitié qui les liait à l'Union soviétique était trop ancienne et trop solide, pensaient-ils, pour que Moscou ose réprimer par la force un mouvement duquel au reste il n'avait rien à craindre. Ils n'oublièrent pas Budapest, mais se disaient que la Tchécoslovaquie de 1968 n'avait rien de commun avec la Hongrie de 1956 et que les Russes ne manqueraient pas de le deviner. Effectivement, la situation n'était guère comparable à celle de la Hongrie. A Budapest, il existait au moins une velléité de restaurer l'ancien régime et de sortir de l'orbite soviétique et la population était divisée à ce contre un sur la question. En Tchécoslovaquie, personne — ou si peu qu'il ne vaut guère la peine d'en parler — ne contestait le socialisme et l'alliance avec l'URSS.

La nuit du 20 au 21 août a démontré que les Tchécoslovaques avaient grossièrement surestimé l'amitié et la compréhension des dirigeants du Kremlin.

J'étais sur la Pologne, l'une des grandes artères du centre de Prague, quand les quelques rares taxis de la ville se sont mis à parcourir les rues à une allure folle. Klaxon à la semelle, vers trois heures du matin. La capitale était endormie. Ses journées commencent à six heures et, partant, finissent tôt. Entre trois et quatre heures, je ne sais plus combien de transports militaires ont survolé la ville à basse altitude en direction de l'est. La radio m'a confirmé ce que je soupçonnais déjà sans vraiment y croire : les Russes étaient aux portes de Prague, ils avaient déjà pris l'aéroport et se préparaient à entrer dans la ville. Quand je suis redescendu dans la rue vers quatre heures et demie, tout le monde savait : les gens étaient déjà dans la rue ou à leurs fenêtres.

Sur la Manesova où j'habitais, tout près de l'immeuble de la radio, les premières unités des troupes d'occupation ont fait leur apparition vers cinq heures. Elles ont été accueillies par une pluie d'injures et de sarcasmes : la langue tchèque est, dit-on, l'une des plus riches du monde dans ce secteur et, sans doute, tout le vocabulaire y est passé ce matin-là.

La plupart des gens se sont rendus à leur travail comme d'habitude, à six heures, mais simplement pour prendre congé. Rien n'allait plus de toute façon. Toute production était arrêtée. Les ateliers, les usines (j'ai visité ce matin-là la deuxième plus grande imprimerie de Prague) n'étaient plus que de vastes forums où l'on cherchait à s'expliquer l'action des partenaires du Pacte de Varsovie et où l'on s'interrogeait sur l'avenir du pays.

Dans l'intervalle, les Russes ont ouvert le feu sur le Musée national, place Wenceslas, qu'ils ont confondu avec l'immeuble de la radio. Quand ils ont découvert leur méprise, vers huit heures, des barricades étaient déjà dressées devant l'immeuble de la radio. Trois jeunes, les mains nues, se sont placés devant le char venu enfoncer la barricade et se sont écroulés avec elle. Cent mètres plus loin, d'autres réussissaient avec des journaux enflammés à mettre le feu à un tank russe. (Les tanks de l'armée rouge, il faut l'avouer, sont assez mal conçus pour les batailles de rue. La partie arrière est surmontée d'un bidon d'huile relié à l'intérieur du char par un tube de caoutchouc. Il suffit de brandir une torche à proximité du tube pour incendier le véhicule.)

A neuf heures, l'immeuble de la radio était occupé. Mais sitôt terminé l'hymne national qui marquait la fin de la radio officielle, la radio clandestine commençait à diffuser. Elle n'a pas souffert une minute d'interruption pendant toute la durée de l'occupation. Avec la presse clandestine et les affiches qui, dès le premier jour de l'invasion, couvraient la façade des immeubles de la place Wenceslas, elle fut la principale source d'information de la population.

Sauf ce premier matin, l'occupation a été assez calme. Chaque soir, après le couvre-feu, les soldats se livraient à une bonne ronde de tir. On se demandait un peu pourquoi puisqu'ils ne faisaient face à aucune résistance. Les Tchécoslovaques ont vite compris que c'était offrir au massacre des occupants étaient près de 700.000, armés de chars, de blindés, de canons de campagne, de mitrailleurs et de fusils automatiques, l'armée régulière de la Tchécoslovaquie ne fait pas plus de 175.000 hommes.

A aucun moment, la population de Prague n'a cédé à la panique. Elle a vagué à ses occupations habituelles tranquillement comme si les chars, les blindés et les chars n'existaient pas. Les soldats, armés de pied en cap, étaient de loin les plus inquiets et les plus nerveux. C'est à leur nervosité qu'il faut attribuer la plupart des incidents qui ont fait des victimes pendant la première semaine de l'occupation.

Pourquoi les Soviétiques sont-ils intervenus malgré les assurances données à Cierna et à Bratislava quelques semaines auparavant ? Il convient de noter, en premier lieu, que ces assurances avaient été données par M. Kossyguine et que les autres membres du comité central, en particulier le premier secrétaire Léonide Brejnev, n'étaient pas tous d'accord avec lui.

Il est évident que les dirigeants du Kremlin et ceux des autres pays de l'Est, à l'exception de la Roumanie et de la Yougoslavie, n'ont rien compris à ce qui se passait en Tchécoslovaquie. Il ont cru à l'affaiblissement du communisme, à l'occidentalisation du régime, alors que le PC tchécoslovaque n'a jamais été aussi fort. Si une élection générale avait eu lieu en Tchécoslovaquie avant le 21 août, et même maintenant, il ne fait pas de doute que le parti communiste aurait non seulement conservé le pouvoir, mais balayé le pays pour la bonne raison que c'est le parti communiste qui a procédé aux réformes que réclamait depuis si longtemps la population. Les non communistes jusqu'aux adhérents d'autres partis sont partisans de M. Dubcek. Les quelques rares dissidents, outre, bien entendu, la demi-douzaine de membres pro-soviétiques du comité central qui ont invité l'armée du Pacte de Varsovie à occuper le pays — se sont tous levés pour les Russes entrés à Prague. Il est quand même significatif que les Russes n'aient pu trouver plus d'une vingtaine de collaborateurs parmi les membres de la police secrète tchécoslovaque qui aurait normalement dû être une alliée naturelle.

Les dirigeants des autres pays du bloc soviétique, notamment MM. Walter Ulbricht, en Allemagne de l'est, et Janos Kadar, en Hongrie, ont craint en outre que le mouvement de libération de la Tchécoslovaquie ne se propage chez eux et ne finisse par les emporter comme il a emporté M. Novotny. Les Tchécoslovaques tiennent Ulbricht pour l'un des grands responsables de l'action entreprise contre eux. Une semaine avant l'invasion, il avait visité inopinément la Tchécoslovaquie et avait dit sans ambages son mécontentement de la trop grande liberté qu'il y régnait, en particulier dans la presse. On le soupçonne d'avoir intercedé aussitôt après auprès de Moscou en faveur d'une intervention armée.

Enfin, il ne faut pas négliger la responsabilité du haut commandement du Pacte de Varsovie. Depuis plusieurs mois, redoutant la défection de la Tchécoslovaquie ou tout au moins le relâchement de la surveillance à la frontière de l'Allemagne de l'ouest, il réclamait l'autorisation d'intervenir. Le désaccord qui s'est fait jour entre progressistes et conservateurs à l'assemblée du 20 août du praesidium du Parti communiste tchécoslovaque fut le prétexte tout indiqué. Les leaders de la fraction conser-

Suite à la page 5

On doit maintenir la Tribune de la presse

La Tribune de la presse du parlement de Québec se réunit aujourd'hui en séance extraordinaire, à la requête de quelques-uns de ses membres. Ces derniers entendent profiter de l'occasion pour soumettre une résolution réclamant l'abolition pure et simple de cet organisme.

Nous souhaitons de tout coeur que la résolution en question soit écartée sans hésitation.

Apparemment, les tenants de l'abolition ont mal réagi à la critique qui a suivi la décision de la Tribune de ne pas admettre dans ses rangs le "journaliste" Gilles Grégoire, chef du Ralliement national. Ce sont ces critiques qui les auraient incités à faire un geste aussi draconien.

François Trépanier, courriériste parlementaire de La Presse à Québec, qui faisait part, hier, à ses lecteurs de la tenue de la réunion d'aujourd'hui, écrit : "La Tribune de la presse du parlement de Québec avait été créée il y a plusieurs années afin d'éviter au gouvernement des conflits d'intérêt dans l'accreditation des courriéristes parlementaires."

"Maintenant qu'on conteste cette prérogative de la Tribune de la presse, plusieurs courriéristes parlementaires ne voient plus l'utilité de leur organisme et jugent qu'il est temps que celui-ci cesse de servir de tampon entre la direction des journaux et le gouvernement."

Il est exact que la Tribune a été conçue et qu'elle est là pour décider, en lieu et place du gouvernement, qui aura droit aux avantages et privilèges que ce dernier met à la disposition des journalistes chargés de "couvrir" ce qui se passe dans l'administration et sur la colline parlementaire. C'est d'ailleurs un concept très sain. On vise ainsi à prévenir tout arbitraire de la part de l'Etat dans un domaine aussi délicat que celui de l'information.

Par contre, il est tout à fait inexact d'interpréter la critique soulevée par le rejet de la candidature de M. Gilles Gré-

ractère administratif. Ou, alors, elle pourrait réclamer juridiction sur les salles de conférence de presse afin d'assurer que les ministériels ne soient pas les seuls à y avoir accès.

Les problèmes ne manquent pas pour une Tribune de la presse parlementaire soucieuse de bien remplir son rôle. Aussi doit-elle demeurer en place pour les résoudre. Au risque d'encourir de nouvelles critiques!

Les Franco-Manitobains et les écoles de Saint-Léonard

Commentant la récente marche des parents anglophones sur Ottawa en vue de protester contre l'élimination progressive de l'anglais dans les écoles de Saint-Léonard, un porte-parole de l'Association canadienne-française d'éducation du Manitoba a dit qu'il sympathisait de tout coeur avec les manifestants. Et on comprendra facilement, devait-il ajouter, les motifs de cette sympathie. Les Franco-Manitobains ont été victimes de plus grandes injustices encore et pendant près d'un siècle. Ils ne sont d'ailleurs pas encore traités justement par leur gouvernement provincial.

Ces remarques avaient quelque chose d'assez ironique. Les manifestants d'Ottawa en effet, auraient provoqué des échos beaucoup plus bienveillants au Québec et dans le reste du Canada français s'ils avaient profité de leur voyage dans la capitale pour rappeler quelques-unes au moins des situations injustes qu'on continue de noter dans le reste du pays.

Les droits scolaires de la minorité francophone en dehors du Québec continuent d'être bafoués dans de très

nombreux endroits. S'il fallait que tous ces groupes traités injustement marchent sur Ottawa, le premier ministre Trudeau n'aurait guère de moments libres pour siéger aux Communes.

M. Trudeau n'a pas à être critiqué pour avoir reçu les manifestants. Même si les pécariats de certains d'entre eux brandissaient étaient d'une inspiration plus que dou-

teuse. Mais nous estimons que cette marche n'aura sûrement pas contribué à améliorer le climat des relations entre anglophones et francophones au Québec.

Le problème doit être réglé au niveau provincial. Il ne le sera pas ailleurs, même si certains semblent vouloir délibérément se tromper d'adresse.

V. P.

■ lettres

Réactions inadmissibles

Permettez que je formule quelques considérations en regard des écoles de Saint-Léonard. Je trouve que la réaction des anglophones est inadmissible et même aberrante, pour employer une expression de Monsieur Trudeau, pour les raisons suivantes :

- 1- le choix de l'école par les parents, c'est au point de vue religieux seulement;
- 2- une minorité n'a pas le droit, au point de vue linguistique, de travailler à l'extinction de la majorité;
- 3- beaucoup de Néo, et d'Italiens en particulier, sont au Québec transitoirement, le temps de recevoir leur éducation anglophone, pour ensuite filer vers l'Ontario ou les Etats-Unis où les lois de l'immigration sont très strictes;
- 4- les anglophones tiennent beaucoup à angliciser les nouveaux arrivants pour, plus tard, empiquer leurs collègues et leurs universités. Leur nombre restreint asséscherait leurs maisons d'éducation;
- 5- je trouve assez curieux qu'un prêtre canadien-français n'ait élevé la voix pour dénoncer ce génocide quand tous les prêtres italiens, des Peres irlandais et même l'évêque ont protesté publiquement;
- 6- monsieur Trudeau prétend

que l'assimilation par la force n'est pas une tactique rentable. Pourquoi donc toutes les autres provinces ont employé ce moyen et ont réussi à noyer les francophones? D'ailleurs c'est une question de vie ou de mort, sans la francisation des Neo-Canadiens, les Francophones sont voués à l'extinction à brève échéance.

7- comme monsieur Jean-Marc Léger, je prétends que les "Saint-Léonard" devraient oeuvrer dans tous les secteurs de la ville car la C.E.C.M. est la plus anglicisante des Commissions. Vous n'avez qu'à ouvrir les yeux et à regarder toutes les belles écoles que l'on construit aux anglophones dans la périphérie de Montréal, à des prix élevés et au financement desquelles doivent participer tous les propriétaires francophones.

8- pour en finir avec ce problème de langue, pourquoi les Canadiens français ne prendraient-ils pas ce moyen facile et peu explosif de ne parler que le français : dans les magasins, les taxis, les échanges téléphoniques, etc. Et enfin, le point le plus important et qui réglera tout le problème, c'est de faire du Français la langue du TRAVAIL.

M. TAILLEFER

Montréal, 16 septembre 1968

M. Johnson et l'affaire de Saint-Léonard

J'aimerais vous soumettre quelques images sur l'avènement de "la juste société".

Jedi dernier, l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard organisait une manifestation à Ottawa. Cette manifestation coïncidait avec l'ouverture des Chambres. On venait de proclamer l'avènement de "la juste société". C'est avec éclat que le premier ministre "bicultural" se rendit auprès des manifestants victimes d'oppression, pour sympathiser avec eux et fustiger les coupables. Il y avait non moins que l'ancien premier ministre Diefenbaker lui-même, qui surenchérisait sur place aux propos de M. Trudeau. La manifestation triomphait. C'était un précédent.

Depuis ce jour un an, il n'y avait eu que des délégations de Canadiens français, venues plaider des causes semblables ou bien pires encore. On les avait fait recevoir par le quatrième huissier de la dernière porte du Parlement en leur faisant bien comprendre que l'éducation relevait strictement de la juridiction provinciale.

Dans cette portion de "la juste société" représentée par les manifestants anglophones de Saint-Léonard sur le chemin du retour, un fait curieux méritait d'être souligné : la majeure partie d'entre eux jubilaient en italien!

François MORIN

Ville Saint-Laurent, 16 sept. 1968

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LES ORIGINES DE LA VIE

2 - L'apparition de l'homme

par Jacques Moretti, docteur ès sciences

Si l'on pouvait retracer avec certitude les étapes de l'évolution qui ont conduit de l'animal à l'homme, combien notre esprit, avide de précision, serait satisfait! Hélas! Malgré les découvertes qui se multiplient, nous sommes encore fort loin de pouvoir décrire ce cheminement.

Pourquoi? La raison en est fort simple. Les paléontologues ont découvert dans diverses régions d'Europe, d'Asie et d'Afrique des restes plus ou moins bien conservés, ici une mâchoire, là un tibia, ailleurs un fragment de crâne, parfois, mais rarement, des squelettes presque complets. À l'aide de ces morceaux, on s'efforce de reconstituer l'allure de l'individu, sa taille, la capacité de son cerveau; et cela n'est pas toujours facile. On tâche également de déterminer l'époque à laquelle ces primates ont vécu, avec une certaine approximation, d'après la faune fossile qui les accompagne, caractéristique des couches de terrain où on les a découverts. Enfin, si les restes hominiens sont associés à des outils ou autres vestiges de leur activité manuelle, on s'efforce de deviner le degré d'intelligence de leurs auteurs.

Grâce à ces méthodes, on peut caractériser 5 ou 6 espèces nettement simiennes, c'est à dire proches du singe (comme *Propliopithecus*, *Kenyapithecus*, *Dryopithecus*, *Oreopithecus*, *Remapithecus*, *Australopithecus*) et une dizaine d'autres, plus proches de l'homme (comme *Zinjanthropus*, *Tchadanthropus*, *Atlanthropus*, *Pithecanthropus*, etc.). Comment relier ces individus entre eux? La chose est d'autant plus malaisée qu'ils ont vécu longtemps et que certaines races, en voie de disparition, étaient contemporaines d'autres races en pleine expansion. C'est pourquoi, au lieu de tracer un arbre généalogique continu, il est plus sage de décrire un certain nombre d'étapes ou de vagues suc-

cessives franchies par l'humanité avant d'arriver à l'Homme Sapiens. Indiquons-les brièvement, à la lumière des découvertes modernes.

Au milieu de l'Eocène (40 millions d'années), on trouve un groupe de rongeurs ou d'insectivores (comme le hérisson, la taupe) qui évolue en deux directions différentes: une branche qui donnera les lémuriens et les singes, et une autre qui aboutira à l'homme. Sur cet axe d'homination et dans son voisinage se situent les primates dont le nom se termine en "pithecus", car ils ont des traits simiens. Ils s'étendent sur 30 millions d'années environ.

Le rameau hominide

À quelle époque le rameau hominide s'est-il détaché des rameaux voisins? Il est difficile de le dire, car les spécialistes ne sont pas toujours d'accord pour attribuer à un fossile une orientation vers un sens simien ou dans un sens humain. C'est pourquoi, actuellement, deux tendances s'affrontent: la courte, pour qui la bifurcation des rameaux pourrait se situer il y a 10 millions d'années, et la longue qui la fait remonter à 40 millions d'années. Une fois individualisé, le rameau hominide franchit plusieurs étapes mœurs connues:

1) Les *Australopithecus* sont des animaux de petite taille; ils ressemblent à des singes, mais ils ont acquis la station droite. Leur capacité crânienne va de 450 à 700 cm³. Ils vivaient il y a 1 à 3 millions d'années.

2) Les *Pithecanthropus* sont plus récents: 300.000 à 500.000 ans. Le volume de leur cerveau atteint 800 cm³;

■ lettres

Société juste et retraités

Enfin, les vieux fonctionnaires retraités de l'Etat se sentent tout guillerets, ravivés par le doux espoir qu'éveille dans leur cœur les nobles propos de M. Trudeau sur la société "juste" et la pauvreté. Comme le rappelait en décembre 1967, à la Chambre des communes, le député Stanley Knowles, bon nombre d'entre eux vivent pour ainsi dire, dans la pauvreté. La cherté de la vie a fait trop de bonds, voyez-vous, depuis leur adieu à la vie active, et l'indice tripoté qui masque les hausses successives, marque trop cruellement, à chaque palier de l'escalade, ces pauvres oubliés.

D'après M. Knowles, l'ex-ministre des finances Sharp, s'est tou-

jours opposé au relèvement des pensions des fonctionnaires à la retraite, à cause du précédent dangereux qui en résulterait pour la grande entreprise. Mais un esprit plus généreux souffle enfin sur la colline parlementaire. En effet, M. Trudeau, croisé de la justice sociale, s'attaque à la pauvreté au sein d'une société d'abondance. Il ne cache pas qu'il s'agit d'une oeuvre de longue haleine, vu tous les gouvernements, organisations et rouages en cause. Cela se comprend.

Toutefois, la justice commence à la maison, n'est-ce pas? et avant de regarder au loin, un redresseur de torts ne doit-il pas voir ce qu'il a sous le nez, ce qui relève

de sa compétence, ce qui engage sa responsabilité et ce qu'il peut corriger d'un trait de plume? Inutile de se leurrer, le principal agent de l'inflation au cours des ans a été le gouvernement, maître de la politique financière et fiscale. Si les fonctionnaires de l'Etat mis à la retraite un peu avant 1950 sont dans la gêne, aujourd'hui, et si ceux qui les ont précédés entre les deux guerres mondiales gémissent dans la misère, à qui la faute? L'érosion de la devise nationale a ruiné peu à peu une rente qu'ils avaient pourtant contribué à constituer avec des dollars de bon aloi, retenus sur leur traitement.

Dans la lutte à la pauvreté, quelle priorité plus évidente que le

redressement d'une situation qui met directement en cause le gouvernement-patron? Voilà pourquoi les vieux fonctionnaires retraités ont tant d'espoir, par le temps qui court, et qu'ils sont à mille lieues d'admettre que M. Trudeau ne soit qu'un sinistre farceur.

UN RETRAITE,
Saint-Lambert, 15 septembre 1968

LES RÊVES

Suite de la page 4

vatrice, MM. Alois Indra et Drohimor Kolder, sentant la partie perdue et craignant à bon droit d'être vidés du comité central au XIV^e congrès du parti qu'ils n'ont pas réussi à faire retarder, ont appelé Moscou à leur secours et les éperriers du Kremlin ont sauté sur cette occasion de rappeler la Tchecoslovaquie à l'ordre communiste.

Si les Soviétiques n'ont pas compris le mouvement tchécoslovaque, il faut en imputer la faute principalement à leur ambassadeur à Prague, M. Tchervonenko, qui les a constamment trompés sur le sentiment de la population et les intentions de ses chefs, MM. Dubcek, Svoboda et Cernik. Avec l'affaire tchécoslovaque, M. Tchervonenko a touché au sommet d'une carrière diplomatique plus fertile en bourdes qu'en coups de finesse. Qu'il suffise de rappeler qu'il était en poste à Pékin au début des années 60 quand les relations entre l'URSS et la Chine populaire ont commencé sérieusement de se détériorer.

L'opinion publique russe quant à elle, n'a jamais été informée. Elle a cru dur comme fer — et le croit encore — que l'ogre capitaliste était en train de croquer la Tchecoslovaquie parce que la presse écrite, parlée et télévisée ne lui a jamais rien dit d'autre. J'ai été à même de constater pendant l'occupation comment la presse soviétique trompait ses lecteurs. Chaque jour presque, la Pravda notait le courage des femmes tchèques qui, au risque de leur vie, portaient des cruches de lait et de vin aux soldats russes. Or, moi qui ai parcouru chaque jour les rues de presque tous les quartiers de Prague, je n'ai jamais vu un ou une Tchéque s'adresser aux soldats russes, bulgares, polonais ou hongrois autrement qu'en termes de mépris et si quelqu'un avait eu l'idée de leur porter du vin, c'eût été sûrement au risque de sa vie car l'ensemble de la population n'était guère disposé à fraterniser avec l'occupant.

ils ressemblent davantage à l'homme moderne que les précédents. Ils savaient faire du feu et tailler le silex.

3) Les Néanderthaliens sont encore mieux connus. Les plus anciens remontent à 200.000 ans; ils disparaissent d'Europe il y a 50.000 ans. En France, on les trouve dans le Sud-Ouest, dans les gisements célèbres de La Chapelle-aux-Saints, Le Moustier, La Ferrassie, etc. La civilisation de ces hominiens marque un net progrès sur celle des pithecanthropes. Ils font de beaux outils en silex, ils ensevelissent leurs morts.

4) L'*Homo Sapiens* fossilis, notre ancêtre direct, est très proche de nous: entre 30.000 et 10.000 ans. Il a peuplé le monde entier. Il sait travailler l'os, le silex, la pierre avec un art consommé et orner les grottes de peintures admirables, comme à Lascaux.

À partir de ces quatre vagues successives, on a tenté, à titre d'hypothèse de travail, de dessiner le tronc de notre arbre généalogique et de situer les branches latérales. Mais, de l'aveu même de leurs auteurs, il ne s'agit là que d'hypothèses. Il est certain que le passage des primates à l'homme s'est effectué très lentement. Comme pour le reste de l'évolution, de la bactérie aux poissons et aux mammifères, un très grand nombre de petites modifications ont dû s'accumuler sur un axe privilégié pour aboutir à l'homme moderne. D'autres mutations ont conduit à des impasses, aux espèces aujourd'hui éteintes.

La science nous propose une série de mécanismes selon lesquels la matière s'est progressivement structurée en édifices de plus en plus complexes, jusqu'à permettre l'apparition d'une première cellule vivante, puis en organismes qui, à leur tour, ont évolué jusqu'à donner tous les êtres que nous connaissons.

Nature du vivant

Ces données de la science moderne posent à la réflexion un certain nombre de questions que nous voudrions esquisser.

1) Et d'abord sur la nature du vivant. Avec plusieurs philosophes, nous soulignerons deux aspects caractéristiques du vivant. D'une part, le vivant est inséré complètement dans le monde matériel. Il est forcé des mêmes atomes que le reste du monde; il obéit aux lois de la physique, de la chimie, telles qu'on les établit pour les systèmes inertes. Mais, d'autre part, il émerge au-dessus d'eux. Il s'en distingue par son organisation et son comportement. Sur les cent atomes que l'on trouve sur notre terre (et dans l'univers), il en "choisit" principalement quatre: le carbone, l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, avec lesquels il bâtit ses molécules essentielles: glucides, lipides, protéides. Celles-ci présentent une structure très complexe, souvent asymétrique, pas encore complètement connue dans bien des cas. Ces molécules sont impliquées dans une série de réactions chimiques, des cycles dits de métabolisme. Ces cycles ne sont pas indépendants, mais ils sont eux-mêmes de simples rouages d'une énorme usine, où tout est réglé, auto-régulé. Au fur et à mesure que la vie progresse, la complexité croît, et en même temps, son unification dans les organismes de plus en plus centrés sur eux-mêmes, doués de propriétés caractéristiques: assimilation, croissance et reproduction, réparation etc.

Quand à l'oxygène et l'hydrogène s'unissent, la molécule d'eau qui résulte de cette combinaison présente une structure plus complexe, évidemment que celle de ses constituants, et qui rend compte de nouvelles propriétés ainsi ap-

parues. Chaque fois qu'un édifice chimique acquiert une structure plus complexe, de nouvelles propriétés émergent; l'intégration de ces structures en des systèmes de plus en plus organisés, unifiés, évolue parallèlement à l'émergence de nouveaux caractères du vivant.

2) Dans une démarche inverse, quand on descend l'échelle des êtres, de l'homme à l'animal, puis au végétal jusqu'aux êtres unicellulaires, on voit disparaître à chaque palier un certain nombre de propriétés spécifiques. Les bactéries, comme les autres êtres unicellulaires, sont bien des vivants; elles assimilent, croissent, se reproduisent. À l'étage au-dessous, on trouve les virus. Les plus simples d'entre eux sont de grosses molécules de nucléoprotéines qui, cependant, se reproduisent ou, si l'on préfère, sont reproduites par l'hôte qu'elles parasitent. Avec les virus, nous touchons à la frontière de la vie. Mais il est clair, après ce que nous venons de dire, qu'on ne peut situer cette frontière avec netteté; pour le préciser, il faudrait se donner de la vie une définition très étroite. Dire qu'un vivant est un être qui se reproduit, ne suffit pas, on vient de le voir. Entre matière et vie, le passage, d'un point de vue phénoménal est donc pratiquement continu, insensible, même si ce passage représente, au point de vue ontologique, le franchissement d'un seuil.

De l'atome à l'homme

3) Si la science peut nous expliquer comment, par quels mécanismes l'évolution conduit de l'atome à l'homme, elle ne peut nous dire pourquoi cette évolution semble dirigée vers l'homme: elle ne peut rendre compte de la signification philosophique de cette orientation.

C'est l'effet du hasard, répondent certains. L'évolution des vivants s'expliquerait par les mutations et la sélection naturelle qui, toutes deux, joueraient au hasard.

Cette thèse est insuffisante: elle est même abandonnée par des savants soviétiques illustres, comme Oparin. En effet, il ne s'agit pas d'expliquer simplement l'évolution du vivant, mais bien celle de la matière. Si les atomes s'unissent en molécules, si les molécules peuvent s'intégrer dans des réactions métaboliques, ce n'est pas l'effet du hasard: la matière possède bien ces propriétés dont il faut rendre compte. Si les mutations font apparaître de nouvelles structures vivables, c'est parce qu'elles étaient possibles, probables. En définitive, cela résulte des propriétés de la matière et de sa structuration.

Les matérialistes, qui refusent l'hypothèse d'une intelligence créatrice, sont alors acculés à reconnaître l'existence d'une "loi naturelle" qui préside à l'organisation de la matière (dont ils n'expliquent pas l'origine). Mais qu'est-ce que cette loi naturelle, cette nécessité qui pousse la matière à monter vers la vie et l'homme? N'est-ce pas retrouver les Logos immanents des philosophes stoïciens? Reconnaître dans la matière une pensée organisatrice, n'est-ce pas revenir à une certaine forme de panthéisme?

La matière existe, douée de propriétés évolutives: il faut rendre compte de son existence. L'évolution a un sens; il faut trouver une cause de ce sens. Le Hasard n'explique rien. Il est bien plus satisfaisant pour l'esprit de chercher la cause du sens de l'évolution dans un être spirituel, immanent et transcendant, que de la placer dans une matière dispersée, qui n'a pu se donner à elle-même l'être et ses possibilités. La réflexion philosophique nous y convie; la Révélation nous l'affirme.

(à suivre)

COPYRIGHT B.I.P.

CÉLÉBREZ AVEC NOUS LE HUITIÈME ANNIVERSAIRE DU RIN

RIN

8^{ème} ANNIVERSAIRE

Le RIN a été fondé il y a huit ans, en septembre 1960. Sa fondation a marqué le début d'une réflexion en profondeur sur l'avenir de la nation, et d'une action dynamique pour rendre aux Québécois, en même temps que leur fierté, leur seule patrie, le Québec.

Venez célébrer avec nous cet anniversaire, et faire le point sur les grandes questions de l'heure: la victoire de St-Léonard, la contestation étudiante, la grève de la RAQ, etc.

ENEZ ENTENDRE:
Léopold Gareau
Marcel Chaput
François Aquin
Pierre Bourgauff

LE RIN A LA TV / CHLT Canal 7
tous les samedis à 5:45 heures p.m. à partir du 5 octobre

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE

SAMEDI SOIR
21 SEPTEMBRE À 8:30
Centre Maisonneuve
angle Hochelaga et Viau

RIN

801, RUE SAINT-HUBERT,
MONTREAL 11
TEL. 382-2411

vient de paraître

FIDES

245 est, Boul.
Dorchester
Mt. - 861-9621

UN SENS AU VOYAGE

1- RÉFLEXION SUR L'EXISTENCE CORPORELLE

Fascicule d'enseignement religieux pour la 9^e année (secondaire 3)

Ces documents catéchétiques ont été composés par l'Office Catéchistique Provincial du Québec

Équipe de rédacteurs: Jean-Guy Myre, Andrée Pilon, Claude Quiviger, Jean-Louis Rodrigue

Illustrations en couleurs
livre de l'élève: \$1.60

suites
de la première
page

L'AFFAIRE

aussi complète qu'elle le sera plus tard, l'intervention faite alors est conforme quant au fond à celles qui vont suivre. C'est la forme qui en est différente et qui révèle peut-être un premier type de personnage.

Le deuxième homme

Le deuxième personnage est celui de l'homme politique; c'est M. Trudeau à la conférence de presse qu'il donnait à l'émission "Deux plus un" dimanche soir au réseau français de la télévision d'Etat.

L'impression qu'on retient des propos du premier ministre (et elle est contestée parmi ses collaborateurs) est celle d'un homme politique qui reste extrêmement ferme quant au fond de sa thèse et qui la réitère avec force.

Mais en même temps, on dirait qu'il s'agit pour lui de faire oublier son comportement de la conférence de presse, d'atténuer l'image d'un chef de gouvernement très irrité.

Quand les journalistes, incapables de se souvenir des termes exacts qu'il a employés, laissent entendre qu'il a parlé d'agent secret, de subversion, il se rebiffe: "Ah oui, si les gens ont parlé de ça, c'est quand même un peu gros. Moi je n'ai pas parlé de subversion, ni d'agent secret".

Quand les journalistes lui rappellent qu'il a parlé d'agent plus ou moins se-

cret", il n'a pas la moindre réaction. A partir de ce moment d'ailleurs il n'emploie que l'expression "agent non secret".

Est-il question de la disproportion entre l'affaire et sa propre réaction? M. Trudeau fait un nouveau partage des responsabilités: "Je ne pense pas que ma réaction ait été disproportionnée, il se peut que l'usage qu'on ait fait de mes paroles le soit dans certains milieux".

Et va pour l'adresse de l'homme politique.

Le troisième homme

Enfin, il y a l'homme d'Etat, celui qui (en français dans le texte), établit en Chambre de façon claire et particulièrement bien équilibrée la position du Canada au sujet des relations avec la France et la politique canadienne d'égalité culturelle.

Il invite l'aide de la France aux communautés canadiennes-françaises de tout le pays. Mais il établit avec fermeté et dignité que cela doit se faire dans les formes si cela doit réussir. "C'est parce que cette question est d'une importance fondamentale et non pas seulement une question de protocole, que le gouvernement considère qu'il a le droit d'être renseigné, d'être consulté par le gouvernement français au sujet d'activités telles que celles qui ont fait la manchette ces jours derniers".

Même ton et même équilibre, lorsqu'il s'agit d'établir la politique d'égalité linguistique. Le premier ministre évoque les mérites du dossier québécois dans ce domaine. Il en évoque les faiblesses récentes. Et il avise les Canadiens de langue anglaise qu'ils ne doivent pas être distraits de leurs responsabilités extrêmement lourdes dans le domaine des droits linguistiques. Le leur signale à la fois les promesses non te-

nues et les choses qui restent à faire.

Toute agressivité a alors disparu, le choix des mots est particulièrement soigné et le ton est différent de tout ce que l'on a vu, et cela, pour des raisons qui sont évidentes.

Concilier les personnages

La difficulté est donc de concilier les trois personnages en attendant que le premier ministre lui-même fasse l'équilibre de ces personnalités apparemment diverses.

Le point de départ de cette opération paraît devoir être de réduire un peu l'agressivité du premier ministre devant les journalistes. On aurait mauvaise grâce à contester le bien-fondé de certaines réserves qu'entretient le premier ministre à l'égard de la presse ou même d'un certain manque de respect pour les scribes de la presse.

Mais il reste que c'est peut-être là une des raisons qui motivent les réactions du premier ministre en conférence de presse. Des journalistes en ont cherché d'autres.

L'un d'eux a fait l'autre jour l'hypothèse que M. Trudeau se souvient peut-être devant les journalistes, que quand il prenait lui-même la plume, c'était le plus souvent pour réduire en miettes les puissants de ce monde. Il n'ignore donc pas que c'est aussi le plaisir, même si ce ne peut être l'objectif, des journalistes.

Nous voilà donc dans des théories tout aussi savantes et peut-être tout aussi farfelues que celles que nous évoquons plus haut.

Quoi qu'il en soit de tous ces personnages et quel que soit leur rapport avec l'intérêt public, on doit dire que le troisième impressionne les journalistes, mais c'est le premier qui "fait la copie" la plus imagée.

On prend cependant les journalistes à regretter que ce premier personnage ne soit pas plutôt au service de l'opposition d'où il pourrait mettre en pièces le discours du trône que vient de présenter le gouvernement ou pourfendre un ministre des affaires extérieures qui sent le besoin de dire que le gouvernement canadien n'est pas au courant d'un génocide qui se produirait au Biafra, ou qui reçoit une délégation de Tchéques au lendemain du coup de Prague en leur disant que "nous traversons — et en particulier les Tchéques, — des jours bien difficiles".

PAUL MARTIN

duquel toutes les provinces auront le droit de jouer à fond leur rôle dans le régime fédéral.

La révision de la constitution canadienne fait couramment l'objet de négociations à huis clos entre de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux en vue d'une conférence constitutionnelle des chefs de gouvernement qui doit avoir lieu avant Noël.

Réformes

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a fait connaître à diverses reprises que dans la réforme constitutionnelle, le gouvernement fédéral accorde la priorité à des garanties linguistiques constitutionnelles, à une réforme du Sénat et à une réforme de la Cour suprême du Canada, deux des principales institutions du fédéralisme canadien.

M. Martin, qui prononçait hier son premier discours au Sénat, auquel il a accédé au printemps après avoir abandonné son ancien portefeuille des Affaires extérieures, a glissé la première indication officielle que le gouvernement, dans la réforme du Sénat qu'il envisage, prévoit une représentation directe des provinces impliquant raisonnablement des nominations faites par les gouvernements de chaque province.

M. Martin a défini les catégories des pouvoirs qui sont essentiels au gouvernement fédéral en présentant les limites qui pourraient être imposées au pouvoir fédéral:

A - "Notre aptitude à administrer les affaires économiques.

B - "L'indivisibilité de notre présence internationale.

C - "Notre aptitude à agir dans l'intérêt national dans les questions qui touchent tous les Canadiens."

M. Martin, par ailleurs, a proposé que le Sénat, par son comité sur les Affaires extérieures fournisse un forum général et prestigieux de discussions publiques sur la politique étrangère.

Il a souligné que la politique étrangère est de nos jours l'affaire de tous et qu'en général les citoyens manifestent un grand intérêt sur ce qui se passe ailleurs dans le monde.

TREMBLAY

ne peut donc être vraiment forte que si elle est utilisée dans tous les domaines de l'activité humaine et en particulier dans les domaines du travail, de l'instruction publique et de la recherche scientifique. Une langue tend à s'atrophier si elle reste limitée au foyer, à la paroisse et à l'école.

10 - Vu le projet du gouvernement central de créer des districts bilingues au Québec,

il est indispensable que l'Etat québécois, pour sauvegarder sa langue et sa culture, soit doté d'un statut qui lui soit propre et qui lui permette de réaliser les objectifs de sa politique linguistique et culturelle sur le plan québécois aussi bien que sur le plan international. Le Québec a le devoir et le droit d'assurer son existence en tant que nation; une législation à cet effet paraît normale, à la condition que les droits de la minorité officielle y soient respectés.

"Nous n'avons pas l'intention, a dit le ministre des affaires culturelles, de brimer la minorité anglophone du territoire, en lui imposant l'unilinguisme français, même si nous devons déplorer le sort que subissent les nôtres hors de nos frontières. Si nous devons organiser des cortèges vers la capitale canadienne chaque fois que les droits du français sont lésés, nous aurions des manifestations 365 jours par année à Ottawa. Non, nous ne jouerons pas ce jeu d'enfants.

"Sans dénier à cette minorité anglophone les droits acquis, il importe de lui faire comprendre qu'il y a ici une majorité qui n'entend plus se laisser imposer de force la langue de la minorité. C'est là la tâche des pouvoirs publics et du gouvernement. Et j'insiste là-dessus: le gouvernement ne peut seul, d'autorité, réveiller la fierté des nôtres et les forcer à parler le français et à améliorer leur langage. Il faut que les Canadiens français prennent leurs responsabilités, qu'ils exigent partout du français et qu'ils se refusent à plier l'échine comme des valets.

"Héritier d'une langue et d'une culture originales, le Québec a le devoir de maintenir une tradition et un ensemble d'institutions qui le relient à la mère-patrie française et, son vouloir-vivre collectif l'incite à se défendre contre l'assimilation d'où qu'elle vienne. C'est pourquoi, il nous faudra légiférer le plus tôt possible et ce, je le répète, sans trahir les droits de notre minorité anglophone qui, soit dit en

passant, se trouve dans une situation privilégiée au Québec. Toutefois, cette politique du respect de cette minorité ne doit pas nuire à notre propre épanouissement".

D'autre part, le ministre a souligné que les mécanismes dont dispose le gouvernement en vue de planifier son action dans le domaine de la langue se présentent de la façon suivante:

● Il y a d'un côté, au service du gouvernement, l'Office de la langue française du Québec, assisté de sa commission consultative et de ses spécialistes;

● De l'autre, le service de promotion du français qui prolonge le travail de l'office en lui donnant cette dimension dynamique qui lui avait fait défaut jusqu'à présent;

● Enfin, il y a les services régionaux de la langue française, dont l'oeuvre de vulgarisation rejoint le grand public et l'incite à participer au mouvement général de correction et de rectification de la langue. Tout le travail des services régionaux — il en existe déjà près d'une demi-douzaine — est vu et approuvé par l'office, qui joue un rôle d'organisme régulateur.

L'Office installera bientôt des services permanents à Montréal.

HUMPHREY

montrait polie mais assez réservée. Des applaudissements saluaient certes son éloquent appel aux jeunes à participer effectivement à la vie politique ou sociale plutôt que de

céder à la violence. Mais un petit groupe d'irréductibles demeurait assis, le visage fermé, et leur porte-parole, prenant directement à partie le vice-président, lui jetait: "Nous ne devrions pas être au Vietnam".

MOSCOU

fait des concessions à Moscou en adoptant des lois sur la presse et sur la liberté de réunions, on est loin de "la chasse aux sorcières contre-révolutionnaires". Presque personne n'a été arrêté et pour reprendre une boutade lancée par un intellectuel, l'intervention de 600.000 hommes se solde pour l'instant sur ce plan par la dénonciation par un membre du parti d'un philosophe progressiste M. Ivan Svitak qui est d'ailleurs à l'étranger.

ABOLITION

Suite de la page 3

le. Malgré l'absence de normes professionnelles et d'organismes représentant tous les journalistes du Québec, nous estimons que les membres de cette tribune parlementaire s'arrogeant un droit qui devrait être contrôlé par l'ensemble des journalistes. Il n'appartient pas à un groupuscule, quel qu'il soit, de décider arbitrairement si un citoyen quelconque qui exerce régulièrement les fonctions de journaliste dans un quotidien reconnu peut ou ne peut pas être accrédité comme correspondant. La décision de la tribune revêt à nos yeux toutes les apparences d'un acte de censure idéologique." Massue Belleau, Gilles Constantineau, Jacques Desrosiers, Jacques Guay, Michel Lapalme, Paul-M. Lapointe, Mario Leclerc.

Employeurs et Salariés

À partir du 1^{er} novembre 1968,

le salaire minimum sera augmenté comme suit:

ORDONNANCE NO 4, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS

Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS

Salariés auxquels s'applique la Loi du Salaire minimum i.e., toutes personnes: ouvriers, commis, fonctionnaires ou employés quelconques dans tous genres de travaux, industries, commerces, entreprises, services, négocios ou affaires de quelque nature que ce soit.

SALARIÉS EXEMPTÉS

Domestiques de maison
Travailleurs agricoles
Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
Ceux régis par une autre ordonnance de salaire minimum
Le conjoint de l'employeur et ses enfants
Les membres du clergé et ceux d'une institution religieuse
Les aveugles travaillant dans des établissements où ils constituent la majorité des salariés
Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation
Les patients non libérés d'hôpitaux psychiatriques lorsque placés, avec l'approbation des officiers du ministère de la Santé, chez des employeurs en vue de leur réadaptation dans la société
Les personnes rémunérées de quelque façon que ce soit et travaillant en dehors de l'établissement d'un employeur sans qu'un contrôle puisse être exercé sur le temps affecté à ce travail.

SEMAINE NORMALE

48 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Taux et demi du salaire effectif en plus de 48 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE

(article 16)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1 ^{er} novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) les salariés âgés de moins de 18 ans	\$0.85	\$0.80	\$1.05	\$0.95
b) les salariés à l'essai durant les 60 premiers jours	\$0.95	\$0.90	\$1.15	\$1.05
c) les autres salariés	\$1.05	\$1.00	\$1.25	\$1.15

Région 1: Île de Montréal
Île Jésus
Comtés de Chambly et de Taillon

Région 2: autres régions du Québec

ORDONNANCE NO 5, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS

Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS

Les salariés des établissements spécialisés dans les Services d'éducation
Services hospitaliers et de santé comprenant aussi les hospices, les foyers pour vieillards, convalescents ou enfants
Service du culte et les services de bienfaisance
Services récréatifs et de divertissements
Services d'entretien
Services de protection et de maintien de l'ordre public
Services de conciergeries et les clubs résidentiels
Services de livraison
Services de taxis
Services de réparation et de cirage des chaussures
Services de blanchissage, nettoyage et pressage des vêtements.

SALARIÉS EXEMPTÉS

Domestiques de maison
Travailleurs agricoles
Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
Le conjoint de l'employeur et ses enfants
Les membres du clergé, ceux d'une institution religieuse et les salariés affectés aux offices du culte
Les étudiants employés dans une colonie de vacances ou dans l'exécution d'un programme récréatif ou éducatif organisé pour les enfants
Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements de services choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation
Les patients non libérés d'hôpitaux psychiatriques lorsque placés, avec l'approbation des officiers du ministère de la Santé, chez des employeurs en vue de leur réadaptation dans la société
Les personnes rémunérées de quelque façon que ce soit et travaillant en dehors de l'établissement de service sans qu'un contrôle puisse être exercé sur le temps affecté à ce travail.

SEMAINE NORMALE

54 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Taux et demi du salaire minimum en plus de 54 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE

(article 17)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1 ^{er} novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) les salariés âgés de moins de 18 ans	\$0.75	\$0.70	\$0.85	\$0.80
b) les salariés à l'essai durant les 60 premiers jours	\$0.85	\$0.80	\$0.95	\$0.90
c) les autres salariés	\$1.00	\$0.90	\$1.10	\$1.00

Région 1: Île de Montréal
Île Jésus
Comtés de Chambly et de Taillon

Région 2: autres régions du Québec

ORDONNANCE NO 8, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS

Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS

Les salariés des établissements d'hôtellerie, tels
Un hôtel, un restaurant, une maison de logement ou un camping au sens de la Loi de l'Hôtellerie
Un local où des boissons alcooliques sont vendues pour consommation sur place
Une entreprise qui vend, livre ou sert des repas pour consommation à l'extérieur.

SALARIÉS EXEMPTÉS

Domestiques de maison
Travailleurs agricoles
Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
Le conjoint de l'employeur et ses enfants
Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements d'hôtellerie choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation.

SEMAINE NORMALE

54 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Taux et demi du salaire minimum en plus de 54 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE

(article 16)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1 ^{er} novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) salariés à l'essai moins de 18 ans	\$0.85	\$0.80	\$0.95	\$0.90
b) les autres salariés	\$0.95	\$0.90	\$1.05	\$1.00
c) les gardiens logés gratuitement par semaine	\$50.00	\$45.00	\$55.00	\$50.00

Région 1: Île de Montréal
Île Jésus
Comtés de Chambly et de Taillon

Région 2: autres régions du Québec

Renseignements et documentation:

2875 boul. Laurier, Ste-Foy,
Québec 10. Tél.: 693-4940

355 rue McGill,
Montréal. Tél.: 861-7351



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère du Travail
Commission du Salaire minimum

Grant Johnston
& CO. LIMITED

1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200
Membre: Bourse de Montréal — Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Il a fait
un gain de
1/8 hier!
Pourquoi pas vous?

Certains indices, aujourd'hui insignifiants, annoncent peut-être déjà les tendances de demain. Il faut cependant avoir de l'habileté et de l'expérience pour le reconnaître... et les connaissances d'un expert pour en tirer parti.

La spécialité de Grant Johnston, c'est de recruter pareils talents. Mais une fois que nous les avons, nous les appuyons de toutes les ressources de notre service de recherches, y compris l'outillage le plus moderne qu'on ait pu concevoir pour avoir instantanément le pouls du marché.

Nous aimerions mettre ces services à votre disposition pour vous aider à préparer votre programme personnel de placement. Venez donc faire un tour.

condition



Un bien long voyage Prague-Toronto pour un si petit homme. Jan Vavra, âgé de trois ans est l'un des 203 réfugiés tchécoslovaques qui ont trouvé refuge au Canada, ces jours derniers. Il est arrivé dimanche avec ses parents à l'aéroport international de Toronto. (photo PC)

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses. Suivez cet automne

Les cours de fine cuisine familiale

de Base ou de Réception

du professeur et chef bien connu

M. HENRI BERNARD

ils débiteront cette automne à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

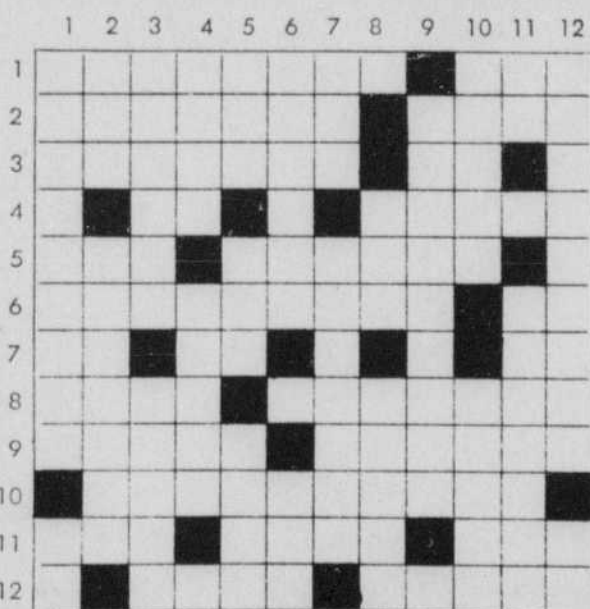
S'adresser à: **INSTITUT D'ART CULINAIRE**

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal

Tél. 843-6481

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Député de Beauce à Ottawa. - Baccalauréat.
- Qui est d'ivoire. - Ville en face de la capitale fédérale.
- Plante dont les grains servent à l'alimentation de l'homme. - Le meilleur en son genre.
- Indium. - Au-delà de.
- Moi (latin). - Qui excède de beaucoup de la taille ordinaire.
- Arbrisseau cultivé dans le Proche-Orient. - Celtium.
- Lui. - Préfixe privatif. - Héium.
- Irlande. - Audition d'un seul artiste, sur un seul instrument.
- Joindra. - Qui est de Dieu.
- Avec assiduité.
- Tente avec audace. - Femme d'un chien de chasse. - Les tiens.
- Met en circulation. - Unité de mesure de volume du bois de chauffage employé.

Verticalement

- Sorel est le chef-lieu de ce comté. - Métal précieux.
- Ornement en forme d'oeuf. - Ecrivain né à Saint-Tite; auteur de Ti-Coq.

- Ville de Vaudreuil. - Monnaie.
- Peu de chose. - Troisième personne.
- Se rendra. - Eau-de-vie.
- Organe du vol.
- Prénom du maire de Québec. - Convenu.
- Seule. - Canal pour conduire l'eau.
- Organisation des Nations unies. - Sommets des arbres.
- Ville de la Côte Nord, près de Baie-Comeau.
- Partie supérieure du corps humain. - Fait sonner lentement.
- Aluminium. - Former avec la voix des sons musicaux.
- Ensemble des clients. - Sélénium.

Solution d'hier



La "pilule" est à l'origine d'une évolution sexuelle sans précédent dans le monde

• 8 millions de femmes l'utilisent aux Etats-Unis

NEW YORK (PA) — Elles ont à peu près la dimension d'un cachet d'aspirine, mais elles sont puissantes et on en avale des milliards par année. Leur nom générique est "la pilule".

De six à huit millions d'Américaines prennent actuellement cette pilule qui a déclenché une révolution à l'échelle mondiale. On sait que celle-ci prise par les femmes comme contraceptif contient des hormones féminines artificielles qui empêchent la production mensuelle de l'ovule, susceptible d'être fécondé.

Efficacité

Physiologiquement, la pilule contraceptive est à 100 pour cent efficace. Psychologiquement, elle rend la sexualité plus attirante encore pour des millions de femmes, mais elle en force d'autres à analyser leur état de frigidité lorsqu'elles ne peuvent plus se servir de la crainte de la maternité pour éviter la sexualité.

Moralement, la pilule crée une crise de conscience chez les femmes catholiques qui l'utilisaient ou veulent continuer de le faire depuis la publication de l'encyclique papale interdisant toute forme de contraception.

Médicalement, la pilule provoque la crainte d'un risque de coagulation du sang.

Sociologiquement, on se demande si la pilule menace de mettre fin au rôle dominant de l'homme dans la famille.

Une recherche sur 15.000 femmes

Il est injustifié de craindre que la pilule devienne une invitation au relâchement sexuel, a affirmé le Dr Aaron Shilo, anthropologue et sexologue attaché à l'université de Pittsburgh, qui a étudié les cas de 239 femmes avant et après qu'elles aient commencé à utiliser ce contraceptif.

Le Kaiser-Permanente Medical Care Program de Californie poursuit une étude médicale à longue échéance auprès de 15.000 femmes, sur les réactions psychiques ordinaires et extraordinaires à la pilule, grâce à un octroi de l'Institut américain pour la santé infantile et le développement humain. Ces résultats qui seront connus d'ici quelques années seront très riches en information puisque la recherche couvrira une utilisation d'une dizaine d'années des usagers de la pilule.

Conséquences

Certaines femmes qui utilisent ce contraceptif deviennent déprimées, au moins pour un temps, et selon les experts, cet état dépressif semble être à la fois de nature émotive et peut-être aussi causé par l'effet de la progestérone contenue dans le contraceptif.

Dans l'ensemble cependant, la majorité des femmes qui prennent des pilules en sont satisfaites, selon les autorités médicales.

Sur 100 Canadiennes interrogées, 22 ont déclaré que leur désir sexuel avait augmenté depuis qu'elles utilisaient la pilule; 13 ont dit que leur libido avait diminué et 55 n'ont fait état d'aucun changement. Pourtant, 53 ont déclaré tirer meilleure satisfaction de leurs relations sexuelles, et seulement quatre ont affirmé que la pilule rendait la sexualité moins attirante pour elles.

Des risques très limités

Il semble que la majorité des médecins considèrent le risque lié à la pilule comme très minime ou tout au moins suffisamment limité pour en justifier l'usage.

"Il est probable qu'aucune substance, même le sel de table, et certainement aucune drogue efficace ou médicament, ne puisse être pris pendant une longue période sans quelques risques, fussent-ils minimes", a déclaré le comité consultatif de l'administration américaine des aliments et drogues sur l'obstétrique et la gynécologie.

Des études effectuées en Grande-Bretagne ont indiqué "une association définie" entre l'usage de la pilule et l'incidence de désordres de la coagulation sanguine, dont 36 réactions mortelles. Mais cette conclusion ne peut être

appliquée aux Canadiennes ou aux Américaines, souligne les experts car l'incidence de tels désordres pourrait être différente de celle rencontrée en Grande-Bretagne.

On suppose sans le confirmer toutefois qu'il y ait preuve d'une relation entre la pilule et les congestions cérébrales, et entre le médicament et des caillots dans la rétine de l'oeil, fait savoir l'administration américaine des aliments et drogues.

La majorité des femmes qui utilisent la pilule contraceptive manifestent selon le Dr John J. Schrogie du bureau médical de l'administration des aliments et drogues, certains changements dans le complexe mécanisme de coagulation normale du sang, mais la grande majorité d'entre elles ne ressentent aucun trouble, a précisé le médecin.

Pas de cancer à l'horizon

Certaines autorités se sont demandées si la pilule pouvait provoquer le cancer mais il n'existe aucune preuve en ce sens. En fait, les pilules devraient plutôt normalement réduire le risque de cancer du sein, selon le Dr Charles Huggins de Chicago, titulaire d'un prix Nobel pour la recherche sur le cancer.

Effets secondaires mineurs

Environ le cinquième des femmes commençant à faire usage de la pilule font état d'effets secondaires comme la nausée, la tendance à engraisser de quelques livres, la fatigue ou d'autres symptômes qui disparaissent normalement après quelques cycles menstruels. Par contre, plusieurs autres y trouvent un effet bénéfique: la pilule corrige les troubles mineurs de la menstruation.

Ces effets mineurs peuvent d'ailleurs être réduits, selon les gynécologues compétents en trouvant la pilule qui convient précisément à telle ou telle femme.

On promet pour l'avenir des techniques anticonceptionnelles plus avancées que la pilule.

Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
Sept. 17	Défilé de modes à 19h30 et 21h30	Terre des hommes.
au 22	au restaurant-terrasse "Le Canon" du pavillon du Québec. Collection de la boutique Masculin-féminin.	
19	Congrès de l'ass. des infirmières canadiennes s'occupant d'hygiène industrielle.	Hôtel Windsor Montréal.
19	Congrès à Québec de l'ass. des puéricultrices et gardes-bébés. Thème: "L'hôpital d'aujourd'hui et la spécialité infantile". Les séances se poursuivront le 20 septembre.	2030 boul. Sir Wilfrid Laurier, Qué.

Exposition: Les oeuvres de Bernard Chaudron ouvriront la Galerie des Artisans, à partir du 19 septembre jusqu'au 9 octobre. 2025 rue Peel, Mtl.

BERTRAND

NOUVEAUX DISQUES
GRAVURE UNIVERSELLE



\$3.85
SANS DIVIDENDE



Peter, Paul & Mary
Late Again (1971)



Françoise Hardy
"L'AMITIE" (1962)



Trini Lopez
Country (1960)



Jimi Hendrix
Experience (1961)



Dean Martin's Greatest Hits
Vol. 2 (1962)



Frank Sinatra's Greatest Hits
(1955)

LE DÉFI AMÉRICAIN

DE SERVAN-SCHREIBER
\$4.75
SANS DIVIDENDE

BERTRAND

• PLACE BONAVENTURE 878-3031
• 1009 QUES ST-CATHERINE 288-3146
• PLACE VILLE MARIE 861-5808

Carrefour international d'étudiants a besoin de \$35,000 pour poursuivre ses activités

Carrefour international d'étudiants est un centre de rencontres et d'échanges, ouvert tous les jours de l'année, et qui reçoit en moyenne par an 20.000 visites d'étudiants et stagiaires, venant de plus de 80 pays, dont environ un tiers de Canadiens.

Il est dirigé par une équipe d'hôtes dont le salaire n'est pas à la mesure des services rendus, mais qui se sentent responsables de réaliser en étroite collaboration avec les étudiants et le milieu canadien un triple but: celui d'offrir un foyer où les étudiants d'outre-mer puissent trouver une réponse à leurs problèmes d'isolement; permettre une expression créatrice et une confrontation dynamique d'expériences et valeurs culturelles diverses, par des activités éducatives et récréatives; faciliter la rencontre entre, les étudiants et le milieu canadien en vue de stimuler la compréhension mutuelle et l'accueil réciproque.

Mais la réalisation de ces

objectifs n'est guère possible sans l'apport et le soutien financier du public. Aussi Carrefour international lance-t-il une campagne de souscription auprès des étudiants eux-mêmes mais surtout auprès du grand public qui est invité à collaborer à l'oeuvre en souscrivant généreusement.

Des démarches sont en cours auprès des gouvernements fédéral et provincial afin d'obtenir sous forme de subsides gouvernementaux, une aide substantielle. Mais pour survivre, Carrefour a besoin de \$35.000 sans quoi l'organisme devra songer à fermer ses portes.

Une enquête récente a prouvé que ce centre d'accueil complète les services que les étudiants ne trouvent pas aux universités de Montréal et de McGill. Aussi serait-il malheureux que l'existence de Carrefour international soit mise en péril.

La campagne de souscription se poursuit jusqu'au 23 septembre inclusivement. On

peut communiquer avec Carrefour international d'étudiants à l'adresse suivante: 6020 avenue Wilderton, Montréal (tél: 731-8045).

Voulez-vous jouer au maharajah? Faites tisser votre propre tapis en Inde.



Quel luxe que de faire tisser à la main, spécialement pour vous, un tapis dont vous aurez vous-même commandé les teintes, le dessin et la texture!

Rien ne vous empêche de le faire. Sans doute devriez-vous y mettre quelques roupies de plus, et choisir avec discernement les couleurs et les motifs qui conviennent le mieux pour votre décor et vos goûts. Ensuite, nous nous chargerons de mettre à l'oeuvre nos joyeux petits tisserands hindous, et vous n'aurez plus qu'à attendre patiemment le résultat.

Mais si vous préférez un tapis turc, marocain ou écossais,

nous pourrions tout aussi bien le faire réaliser pour vous. Les tisserands qui travaillent pour nous dans différents pays peuvent créer un chef-d'oeuvre exquis, rigoureusement conforme à vos désirs.

Venez examiner nos échantillons de tapis sur commande à notre magasin du centre de la ville ou à notre salon d'exposition de la Côte-de-Liesse, juste à côté du Grand Motor Hotel.

Même si vous ne tenez pas à jouer au maharajah, vous pouvez vous montrer un "vrai gros monsieur".



Perfection Rug

1183, rue Sainte-Catherine o., 842-9991, du lun. au sam. 9h-17h30; jeu., vend. jusqu'à 21h.

7800 ch. de la Côte-de-Liesse, 731-7979, du lun. au ven. 9h-17h30

LEOPOLD LACHANCE
FOURRURE

(autrefois de 1040 ouest, rue Sherbrooke et 2150 de la Montagne) maintenant directeur de

J.K. WALKDEN LTD.

sera heureux de vous recevoir au salon de J.K. Walkden, situé à 1480 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 25.

935-8579

informations

La chute d'Owerri aggrave le sort des populations civiles

de l'envoyé spécial de l'AFP, François Mazure

OBI-UTURU (BIAFRA) — La chute d'Owerri, deuxième pointe du "triangle de fer" biafrais. Aba-Umuahia-Owerri à tomber en 12 jours (Aba avait été prise par les fédéraux le 4 septembre), constitue un grave revers pour les Biafrais à plus d'un titre: elle doit avoir, estime-t-on, des répercussions sérieuses sur trois fronts: celui des réfugiés et de la famine, celui de la distribution des secours, et enfin sur le plan militaire.

— Problème des réfugiés: — la chute de la ville a déclenché un exode de populations d'une ampleur sans précédent, qui serait de l'ordre d'un million de personnes selon les estimations des Européens engagés sur place dans les opérations de secours. Ce nouvel afflux de réfugiés se produit en effet dans un territoire regorgeant de "personnes déplacées" (après la chute d'Aba, la moitié de la population du secteur, plus d'un demi-million en comptant les réfugiés, s'était déplacée dans la région d'Owerri, l'autre moitié allant vers Umuahia). D'autre part, selon un groupe de missionnaires arrivés hier à Obi, les populations d'Owerri et des agglomérations voisines n'auraient pas fui cette fois en direction d'une autre localité, comme c'était la règle dans le passé, mais directement dans la brousse. "Auparavant, a dit un des missionnaires, les gens quittaient une ville pour aller se réfugier dans une autre, mais cette fois-ci ils n'avaient nulle part où aller. Umuahia est trop loin et d'un accès trop dangereux maintenant. Alors ils sont partis droit devant eux, en direction de l'est, la seule où l'on puisse

encore faire une trentaine de kilomètres sans entendre le canon. C'était une véritable marée humaine qui s'est écoulée pendant deux jours sur les routes, et les sentiers, envahissant tout et finalement s'enfonçant dans la brousse pour essayer de se cacher."

— Distribution de secours: — la chute d'Owerri porte également un coup très dur à l'organisation mise en place pour la distribution des secours aux réfugiés. C'est en effet dans cette ville que "Caritas" et le Conseil mondial des Eglises avaient établi leurs dépôts centraux où ils entreposaient les vivres et les médicaments qui leur parvenaient par avion avant de les distribuer dans les camps de réfugiés. La Croix Rouge internationale et la Croix Rouge biafraise avaient également des dépôts à Owerri. La chute de la ville va rendre très aléatoire la distribution des secours, dans une situation générale très confuse depuis quelques jours. Le problème a maintenant pris une ampleur dont le bilan suivant peu donner une idée:

— Avant la chute d'Owerri et même avant celle d'Aba, les autorités compétentes donnaient les chiffres approximatifs suivants (les chiffres exacts ne peuvent pas être obtenus en raison des circonstances et ne seront peut-être jamais connus):

• Nombre total de personnes vivant sur le territoire biafrais: de 7 à 9 millions de personnes. Nombre total de réfugiés ou personnes déplacées sur le territoire contrôlé par les Biafrais: de 4 à 5 millions de personnes. Nombre de personnes dans les

camps homologués: environ 700.000 ou 800.000 personnes, le reste vivant sur les routes ou en bordure des villages.

Population vivant dans la portion du Biafra occupée par les Nigériens: environ deux millions de personnes.

• Superficie du réduit biafrais: de 5 à 10.000 km carrés seulement. C'est-à-dire un territoire de 65 milles de long sur moins de 60 de large (depuis, la superficie du réduit a encore diminué et la population a augmenté en relation directe.)

Selon M. Heinrich Jaggin, le délégué général au Biafra de la Croix-Rouge Internationale, il "faut remonter à la 2e guerre mondiale pour retrouver une telle somme de misère humaine". L'évêque d'Owerri, Mgr Wehlan, de nationalité irlandaise, estime que la "tragédie biafraise a maintenant dépassé en ampleur celle du Vietnam".

• Situation militaire: enfin sur le plan militaire, la chute d'Owerri signifie que le flanc ouest du réduit biafrais a perdu son verrou (Aba était le verrou du front sud).

Ce qui reste maintenant du territoire biafrais est une bande étroite de direction générale nord-sud d'une centaine de kilomètres de long sur 30 de large (aujourd'hui même ces chiffres sont sujets à caution en raison de la rapidité de l'évolution de la situation militaire et de la fluidité des lignes). Les deux points forts — si l'on peut dire — sont, au nord, le secteur des deux aéroports d'Uli et Obi, et au sud la ville d'Umuahia. Mais si les Nigériens, partant d'O-

werri, réussissent à pousser vers l'est d'une vingtaine de kilomètres, la bande de terrain encore aux mains des Biafrais sera coupée en son milieu et le secteur d'Umuahia sera isolé de celui des aéroports.

Le réduit biafrais serait alors transformé en deux poches de résistance séparées l'une de l'autre par près de 35 milles. Le terme de "réduit" ne doit d'ailleurs pas être pris littéralement. Des civils, et surtout des groupes de commandos continuent à passer comme avant et même plus qu'avant, les lignes dans les deux sens.

Le commandement biafrais semble d'ailleurs organiser de plus en plus son activité en fonction de l'action de commandos et des opérations de guérilla. Par exemple, une proportion grandissante des arrivages de munitions n'est pas envoyée vers le front, mais vers des destinations secrètes où il semble bien qu'elles serviront à la guérilla future.

internationales

L'ONU demande à Israël et aux pays arabes de respecter le cessez-le-feu

A la conférence de Paris

Les Américains contestent la représentativité du Vietcong

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Les membres du Conseil de sécurité se sont mis d'accord hier sur un texte qui déplore l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, insiste pour que le cessez-le-feu soit rigoureusement respecté et prie les parties d'apporter leur pleine coopération à l'ambassadeur Jarring, représentant du secrétaire général dans l'accomplissement du mandat qui lui a été confié par le conseil le 22 novembre 1967.

Le Conseil de sécurité se réunira de nouveau vendredi pour discuter de l'envoi d'un représentant du secrétaire général au Moyen-Orient en mission humanitaire pour examiner la situation des populations arabes des territoires occupés. Cette question a été soulevée par le Sénégal et le Pakistan.

PARIS (AFP) — On a un peu changé de sujet à la 22e réunion américano-nord-vietnamienne sur le Vietnam. M. Cyrus Vance qui remplaçait M. Averell Harriman à la tête de la délégation américaine s'en est pris au Front national de la libération, mouvement qui lutte dans le sud contre le gouvernement de Saigon. Pour M. Vance le "Front" ne représente pas le peuple sud-vietnamien, c'est un organisme "créé à Hanoi, contrôlé par Hanoi et dirigé par Hanoi". M. Xuan Thuy chef de la délégation du Vietnam du nord a répondu que c'était bien au contraire les autorités de Saigon qui manquaient de l'appui populaire.

Le souci manifesté hier par les Américains de nier le caractère représentatif du "Front" signifie-t-il que la perspective d'une négociation politique se rapproche et qu'il est urgent d'en définir les futurs participants? S'agit-il simplement de rassurer les dirigeants de Saigon? Il est encore trop tôt disent les observa-

teurs pour répondre à ces questions.

L'obstacle auquel on se heurte depuis le début: l'arrêt total et inconditionnel des bombardements américains sur le nord n'est toujours pas levé. M. Xuan Thuy n'a pas manqué, comme chaque semaine de le rappeler.

Entre-temps, en une semaine, les forces américaines et sud-vietnamiennes ont découvert un nombre record de dépôts d'armes, de munitions et ravitaillement vietcong et nord-vietnamiens tant dans la région saigonaise que le long de la zone démilitarisée. Les caches mises au jour pendant la semaine du 9 au 17 septembre, contenaient au total 91 tonnes de matériel, précisément de source militaire américaine.

Le plus important de ce matériel — 75 tonnes — était composé de munitions pour l'artillerie, les mortiers, les armes automatiques lourdes (mitrailleuses) et légères, de nombreuses grenades, mines

anti-tank, ainsi qu'une quantité impressionnante de charges explosives diverses et roquettes.

Le reste, soit environ 16 tonnes, consistait en dépôts de riz et de sel.

Le plus grand nombre de "caches" se trouvait dans la région saigonaise, principalement dans les provinces de Binh Long et de Tay Ninh où de violents combats se déroulent par intermittence depuis le 18 août dernier.

Le terrorisme vietcong est en "nette régression" depuis plus de dix jours sur l'ensemble du territoire du Sud-Vietnam et pour la première fois en trois semaines, la police nationale a annoncé hier qu'aucun "incident terroriste" n'a été signalé dans le secteur militaire de la capitale, mardi soir.

Par contre, les jets de grenades, les explosions de mines au passage de véhicules non-militaires, les incendies de villages, tuent et blessent aveulement.

La commission d'enquête sur la violence entend le ministre de la justice et le chef du FBI

WASHINGTON — (AFP) — La commission présidentielle constituée, en juin, à la suite de l'assassinat du sénateur Robert Kennedy, afin d'enquêter sur les causes de la violence aux Etats-Unis, a commencé ses travaux, à huis clos, hier, à Washington, avec l'audition de M. Ramsey Clark, ministre de la justice (Attorney General).

Dans son exposé, dont le texte a été distribué à la presse, M. Clark a préconisé une réglementation sévère de la vente des armes à feu et attiré l'attention des treize membres de la commission, que préside M. Milton Eisenhower frère cadet de l'ancien président Dwight Eisenhower, sur les dangers que représentent les excès de brutalité auxquels la police est susceptible de se livrer en réprimant des manifestations illégales. "De

toutes les violences, a déclaré l'Attorney General, la violence policière, par excès d'autorité, est la plus dangereuse". M. Clark a recommandé que des instructions précises soient données à la police pour qu'elle ne fasse usage que du "minimum de force nécessaire" face aux manifestations de protestataires. "Il est du devoir des dirigeants et de ceux qui sont chargés du respect de la loi de maintenir la violence sous leur contrôle, et non de la provoquer, a dit le ministre. Il est de leur devoir d'atténuer les tensions et non de rechercher la bagarre".

A la suite de l'audition de M. Ramsey Clark M. J. Edgar Hoover a été entendu.

Le directeur de la sûreté fédérale — le F.B.I. — a tenu à souligner devant la commis-

sion constituée en juin, à la suite de l'assassinat du sénateur Robert Kennedy, la difficulté de la tâche de la police dans les grands mouvements de foule tels que ceux engendrés à Chicago le mois dernier par des milliers de jeunes qui s'étaient rendus dans la capitale du Middle West pour manifester, devant la convention démocrate, contre la guerre au Vietnam.

M. Hoover a fait remarquer qu'à cette occasion les manifestants avaient fait acte de provocations délibérées contre les forces de police et il a ajouté: "S'il est vrai que des gens innocents ont été victimes de violences de la part de la police, il est vrai aussi que la police de Chicago et la garde nationale se sont trouvées face à face avec des foules qui se lançaient sauvagement à l'attaque et ne leur laissaient aucune alternative que l'usage de la force pour les empêcher d'atteindre les objectifs de destruction qu'ils visaient". M. Hoover a souligné le fait qu'on devait à la police d'avoir réalisé ce fait surprenant que la convention ait pu se dérouler sans interruption, cependant qu'aucun coup de feu n'avait été tiré et qu'on n'avait eu nulle part à déplorer la perte de vies humaines.

Agitation en Chine

HONG KONG (AFP) — La province du Chan-Si, dans le nord-ouest de la Chine, a connu une vague de violence et de chaos malgré la création d'un comité révolutionnaire provincial en mai dernier, indique une publication chinoise reçue à Hong Kong, en provenance de Canton.

La situation a été si sérieuse que les quatre organes du pouvoir suprême de Pékin ont lancé le 24 juillet une directive ordonnant à l'armée de libération d'anéantir tous les contre-révolutionnaires responsables de ces violences.

TAS
UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES
T.A.S.
866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUEBEC
569-6366 372-5851 522-2024

Quand vous en avez par-dessus la tête...



appelez un spécialiste du CP-CN (sans frais)

Sans que vous vous en rendiez compte, il se peut fort bien que votre système de communication soit gravement malade. Les symptômes? Un coût prohibitif et des retards inutiles. Fort répandue, la maladie s'insinue sournoisement, elle réduit l'efficacité de votre compagnie et elle en ronge les profits.

Pour une maladie aussi grave, pas question de courir de risques en vous soignant vous-même. Il vous faut un spécialiste. Mais un spécialiste sans rémunération.

Il en existe: ce sont les spécialistes en télécommunications du CP-CN; sur simple demande, ils procéderont à l'analyse de votre système. Leur ordonnance ne sera pas quelconque: elle sera exclusive et unique, exactement adaptée à vos problèmes particuliers. Ne vous refusez pas les services d'un spécialiste... ils ne coûtent rien!

TELECOMMUNICATIONS
CANADIEN PACIFIQUE-CANADIEN NATIONAL

5 1/4%

d'intérêt quotidien

Vos épargnes rapportent le maximum d'intérêt véritable dans un Compte d'encaissement avec dépôts d'épargne

Aucun compte, au Canada, ne peut rapporter plus. C'est que le Guaranty Trust calcule l'intérêt à 5 1/4% par année sur le solde minimum quotidien.

Vous pouvez effectuer des retraits n'importe quand. Solde minimum: \$3,000.

COMPAGNIE

Guaranty Trust
DU CANADA

Compagnie régie par une charte fédérale.
Capital et réserves: \$27,000,000
Dépôts excédant \$450,000,000

427 ouest, St-Jacques 849-5705
43 Centre d'achats Place Versailles
7275 est, rue Sherbrooke
351-5500

Guaranty s'y connaît en questions d'argent

ST-60-2618

Entente tripartite sur les richesses sous-marines de la baie d'Hudson

QUEBEC — Les ministres des mines des provinces de Québec, de l'Ontario et du Manitoba en sont venus à une entente concernant les frontières de partage des richesses sous-marines de la Baie d'Hudson.

L'entente devra être approuvée par le gouvernement d'Ontario, et les ministres provinciaux, au terme d'une conférence annuelle à Québec, n'ont pas voulu en révéler les détails, avant qu'elle ne soit approuvée par les divers gouvernements en cause.

D'autre part, le ministre des richesses naturelles du Québec, M. Paul Allard, s'en est pris à une déclaration de l'ancien ministre fédéral des mines, M. Jean-Luc Pépin, qui aurait déclaré que le gouvernement central détenait une juridiction exclusive sur les droits pétroliers sous-marins.

M. Allard a répliqué que cette déclaration minait toute tentative d'en venir à une entente entre les provinces et l'Ontario à cet égard.

Le Québec réclame juridiction sur toute l'exploration minière, sur terre ou sous les eaux du golfe Saint-Laurent et de la Baie d'Hudson.

M. Allard a souligné que la meilleure façon de résoudre le litige entre les gouvernements est de poursuivre des négociations, et non de faire appel aux tribunaux. Il a dit que toutes les provinces qui participaient à la conférence forment un "front commun" contre le gouvernement fédéral sur ce point et sur d'autres relatifs aux mines.



Trudeau le lui dit avec des fleurs...

Instant de trêve, hier aux Communes: Le premier ministre, Pierre Elliott Trudeau a traversé l'espace qui sépare les bancs de la majorité et ceux de l'opposition pour déposer gracieusement sur le pupitre de M. Diefenbaker une fleur bleue. Ce geste n'avait rien de hippy: il voulait souligner l'anniversaire de son prédécesseur qui, né sous le signe de la Vierge, entrait dans sa 73ème année.

Le chef du gouvernement a déclaré qu'il rendait cet hommage à titre de membre de l'association des premiers ministres. Il a rappelé les divers vocables qui ont été attribués à M. Diefenbaker: "Chief Walking Buffalo, Chief Many-spotted Horses, et bien d'autres qualificatifs..."

Le héros du jour a répondu dans la même veine en faisant allusion à son âge, au fait qu'il n'était membre du Parlement "que" depuis 28 ans et demi, ajoutant en caressant ses cheveux blancs et frisés: "qu'il peut neiger sur le toit, cela n'empêche pas le feu d'être toujours aussi ardent dans la cheminée". Il a épinglé à son revers la fleur bleue, symbole de sentimentalité et a reçu les félicitations de tous les autres leaders de la Chambre.

Trudeau accuse de nouveau le gouvernement français de vouloir briser l'unité canadienne

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau est une fois de plus revenu hier soir sur la question de nos relations avec la France à la suite de l'affaire Rossillon, et il a carrément accusé le gouvernement français de vouloir détruire l'unité du pays.

"Voyez-vous, a dit M. Trudeau au réseau anglais de la télévision d'Etat, il y a deux aspects à la politique française. D'une part elle cherche à venir en aide aux Canadiens français en matière culturelle et dans d'autres domaines rattachés à la question de la langue.

"Cela est bon et je souhaiterais que cela dure indéfiniment. Mais d'autre part les Français utilisent apparemment cette aide pour établir sur une base plus solide leurs relations avec le gouvernement de Québec, pour faire dépendre l'avenir de tous les Canadiens français. Mais la même politique cherche à miner toute influence du gouvernement fédéral, ou toute influence que les gouvernements d'autres provinces pourraient avoir dans le domaine du développement culturel des minorités canadiennes-françaises.

"Par conséquent, notre conclusion, c'est que les Français ne tentent pas seulement d'aider les Canadiens français, mais ils tentent aussi d'établir une thèse constitutionnelle ou de détruire l'unité canadienne."

"S'ils étaient seulement intéressés à aider les Canadiens français, pourquoi s'opposeraient-ils à traiter avec le gouvernement fédéral lorsque ce gouvernement déclare, qu'il soit sincère ou non, qu'il veut venir en aide aux Canadiens français?"

"Pourquoi refuseraient-ils de traiter avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba lorsqu'ils disent vouloir venir en aide aux Canadiens français?"

"Pourquoi un pays étranger décide-t-il qu'il ne coopérera pas avec plusieurs gouvernements au Canada, qu'il ne traitera qu'avec le gouvernement de Québec?"

"Nous estimons que cette politique est mal inspirée."

Plus loin, M. Trudeau, qui participait avec MM. Louis Martin et Charles Lynch à l'émission "Twenty Million Questions" a ajouté qu'il ne cherchait pas du tout à rendre plus difficile le voyage de M. Johnson à Paris à l'automne.

"Je suppose, a-t-il dit, que la décision de M. Johnson est la sienne, et comme dirait M. Le Sage, il se peut qu'il y ait des choses plus importantes à faire dans son propre gouvernement."

(Cette repartie n'est pas sans rappeler celle de M. Johnson à la conférence constitutionnelle de février. Le premier ministre du Québec avait dit à l'époque que plutôt que d'intervenir dans toutes sortes de juridictions, le gouvernement canadien pourrait bien d'abord s'occuper de ses oignons, et notamment, de la guerre au Vietnam.)

"J'essaie, a poursuivi plus loin M. Trudeau, de faire en sorte que les relations du Canada avec la France s'améliorent, en disant que nous accueillons volontiers son aide, l'aide qu'elle apporte aux Canadiens français. Nous espérons seulement que les Français vont se comporter selon les règles et coutumes internationales. S'ils ne le font pas, je ne vois pas pourquoi nous ne devrions pas leur dire le fond de notre pensée."

Le premier ministre a déclaré au cours de l'entrevue qu'il regrette bien qu'une rencontre avec le général de Gaulle soit pour l'instant compromise. "Mais c'est son choix, a-t-il dit du général. Il faut être deux pour organiser une rencontre."

M. Trudeau a rappelé plus tard que la politique du gouvernement fédéral est de faire en sorte que les Canadiens français aient les mêmes droits linguistiques à travers tout le pays que ceux qu'ont les anglophones au Québec ou qu'ils avaient jusqu'à récemment, a-t-il précisé.

La politique de la France vise selon lui à enfermer dans le Québec les Canadiens français. "Et cela conduit à l'éclatement du pays" dit-il.

Il a terminé en disant que c'est non seulement le droit mais le devoir du Canada de faire connaître à la France les données de la politique, du gouvernement central et de protester contre l'attitude de la République française.

"Ces derniers jours, a-t-il précisé au cours de l'entrevue, nous avons dit très franchement quelle est notre attitude au sujet de la politique de la France. Nous avons nous-mêmes une politique à cet égard. Elle n'est pas en voie de formation, elle existe. Nous expliquons aux Canadiens en quoi elle consiste. Ils peuvent être d'accord ou non."

Mémoire des notaires

La carte officielle, mais non obligatoire

La Chambre des notaires du Québec a présenté à la Commission royale d'enquête sur l'administration de la justice en matière pénale un mémoire qui apporte un élément nouveau concernant la carte d'identité officielle: celui du caractère non obligatoire de cette carte. La Chambre est en effet d'avis que la population du Québec ne serait pas prête à accepter de se faire imposer une carte d'identité sous peine d'amener des qui pourrait devenir une carte de "contrôle policier".

La Chambre des notaires réclame également le livret de famille officiel, mais non obligatoire, dans lequel seraient mentionnés les actes d'état civil concernant une famille donnée.

Un exemplaire serait remis au mariage à chacun des conjoints et l'on y inscrirait simultanément les actes de mariage et de décès de chacun des époux ainsi que les actes de naissance et de décès de chacun des enfants issus de ce mariage.

Le livret de famille assure que lors d'un règlement de succession, il ne serait plus possible à qui que ce soit de cacher l'existence d'un parent héritier.

Un dispensaire de pneumologie

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé la création, dans la capitale, d'un dispensaire de pneumologie.

Une mine de renseignements

en bloc et gratuits...sur des emplacements industriels.



Si vous vous proposez de construire une usine ou de déménager dans une autre, il vous faudra, avant d'agir, obtenir une foule de renseignements sur les taxes locales, l'eau, le transport, le financement, les propriétés industrielles, les matières premières et autres. Et une fois que vous aurez réuni et étudié à fond ces renseignements, il vous faudra tirer des conclusions et prendre une décision.

Le service de l'expansion industrielle du CN peut se charger de tout ce travail pour vous.

Et l'effectuer avec objectivité. Partout au Canada. Nous disposons de moyens considérables et nous possédons toute l'expérience nécessaire en ce domaine. Quant au prix, n'y pensez pas. C'est gratuit.

Pour vous prévaloir de ce service, veuillez écrire à notre siège social.

Directeur du développement
Service de la recherche et du développement
Canadien National
C.P. 8100, Montréal, P.Q.

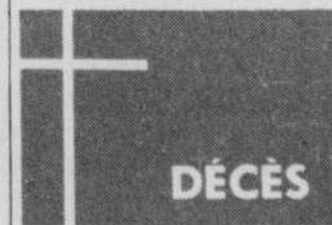


L'Expansion industrielle est un des services spécialisés du Canadien National

Transplantation cardiaque à Madrid

MADRID (AFP) — La première transplantation cardiaque en Espagne a eu lieu mercredi matin à Madrid, annonce-t-on officiellement à la clinique chirurgicale de La Paz.

L'opération a été pratiquée par le Dr Cristobal Martinez-Bordiu, gendre du général Francisco Franco.



BRODEUR Cécile. A Montréal, le 18 septembre 1968 à l'âge de 60 ans, est décédée. Mme Veuve Fernand Brodeur, née Cécile Brunet demeurant au 4113 rue Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourcier Limbée, No 4737 rue Delormier à 9.15 heures, pour se rendre à l'église St-Louis de Gonzague où le service sera célébré à 9.30 heures. Et de là au cimetière de Beauvel lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE A. Montréal, le 17 septembre 1968 à l'âge de 81 ans, est décédée. Mme Lucien Lamarre née Rose Alba Handfield demeurant au 7460 rue Dollard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Patrick Provencier No 4240 rue Adam à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Très St-Nom de Jésus où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleur, des dons à la cause du cœur seraient bien appréciés.

À compter du 1^{er} octobre 1968

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL touchera de NOUVELLES ENTREPRISES

Par son règlement no 34 approuvé par Arrêté en conseil, la Commission des Accidents du Travail assujettit de nouvelles industries, les ajoutant à des classes de la Cédule 1 de la Loi et établit une nouvelle classe à ladite Cédule.

- vente, louage de machines, moteurs, équipements et autres appareils similaires sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 11 de la Cédule 1
 - louage de véhicules; exploitation de parcs de stationnement; récupération ou commerce de pièces de véhicules usagés, sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 12 de la Cédule 1
 - transport de passagers par autobus, taxi, ambulance ou autre véhicule; exploitation de service d'ascenseurs publics, de messagerie, d'expédition, de pesage d'inspection (non compris dans la Cédule 11); commerce, avec manutention, du fer, d'acier ou autres métaux; commerce de rebuts de métal; démolition de véhicules; commerce de rebuts autres que métalliques, sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 20 de la Cédule 1
 - agences de détectives, de protection, de gardiens, de main-d'œuvre, sont assujetties à la Loi et font partie de la classe 24 de la Cédule 1
- Une nouvelle classe d'industries, portant le numéro 28, est ajoutée à la Cédule 1 de la Loi à compter du 1^{er} octobre 1968 et en font partie les industries suivantes: Association ou fédération syndicale, professionnelle, forestière, de prévention, communautaire, de gens d'affaires, club social et autres du même genre.

IMPORTANT Les employeurs qui exploitent les industries ci-haut énumérées sont priés de se reporter, avant le 1^{er} octobre 1968, à la Commission des Accidents du Travail du Québec en communiquant avec la Division de la Cotisation qui leur fera parvenir les formules appropriées.

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU QUÉBEC

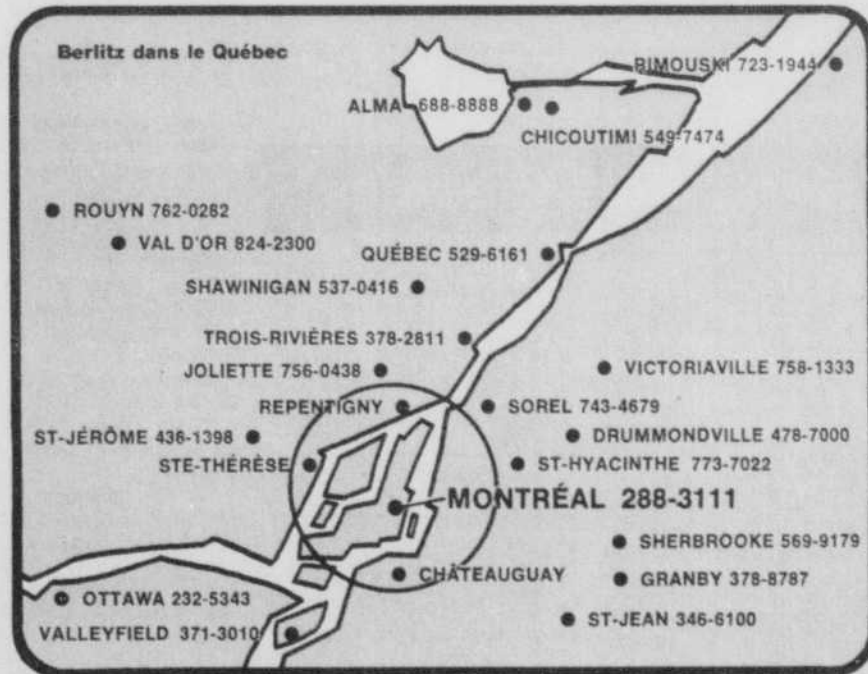
225 est. Grande Allée
Québec 4.
Tél.: 693-5850

50 ouest, boul. Crémazie
Montréal 11.
Tél.: 381-9211



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Travail
La Commission des Accidents du Travail

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

- ☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à
- ☐ Veuillez me réserver la date du pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal

LD-19-9-68

arts et spectacles

Arrabal, au théâtre d'Aujourd'hui

L'igominie comme l'un des beaux-arts

par Jean Basile

On rêverait d'une machine IBM dans laquelle on introduirait des cartes perforées portant les noms de Bunuel, Baudelaire, Freud, les surréalistes, etc., et qui retransmettrait l'exacte démarche d'Arrabal dans "L'Architecte et l'empereur d'Assyrie" que l'on peut voir, en ce moment, au Théâtre d'aujourd'hui.

Comment dénouer, en effet, les méandres et les noeuds d'une oeuvre qui se propose comme un cérémoniel complexe, dont le but semble être de nous prouver que l'igominie est l'un des beaux arts.

Voici deux hommes sur une île déserte, sorte de Robinson et de Vendredi. L'un représente le savoir; il sait tout de ce que l'on acquiert dans notre monde. L'autre ne sait

rien que commander aux forces de la nature qui lui obéissent. Le savoir a de la séduction. L'empereur d'Assyrie, qui ne demande que ça, se fera le professeur de l'architecte. Or, apprendre, c'est se corrompre, on le sait depuis Rousseau. Quand on apprend ce qui a été appris, on pèche aussi dans le clan de "ceux qui savent". Ceux qui savent, c'est notre civilisation.

Quand l'architecte aura appris, la nature ne lui obéira plus (écrivains "nature" pensons "instinct"); il croira, le naïf, avoir mangé ce qu'on lui offre. C'est lui qui sera mangé, malgré les apparences.

D'architecte qu'il était, le voilà devenu empereur à son tour. Le voilà prêt à semer la corruption du Savoir.

La pièce d'Arrabal ne se montre pas aux spectateurs, selon ce schéma par trop simple. Sur ce squelette, l'auteur aura dressé des chairs et des organes qui sont de notre vie. La bouche blasphème, le sexe pu, le ventre n'est qu'un nid d'excréments. Chaque sens proteste contre ce qu'on lui impose. De scène en scène, nous sommes passés en revue jusqu'à ce que nous ayons de plus intime.

Mais il y a Dieu; mais il y a un rachat. Hélas, il y a l'homme. Mais sans l'aide des hommes, Dieu existe-t-il? Dans une de ces scènes les plus atroces de cette liturgie à l'envers on voit Jésus-Christ qui se met en croix seul. Il cloue ses pieds, il cloue sa main gauche. Il est seul sur terre, qui clouera sa main droite?

Dieu est nié et Dieu est insulté dans "L'Architecte et l'empereur d'Assyrie", mais il y a dans le monde d'Arrabal une pensée théologique. Pour l'empereur d'Assyrie, qu'il l'insulte, Le provoque, Le nie, Die est là et Dieu est la Question.

C'est d'ailleurs, outre la religion, tout ce qui est acquis, tout ce qui est édifié par la sagesse des Nations que stigmatise Arrabal dans sa pièce: l'amour maternel, la fraternité, la justice, le souvenir. On s'y gargarise de dérision.

Au demeurant, l'oeuvre fait rire. N'est-ce pas l'atroce? Le rire réconforte et rassure. L'homme quand il ne pense pas est un roseau niant.

La pièce dure près de trois heures. Deux personnages qui

en jouent cent dont une carmélite, un chien, une fiancée, un frère, une vieille anglaise, etc...

Ces deux personnages sont Jean-Pierre Saulnier (l'Empereur) et Jacques Thisdale (l'Architecte). Ils sont, l'un comme l'autre, une révélation. On devine ce qu'une telle pièce a de difficile et d'astreignant, physiquement et moralement. Les deux comédiens paraissent littéralement envoyés par leurs rôles. Ils ne jouent pas, ils célèbrent. Rien que leur interprétation vaut le déplacement.

Quant au metteur en scène, Pierre Collin, il a magistralement éclairé les mille facettes de l'oeuvre. Ce n'est pas facile. Ses trouvailles scéniques sont magnifiques. Peut-être, a-t-il moins réussi la

première demi-heure de la seconde partie. Le texte flotte un peu. Il retrouve vite sa verve pour la scène finale, sorte de Cène où l'Architecte croyant dévorer l'Empereur (qui représente alors la Révélation) se dévore.

Nous sommes habitués, quant à nous, à une autre sorte de voyage où la résurrection se fait dans la douleur de l'harmonie. L'oeuvre d'Arrabal se veut être, selon l'expression de Jacques Lemieux, un "Kaleidoscope sauvage". Au centre du cauchemar, on y trouve pourtant la pierre noire de la poésie.

Quoi qu'il en soit, c'est une grande réussite pour le Théâtre d'aujourd'hui. La meilleure, depuis les "Bas-fonds" de Gorki mais sur une autre corde. Une grande soirée qu'il ne faut manquer à aucun prix.

CINÉ-ART FILMS présente

"LE FILM COULE COMME LA VIE... ON PLEURERA UN PEU ET L'ON RIRA BEAUCOUP" — CANDIDE

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

Michel Simon
ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

EN SEMAINE 7.30 - 9.30
DIMANCHE 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

CINEMA V

POUR TOUS

"SUBLIME... A LES QUALITÉS D'UNE OEUVRE PARFAITE..."

LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE MONTRÉAL. CE FILM INNOVE PAR L'AUDACE DE SON SUJET.

— Luc Perreault, LA PRESSE

un film de DUSAN MAKAVEJEV avec EVA RAS

LOVE AFFAIR...
(UNE AFFAIRE DE COEUR)

S. T. ANGLAIS

EN SEMAINE 8.00 - 10.00
DIMANCHE 2.00 - 4.00 - 6.00
8.00 - 10.00

ADULTES 18 ANS

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

SALLE HERMES

ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE!

DANS LE **DERNIER ÉPISODE** DE L'ADORABLE AMOUREUSE

ANGÉLIQUE ET LE SULTAN

EN COULEUR

COMPLÉMENT DE PROGRAMME

COMMISSAIRE SAN ANTONIO "SALE TEMPS POUR LES MOUCHES"

EN COULEUR

STATION BEAUBRY 1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180

STATION BRABRIEN 4505, ST-HUBERT - 374-4155

PLAZA CANADIEN

14 ANS

L'amour... la haine... la violence...

LE MEILLEUR ET LE PIRE CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME! (ELIOT NÉSS DES INCORRUPTIBLES)

le Soleil des voyous

avec **JEAN GABIN** en COULEUR

Aussi: **LES FEMMES SONT DES ANGES**

JEAN-TALON

JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE - 725-7000

3019, E. SHERBROOKE - 525-2174

MAISONNEUVE

14 ANS

RÉSERVÉ ADULTES 18 ANS

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESS

V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

Night Games

HORAIRE: Sur semaine: 7.30-9.30
dim. 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

UN FILM DE MAI ZETTERLING

STATION BEAUBRY 1204, E. STE-CATHERINE - 523-8600

FESTIVAL

Le bruit de la ville

VARIÉTÉS: Les directeurs du Patriote, Percival Bloomfield et Yves Blais, préparent l'ouverture d'une nouvelle boîte de variétés qui s'appellera "Le Patriote à Clémence". Elle sera située à l'étage supérieur de l'actuelle boîte à chansons, et la décoration sera essentiellement moderne. On y présentera des le 1er novembre "Qu'est-ce que tu fais ce soir", spectacle musical dans lequel Clémence Desrochers sera entourée de l'équipe qui faisait les beaux jours à la boîte à Clémence, l'an dernier.

PREMIERE: Le Groupe de la Place Royale présentera sa première soirée, ce soir au théâtre Port-Royal. Les danseurs évolueront sur des oeuvres de Garant, Mather, Lachapelle, Stockhausen et Mimaroglu. La troupe se produira également demain soir et samedi en matinée et en soirée.

PERSONNALITÉ: L'acteur Francho Tene, vétéran de l'écran et du Broadway, est décédé hier à New York; il était âgé de 51 ans.

Le comédien Joy Allan du Théâtre Stratford a reçu la somme de \$500, pour les dons qu'il manifeste à la scène; il est le quatrième lauréat du Chalmers Award.

JAZZ: Le célèbre trompettiste américain Louis Armstrong est entré en clinique mardi; il souffre d'une phlébite. Son impresario refuse de préciser dans quel hôpital il se trouve.

THEATRE: Les dirigeants de corps intermédiaires représentant plus de cent mille citoyens de la Ville de Québec, ont demandé une entrevue au ministre Jean-Noël Tremblay afin d'obtenir une subvention permettant l'ouverture du Théâtre du Calumet à Québec.

GALERIES: La Boutique Soleil présente les oeuvres récentes (sculptures de plastique, métal et bois) de Fernand Sigouin.

La Galerie Le Gobelet procédera au vernissage des émaux de Ghis Chouinard le 24 octobre à 19h. L'exposition se terminera le 10 octobre.

CONFÉRENCES: Place des arts et Air France, en collaboration avec la Cinémathèque française, présenteront une série de conférences et de films de grands cinéastes français. Les noms de Carné, Prévert et Garrel figurent déjà au programme. Ces séances se tiendront au théâtre Maisonneuve les 21 octobre, 18 novembre, 9 décembre, 20 janvier, 24 février, 10 mars, 21 avril et 12 mai.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS): L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal - 20h30 - relâche le lundi. **ARENA MAURICE RICHARD** - Vienna Esouevne - 20h30. **COMÉDIE-CANADIENNE** - Gilles Vigneault - 20h30. **THÉÂTRE DU GÉSU** - "Le m'appelle François" - tous les soirs à 21h, sauf le samedi à 20h et 22h (jusqu'au 22 septembre). **L'EXPERIENCE** (1191 de la Montagne): Le Quotidien du Nouveau-Jans livre du Québec - jeudi, vendredi, samedi et dimanche après-midi.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE - "Histoires extraordinaires" 2.30-2.54-4.47-6.09-8.20
AMHÉRIST - "Le Voyage" 12.30 - 5.30 - 8.35 - 9.50 - "L'Aventure vient de Montréal" 11.00-12.00-5.06-8.15
BIJOU - "En attendant le dimanche" 12.30 - 5.46 - 8.42 - 9.58 - "La petite Aurore, l'enfant-martyr" 1.45-5.04 et 8.20
BONAVENTURE - "Tante Zita" 1.05 - 3.05 - 5.00-7.00-9.00(11.15 sam.)
CANADIEN - "Angélique et le Sultan" 2.30 - 6.05 - 9.55 - "Sale temps pour les mouches" 12.30-1.15-7.55
CINÉMA 3 - "Le Vieil homme et l'enfant" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN - "Les 12 Saisonniers" 12.05 - 1.05-6.00-8.50
CHATEAU - "Le Voyage" 1.00 - 3.30 - 6.50 - 9.50 - "L'Aventure vient de Montréal" 12.00-12.05-5.46-8.50
CHÉMAZIE - "Les Comédiens" 5.30 - 8.25 - 8.30 - 12.00-12.05-5.46-8.50
DAUPHIN - "Salle McLaren" - "Vivre pour Vivre" 7.30 - 9.30 - sam et dim. 12.45 - 2.50-5.05-7.30-9.30(11.15 sam seui)
DAUPHIN - "Salle Renou" - "Mademoiselle" 7.30 - 9.30 - sam et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30-7.30-9.30
ELECTRA - "La Chasse aux filles" 12.00 - 5.58 - 9.50 - 8.54 - "Playgirls" 1.31 - 4.29 - 7.27-10.25
ELYSÉE - "Salle Renou" - "Les Biches" 7.30 - 9.30 - sam et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30-9.30(10.00 le sam.)
ELYSÉE - "Salle Elysées" - "Les Désarrois de l'élève Torless" 7.30 - 9.45 - sam et dim. 2.30 - 5.00 - 7.30 - 9.45 - (10.00 sam.)
FLYER DE LYN - "Pantalon contre Scotland Yard" 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
FRANÇAIS - "Cowboy dans la brousse" 1.40 - 4.40 - "Que vient la nuit" 3.40 - 8.45
GRANADA - "Que vient la nuit" 1.35 - 6.40 - "Cowboy dans la brousse" 4.15 - 9.20
JEAN-TALON - "Le Soleil des Voyous" sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - "Les Femmes sont des anges" sam. 7.50 dim. 12.20-4.00-7.50
LAVAL - "La Grande Vadrouille" 1.40-5.30-9.30 - "Le jeu de la Mort" 12.00 - 3.30 - 7.15
MAISONNEUVE - "Le Soleil des voyous" sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - "Les Femmes sont des anges" sem. 7.50 - dim. 12.20-4.00-7.50
MERCER - "La Chasse aux filles" 12.00 - 5.55 - 9.50 - 8.50 - "Playgirls" 1.30 - 4.25-7.25-10.25
PAPINEAU - "La Femme Spectacle" 1.00 - 2.45-4.30-6.15-8.00-9.45
PARMIEN - "La Petite Vertu" 10.00-12.10-2.35-4.35-6.55-9.15
PLAZA - "Angélique et le Sultan" 2.30 - 6.05 - 9.55 - "Sale temps pour les mouches" 12.30-1.15-7.55
RIVOLI - "Autant en emporte le vent" soirs 8.00 - matins sam et dim. 2.00
SNOWDON - "Un homme et une femme"

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER - "The Thomas Crown Affair" 4.00-2.10-5.15-7.20-9.30
ART CINÉMA - "The Love Makers" 1.15 - 5.15-5.15-7.15-9.15
CAPITOL - "Speedway" 10.50 - 12.55 - 3.05-5.10-7.20-9.30
CINÉMA IMPÉRIAL - "2001 A Space Odyssey" matins, mer. sam et dim. 2.00
CINÉMA WESTMOUNT SQUARE - "Pétouille" 1.10-3.20-5.25-7.20-9.45
KENT - "Don't look now - we're being shot" 4.10-6.00-8.10-10.15-9.30
PALACE - "5 Card Stud" 10.20 - 12.30 - 2.45-4.55-7.10-9.20
LOREWS - "The Odd Couple" 10.35 - 12.45 - 2.50-5.05-7.25-9.30
PLACE DU CANADA - "Salt and Pepper" 5.00-7.20-9.30
PLACE VILLE MARIE - "Petite sally" - "The Graduate" 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15
PLACE VILLE MARIE - "Grande sally" - "In a Lonely Place" 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15
SEVILLE - "Inadmissible evidence" 1.20 - 3.20-5.20-7.20-9.25
STRAND - "The Destroyers" 11.40 - 2.05 - 8.20 - 9.40 - "The Violent Ones" 10.05 - 1.20-4.45-8.05
VAN HORNE - "The Producers" 12.25 - 2.35-4.50-7.10-9.20
YOUNG - "The Fearless Vampire Killers" sam. 3.55-6.30-9.30
YORK - "For Love of Ivy" 1.00 - 3.05 - 5.15-7.25-9.40

ET AUTRES LANGUES

Danish, s.-4. anglais
AVENUE - "I, A Woman" 12.50 - 3.45 - 6.40-9.25
Danish, s.-4. français
JAPONAIS - s.-4. anglais
ART CINÉMA - "Blind Devotion" 1.15-3.15-5.15-7.15-9.15
CINÉMA LAVAL - "Ville de Laval" - "Moi une femme" - permanent des 1.00
Suisse, s.-4. anglais
FESTIVAL - "Night Games" 7.30 - 9.30 - dimanche 1.30 - 3.30 - 5.30-7.30-9.30
YOUNG - "The Fearless Vampire Killers" 3.55-6.30-9.30
SALLE HERMES - "Love Affair" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

Au Patriote Jean Constantin par lui-même

par Jacques Thériault

Merveilleux d'aisance et de décontraction, une physiognomie en perpétuelle métamorphose, une voix taillée dans le granit, pétri d'humour et d'anecdotes, le fantasiste Jean Constantin est un véritable bâton de dynamite. Il se raconte en chansons et en monologues, il danse, il virevolte, il bondit sans répit.

Dès son entrée sur scène, Jean Constantin attaque, se l'accompagnant au piano, ce qu'il appelle "Le Blues des pieds". Il s'agit d'un choix, il s'agit aussi du plaisir de jouer sur la musique et sur les mots. La plupart de ses chansons sont, en effet, truffées de calembours. Comme d'autres tournent autour du pot, Jean Constantin tourne autour de la maxi-rime et s'affirme ainsi comme étant un véritable ripatiticien de la poésie. Il interprète également "Son truc en plume", "Aimez-vous Liszt", "venez dans mes Brahm's" dit encore cette merveilleuse chanson, "Mon manège à moi", "Ne joue pas" et "Ma gigolette". Autant de succès qu'on a entendus souvent et qu'on entend toujours.

Jean Constantin connaît également l'art de la vocalise: c'est plus précisément du "scat", et, plus particulièrement encore, n'importe quoi qui devient quelque chose lorsqu'il

se lance avec frénésie dans "Les gros cubains" ou dans "Croute-chef" (en similitude).

Assurant la musique avec le seul concours d'un batteur, il martèle son piano en évoquant Libera ou l'époque de cha-cha-cha. Aux coups sinueux de ses solos, par exemple dans "Lullaby of Birdland", il roule des gros yeux et ouvre bien grandes ses machoires comme s'il allait croquer à belles dents la gamme innocente de son instrument. C'est revivre toute l'époque des Art Tatum, des Jelly Roll Morton, des Fats Waller.

Dans ses nombreux monologues, Jean Constantin cite Tex et Félix Leclerc. Il parle des petites Beatles, de Roland Petit, du grand Charles et du petit Charles, de Staline, enfin d'un foule de gens et de pays qui font les manchettes ou les colonnes à potins. Il vous raconte comment s'est passé son voyage Paris-Montréal, qu'il a gagné des kilos en écrivant ses chansons, qu'il a perdu ses cheveux pour des raisons qui lui sont étrangères. Il vous dira, souvent en équilibre sur une patte de sa chaise, que Charles Aznavour est le seul compositeur qui tienne sur un porte-bagages de vélo, qu'il est difficile de jouer à la marelle à Venise... et qu'il a occupé le kiosque à journaux, en face de l'Olympia, durant les événements de Mai. "En France, on a tout eu ces temps derniers, dira-t-il encore. Ici, où en être-vous?"

Le spectacle est merveilleux. Il ne ressemble à rien sinon à Jean Constantin.

La nouvelle saison Music-hall, théâtre et Folksingers

Les productions Samuel Gesser annoncent leur programme pour la saison 1968-69. En voici le détail.

28 oct. jusqu'au 3 nov.: Theodore Bikel, théâtre Maisonneuve.

7 nov. jusqu'au 11 nov.: Libera et sa compagnie, théâtre Wilfrid-Pelletier.

25 nov. jusqu'au 1er déc.: Patricia et Jean-Baptiste, théâtre Maisonneuve.

31 jan. jusqu'au 2 fév.: Nana Mouskouri, théâtre Wilfrid-Pelletier.

10 fév. jusqu'au 23 fév.: Stratford Festival company qui présentera "Measure for Measure" et "The Alchemist", théâtre Maisonneuve.

4 et 5 avril: Ravi Shankar, théâtre Wilfrid-Pelletier.

14 avril jusqu'au 20 avril: Gordon Lightfoot, théâtre Maisonneuve.

23 juin jusqu'au 29 juin: Rowan et Martin dans "Sok it to me", théâtre Wilfrid-Pelletier.

CLIMATISÉ

LAVAL 842-6264

St-Denis et Mt-Royal
(Métro - Station Mt-Royal)

7e MOIS

LA GRANDE VADROUILLE

LOUIS DE FUNES

TOUS LES JOURS

2e FILM: "LE JEU DE LA MORT"

DERNIER PROGRAMME 7.45 P.M.

PRIX SPÉCIAL POUR LES ENFANTS

75¢

Pour un temps limité SEULEMENT

dès DEMAIN: les 2 plus beaux films:

Elvira Madigan (couleurs) 6.40
V.O.S.-L.A. 9.45

un film de Bo Widerberg
En plus: d'Agnès Varda
admirable de beauté, sensuelle

Le Bonheur (couleurs) Marie France Boyer
à 8.30 (dernier spectacle)

5300 ROUTE ST-ANTHONY 277-4800
CINÉMA DE MONTRÉAL

verdi

Dernier soir ce soir:
"Revolutionnaire" 7.00-9.45
"Patricia et J.-B." 8.20

KLONDIKE STEAK HOUSE

Aussi à Terre des Hommes
Fort Edmondson, La Ronde

BANQUETS & MARIAGES
744-5841

Candide et Sensuelle...

18 ANS réservé aux adultes

LA PETITE VERTU

COULEUR

Aussi: "STRIP-TEASEUSE"

VERSAILLES: Le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier programme complet à 9.25 p.m. Sam. et Dim. continué depuis 1.00 p.m.

PARIS: Programme complet à 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.

VERSAILLES 7365 SHERBROOKE E. 353-0200

LE PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 861-2697

Demain soir - à 7h.30 P.M.

ENFIN! AU COEUR DE MONTRÉAL UNE SALLE DE GRAND LUXE CONSACRÉE AUX MEILLEURS FILMS FRANÇAIS...

900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL: 861-2996

CINÉMA DE PARIS

UN TORRENT DE RIRE... avec le ROI de la Comédie...

LOUIS DE FUNES

les grandes vacances

TICKET D'OR

À L'AFFICHE AUX DEUX CINÉMAS

HORAIRE: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

POUR TOUS

CINÉMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL: 861-2996

FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE
TEL: 288-3303

AU CINÉMA FLEUR DE LYS: DERNIÈRES SÉANCES "FANTOMAS CONTRE SCOTLAND YARD"

arts

et

spectacles

Télé-chronique

Sur la nouvelle programmation de la radio d'Etat

La nouvelle programmation de la radio d'Etat mérite qu'on s'y arrête un moment. Sa principale qualité nous semble être la cohérence. On cherche à mieux grouper les émissions, à les diffuser au moment opportun, en même temps qu'on essaie de n'oublier personne, pas même les "minorités radiophoniques" à qui l'on daigne accorder quelques émissions. Je dis cela sans ironie, car somme toute, les autres postes méprisent complètement ces minorités. La radio d'Etat, consciente des responsabilités qui lui sont propres, prétend faire de sérieux efforts pour donner aux amateurs de musique, de littérature, de quoi les nourrir, mettons plutôt de quoi les informer. Mais là où Radio-Canada joue parfaitement ou à peu près son rôle, c'est dans le domaine de l'information qui sera, désormais, nettement accentuée. On n'a qu'à regarder le nouvel horaire. Les bulletins de nouvelles de deux minutes dureront trois minutes, ce qui est quand même une forte augmentation; le radio-journal de 8 h. sera suivi d'un commentaire, tandis que le radio-journal de 18 heures durera maintenant vingt minutes; à 22 h. 30, nous entendrons Trente minutes d'informations. Le samedi, l'émission "Samedi-magazine" fera que tout se trouve couvert. Car on continue de présenter le magazine "Présent", l'édition nationale, l'édition métropolitaine et la deuxième édition nationale, tandis que le dimanche "Présent" nous renseignera sur l'actualité en province. Rappelons que le samedi l'émission "Tel quel" s'attaquera à un problème et l'étudiera en profondeur; jusqu'à maintenant, l'émission a prouvé qu'elle méritait de durer.

La radio d'Etat a compris qu'elle devait penser aux jeunes. Elle y pensait, mais peut-être pas comme elle l'aurait dû, car c'est un fait que de larges secteurs de la jeunesse préfèrent la radio à la télévision qui doit, elle, diversifier le plus possible sa programmation. Ainsi donc, à la radio, du lundi au vendredi, voilà un nouveau "Magazine-jeunesse" d'une durée de 90 minutes et qui groupe plusieurs émissions auxquelles les jeunes sont d'ailleurs appelés à participer. En outre, toute la soirée du samedi leur sera consacrée. On les gâte. Leur supériorité numérique leur donne bien des droits.

Mais en fin de semaine, que se passe-t-il? Pour les enfants, Tante Lucille revient. Pour les autres, le dimanche, "Ni ange ni bête" nous présentera des personnages un peu extraordinaires, comme l'an dernier. "Le cabaret du soir qui penche" ne tombe pas; de nouvelles émissions démarrent ("Mille et une notes", "Du pays de France"). La radio semble avoir adopté la même politique que la télévision: offrir un programme diversifié mais mieux structuré. Ce n'est pas nous qui nous en plaignons.

André MAJOR

Clin d'oeil

SERIE FILMEE: dans le cadre de la série "La soeur volante", au canal 2, à 19 h. 30, un nouvel épisode de cette comédie fantastique, "Le petit orphelin".

CINEMA: canal 2, dans "les grands films", un drame de conscience de Richard Sale, "Pour que les autres vivent", avec Tyrone Power. A 20 h. Au cinéma de 23 h. 30, une étude psychologique d'après un roman d'Alain Maury, "Climats", film de Stelio Lorenzi, avec Marina Vladi, Emmanuela Riva, Alexandra Stewart et Michel Piccoli.

AFFAIRES PUBLIQUES: à "Tirez au clair", 21 h. 45, "La justice et les procès à caractère politique", avec Me Roger Lalemand, secrétaire de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme, Alain Badiou, philosophe et écrivain français, des représentants du Barreau, des membres du Comité Vallières-Gagnon, un syndicaliste et des journalistes.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

	12.45	Dernière édition
	12.58	Fermeture
9.25	Aujourd'hui à CBFT	
9.30	Le courrier du désert	
10.00	Le roman de la science	
10.30	En mouvement	
10.45	Monieur Surprise présente	
11.00	La source verte	
11.15	Cinéma	
	"Monsieur Védette", film d'Alain Dean (E.-U., 1958)	
1.00	Cinéma	
	"Le petit gondolier" - comédie musicale - Espagne, 1964	
2.30	Ni oui ni non	
3.00	Femme d'aujourd'hui	
4.00	Ulysse et Oscar	
4.30	La boîte à surprise	
5.00	Histoire de l'armada	
5.30	Les cadets de la forêt	
6.00	Téléjournal	
6.10	Les nouvelles du sport	
6.15	Tour à tour	
6.30	24 heures	
6.45	Aujourd'hui	
7.30	La soeur volante	
8.00	Les grands films:	
	"Pour que les autres vivent" - drame de conscience (E.-U., 1957)	
9.45	Tirez au clair	
10.45	Présences	
11.00	Téléjournal	
11.30	Nouvelles du sport	
11.30	Cinéma	
	"Climats", étude psychologique (France, 1962)	
1.15	Téléjournal	
7.15	Mire et musique	
7.30	Les P'tits Bonshommes	
7.45	Métronome	
8.15	36-24-36	
9.00	Toast et café	
10.00	Voie de femmes	
10.30	Soins de beauté	
10.45	L'Ecole du bonheur	
11.00	Voie de femmes	
11.30	Eternel Amour	
	"Un divorce" (4e)	
12.00	Les récits du Capitaine	
12.15	Les manchettes	
12.15	Ciné-roman:	
	"La main de Dieu" (7e)	
12.30	Ciné-jeudi	
	"Le vagabond des mers" - aventures (Angleterre)	
2.30	Madame s'amuse	
4.00	La cabane à Midas	
4.30	Rin Tin Tin	
5.00	Le 5 à 6	
6.00	Télé-Métronome	
6.40	Sports-Images	
7.00	Télé-Métronome	
7.15	Dernière heure	
7.30	Cinéma Kraft:	
	"La peau d'un espion" - espionnage (Allemagne)	
9.00	Vrai de vrai	
9.30	Coup de filet	
10.30	Nous deux	
10.45	Dernière heure et météo	
11.00	La ronde des sports	
11.15	Cinéma	
	"La danseuse de Marrakech" - drame sentimental (France)	
		</



Toronto organise une exposition interprovinciale d'art canadien

Un jury de sélection a été formé. Richard Hamilton jugera la peinture; William Turnbull, la sculpture; John Mekas, le cinéma. Ce jury est attendu à Montréal aujourd'hui, où il sélectionnera les oeuvres en provenance du Québec.

Sur les 725 peintures proposées, 148 viennent du Québec; sur les 163 sculptures, on note la présence de 48 sculpteurs québécois. 110 films ont été présentés; il n'est pas possible de savoir le nombre d'oeuvres québécoises en lice.

C'est parmi les oeuvres que sélectionnera le jury que seront choisis les prix dont l'annonce sera faite lors de l'ouverture officielle de l'exposition à Toronto.

L'exposition ne voyagera pas à travers le Canada, malheureusement, sauf modification du projet, qui groupe "The Sous le titre "Canadian Art-

ists 68", différents organismes de Toronto et de l'Ontario ont décidé de se lancer dans le "biculturalisme artistique". Ils entendent, en effet, réunir dans la ville-reine "la plus importante exposition d'art de l'histoire du Canada". Il s'agit, en fait d'un concours inter-provinces dont le résultat sera une exposition peinture-sculpture-films que l'on pourra voir à la Art Gallery of Ontario, du 30 novembre au 31 décembre prochain.

\$21.000 de prix sont offerts aux artistes. Trois prix de \$2,000 iront à la peinture; trois prix de \$3,000 à la sculpture; quatre prix de \$1,500 au cinéma.

Signalons, au passage, que c'est la première fois qu'un concours de cette espèce fait appel au cinéma. Les films retenus sont de 16 ou 8 mm, à l'exclusion des oeuvres en 35mm.

Art Gallery of Ontario, "The Ontario Society of Artists", "The Ontario Council of Arts" et "The Patrons of Canadian Art".

Sur notre photographie, de gauche à droite: Jim Williamson (Art Gallery of Ontario), Richard Hamilton, William Turnbull et Dennis Young.

Brève rencontre

Tex achètera-t-il l'Olympia?

"J'entends ma musique avec un gros orchestre, lorsque j'écris mes chansons"; c'est Tex qui nous parle des musées qui le hantent lorsqu'il travaille. Devant présenter une série de récitals, du 14 au 20 octobre à la Comédie-Canadienne, le chansonnier traverse actuellement une période de travail intense.

Pour son spectacle à la Comédie, Tex a réuni une trentaine de chansons dont quinze tout à fait nouvelles.

Il n'y aura aucun thème spécial, nous dit-il. La première partie sera surtout poétique, la seconde très loufoque. François Dompière veillera à la bonne qualité des orchestres.

Vous aurez un costume spécial?

Vous savez, moi et les costumes... Je peux arriver en jeans dans une réception mondaine, et porter le tuxedo dans une réunion très intime. Pour la Comédie-Canadienne, j'ai choisi la chemise rouge et la ceinture noire. Mes musiciens, eux, seront vêtus en noir des pieds à la tête.

Ce sera tout simplement Tex, un Tex qui a mûri depuis son apprentissage à l'El Cortijo de la rue Clark mais sans changer d'attitude; il était et demeure un troubadour engagé.

Il ajouta qu'il sera accompagné par 5 instrumentistes (pianiste, claviériste, contrebassiste, trompettiste, hautboïste et percussionniste) lui-même se sera, comme d'habitude, à la guitare.

Quels sont vos pro-

jets? — J'ai l'intention d'ouvrir une boîte à chansons à Paris. Si ce n'est pas possible, alors les chansonniers québécois devront acheter l'Olympia, ajouta-t-il en souriant.

Jacques T.

DERNIERS SPECTACLES

*** Vienna Eisrevue ***

La Revue Viennoise sur Glace

CE SOIR 8h.30

et jusqu'au 22 septembre

MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE

ARÉNA MAURICE RICHARD

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RÉSERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

• JEUDI • JEUDI • JEUDI • JEUDI • JEUDI •

DÉTENDEZ-VOUS

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA 2
au canal

Avec nos émissions, vous n'avez aucun risque: vous êtes sûrs de passer une agréable soirée

19 h. 30

LA SOEUR VOLANTE

série fantastique qui plaira aux... fantasistes

20 h. 00

LES GRANDS FILMS

des films choisis avec le meilleur soin... pour vous plaire

21 h. 45

TIREZ AU CLAIR

des discussions sur des sujets d'actualité avec Jacques Keable

22 h. 45

PRÉSENCES

23 h. 00

LE TÉLÉJOURNAL

L'OSM a peut-être réglé son conflit, cette nuit

La saison 68-69 de l'Orchestre Symphonique de Montréal sera-t-elle sauvée? Selon M. Charette de la Guilde des musiciens, une "certaine clause" devait être présentée hier soir aux deux parties concernées. "L'assemblée sera décisive", c'est d'ailleurs la plus importante de toutes celles que nous avons tenues depuis le début des négociations entre la Guilde des musiciens

et l'administration de l'OSM, dit encore M. Charette.

On apprend, en outre, de bonne source que Franz-Paul Decker est arrivé à Montréal ainsi que nous l'avions annoncé hier.

EXPLOSION MUSICALE
ACCLAMÉE MONDIALEMENT...
VIVE LES GENS!

Vive les Gens!

18 au 22 sept — 8.30 p.m.
\$2 — \$3 — \$4 — \$4.50 — \$5.50

En vente maintenant au "Service de Billets Centre" guichet d'Instant Theatre et au

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal 18, 842-2112

Le Patriote

1474 est, Ste-Catherine

Du 16 au 29 Septembre

JEAN CONSTANTIN

À VENIR 30 sept. au 13 oct.

LES JÉROLAS

14 au 27 octobre

LES CYNIQUES

RÉSERVATIONS 521-6666 523-1131

CE SOIR

"je m'appelle françois sigouin"

adoption pour la scène de

"LES ÉCOEURANTS"

de Jacques Hébert avec

ANDRÉ BRASSARD

comédien et metteur en scène

"Un tour de force... Une des comédies les plus réussies depuis plusieurs saisons..." (Zélie Heller, The Gazette)

Le plus récent triomphe de Brassard... C'est à ne pas manquer!" (Mortie Melina, Montreal Star)

AU GESU

1200, rue Bleury

Du 11 au 22 septembre (inclus)

Tous les soirs à 9 heures (le samedi à 8h. et à 10h.)

Prix (taxe incl.) \$2.25 et \$1.50. Étudiants \$1.00.

Réservations: 866-1200

Billets en vente à la Place Ville-Marie

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE

AVEC SERGE GARANT, BRUCE MATHER, GUY LACHAPPELLE, MARGO MCKINNON

VINCENT WARREN
Artiste invité.

CHORÉGRAPHIES: JEANNE RENAUD ET PETER BONEHAM

DÉCORS ET COSTUMES: MARIETTE ROUSSEAU-VERMETTE, JEANNE RENAUD, IRÈNE CHASSON, FERNAND LEDUC

LES 19, 20, 21 SEPTEMBRE À 8.30 HRES

MATINÉE, SAMEDI LE 21 SEPTEMBRE À 2.30 HRES

BILLET \$2.00, \$3.00, \$4.00

En vente maintenant au "Service de Billets Centre", au guichet d'Instant Theatre et au

CE SOIR, DEMAIN ET SAMEDI

PLACE DES ARTS **THÉÂTRE PORT-ROYAL**
MONTREAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

ILS VOUS EMBALLERONT TOUT AUTANT QUE LES FAMEUX MOISEYEV!

PREMIÈRE FOIS À MONTREAL

À la suite des Moiseyev, des danseurs de Georgie et de l'Ukraine, l'URSS nous offre un autre formidable contingent d'artistes.

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE "JOK" DE MOLDAVIE

75 danseurs et musiciens

CCA présente

26, 27, 28, 29, 30 sept.
matinée: dim. 29 sept.

Prix: soir: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50. Matinée: \$2.50, \$3.50, \$4.50.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

Billets d'étudiants (\$1.00) en vente à CCA seulement.

Un répertoire riche et coloré: les superbes suites moldaves, les spectacles d'opéra de Cosaque, les Gopak de l'Ukraine, les gracieux "Bryki" de Roumanie, les vertigineuses "Horas" hongroises.

Commandes portées à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

RÉSERVATIONS: 932-2171-2234

Fusion de British Motor Holdings et de Leyland Motors Sales, opérant au Canada

potins financiers

Libres de l'influence néfaste de Wall Street, fermée hier afin de permettre aux courtiers américains, membres de la Bourse de N.Y. de mettre leurs livres à date, nos Bourses de Montréal et de Toronto ont fait très bonne figure hier. Les stocks accusèrent des avances hier sur la Bourse de Londres, par suite de l'amélioration de la balance commerciale de l'Angleterre. Sur la Bourse de Paris, la liste mobilière accusait encore hier de beaux progrès.

La Grande-Bretagne vient de se déclarer d'accord avec les E.U. à l'effet que toute action militaire des Russes contre l'Allemagne de l'Ouest entraînerait une riposte immédiate des Alliés, selon les clauses de l'OTAN, NATO, etc. Espérons que cet avertissement à Moscou lui sera salutaire, d'autant plus que les Soviétiques en ont assez présentement avec leurs satellites.

En l'absence d'éléments nouveaux du côté économique sur notre continent, les opérateurs professionnels à la Bourse se montrent plutôt réservés et l'ambiance serait à la prudence, après l'essor récent de bien des stocks canadiens et américains.

Comme maintes valeurs ont atteint hier sur le marché de la Ville Reine des sommets inconnus depuis 2½ ans, on peut s'attendre à maintes prises de bénéfices ces jours-ci.

Ottawa a reçu pour \$535,000,000 de commandes pour son émission de \$500,000,000 d'obligations du gouvernement, lancée au début de cette semaine, soit une preuve de la confiance des Canadiens en leur pays.

Des cartes de Chexes seraient tombées entre les mains de "filius". Il importe donc d'être en garde dans tout consentement de crédit et de procéder à des identifications, si nécessaires.

Le cours de l'or, hier, sur le marché anglais était de \$40.45 l'once fin au regard de \$40.35 la veille. Le Napoléon cotait sur le marché libre de Paris hier à \$61.90 vs \$62.10 la veille.

La prolongation de l'offre de Neon Products of Canada Ltd d'a-

cheter toutes les actions ordinaires d'Imbex - expliquerait la hausse d'une couple de points des actions de cette dernière entreprise. Ce serait encore une compagnie contrôlée par les nôtres qui passerait à d'autres intérêts.

Bien que les recettes de Scott-Lasalle aient augmenté de 23 p.c. durant le dernier semestre, ses actions paraissent lourdes hier accusant une perte de plus d'un point.

On prévoit pour aujourd'hui une réduction du taux d'escompte par la Banque d'Angleterre.

Un centre d'achat de \$20,000,000 sera érigé à North York, Toronto, Comp Investments Ltd de Montréal, Robert Simpson Co., de Toronto et Hudson Bay Co., de Winnipeg en seront les propriétaires conjoints.

Les actionnaires de Canada General Fund Inc. viennent de voter en faveur de la disparition des restrictions de 20 p.c. sur les placements hors de notre pays et ils ont aussi approuvé le changement du nom actuel en celui de Boston Commun Stock Fund Inc. Son actif est de \$45,000,000 et il compte 14,000 actionnaires, détenteurs de 4,822,534 actions.

La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 14 septembre, a atteint 205,141 tonnes comparativement à 188,631 tonnes pendant la semaine précédente, soit une augmentation de 8.87%, et à 187,000 tonnes pendant la semaine correspondante de l'année dernière. L'indice de la production, dont le facteur de base 1957-1959 égal 100 est fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959, a été de 213 pendant la semaine observée, contre 196 la semaine précédente et 195 un an plus tôt.

La Bourse de Montréal vient d'être avisée qu'il y a d'autres considérations à tenir compte, en plus de celles énoncées récemment, concernant les clauses de la fusion proposée entre Rothmans et Pall Mall Canada Limited et la Canadian Breweries Ltd. Ces deux entreprises continuent de discuter maintes propositions alternatives, relativement à la dite fusion. En conséquence, il ne sera pas procédé à la fusion, selon les clauses annoncées antérieurement.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C'est le 4 octobre que les actionnaires de Lauretude Financial Corp. devront se prononcer sur bien des sujets

La Bourse de Montréal a été avisée par la Lauretude Financial Corporation Ltd que les actionnaires de la compagnie seront requis d'approuver certaines propositions lors de l'assemblée annuelle de la compagnie, qui aura lieu le 4 octobre 1968 ainsi qu'aux assemblées spéciales qui seront convoquées à la même date pour les détenteurs de diverses catégories d'actions en cours. Les propositions spécifiques résulteront en une réduction du nombre des classes de capital-actions de cinq (5) à trois (3) et elles prévoient, en même temps, une augmentation proportionnelle sous forme d'actions ordinaires. Il y a 6 catégories de titres de la Lauretude Financial Corporation d'inscrits sur la liste des valeurs de la Bourse locale.

Encore une entreprise canadienne qui passerait aux mains d'intérêts américains

La Bourse de Montréal a été notifiée que Radio Engineering Products Ltd a négocié avec Nytronics Incorporation la fusion de leurs intérêts avec elle, aux fins de renforcer les 2 entreprises. Nytronics Incorporated s'est engagée à faire une offre aux actionnaires publics de Radio Engineering comportant l'échange de 141 action ordinaire pour chaque action de Radio Engineering. Les administrateurs de cette dernière entreprise recommanderont l'acceptation de cette offre. Nytronics Incorporated se propose, aussi, d'acquiescer les actions de Radio Engineering, détenues par C.B. et S.T. Fisher. Nytronics Incorporated a ses actions inscrites sur la liste des valeurs de l'American Stock Exchange et elle entend, aussi, les inscrire sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Nytronics Incorporated a vu ses actions figurer, à la clôture le 17 septembre, à 30-1/8. L'offre précitée est équivalente à un prix de \$45.78 l'action de Radio Engineering.

La valeur du portefeuille de Fonds Mutuel Adanac, à \$3,902,724.57

Fonds Mutuel Adanac vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport trimestriel au 31 août 1968. Cette institution, qui a son siège social dans notre ville, et dont la Société d'Administration et de Fiducie est le dépositaire et régistraire, comptait à la date précitée dans son portefeuille de valeurs pour \$3,902,724.57 de titres divers représentant une dizaine de catégories d'industries etc. Dans le rapport aux participants, il est déclaré en parti ce qui suit: "Le trimestre qui s'est terminé le 31 août fut relativement calme, autant pour le marché des valeurs que pour le fonds mutuel Adanac. Le trimestre précédent avait atteint un accroissement considérable; ce dernier trimestre fut donc une période de consolidation. Les principales incertitudes sur le marché boursier actuellement dépendent des résultats des négociations de paix au Vietnam et de la tendance du consommateur à dépenser après les récentes augmentations de taxes. L'attitude des investisseurs semble être une attitude d'attente jusqu'à ce que ces incertitudes disparaissent. Les gérants de votre fonds ont réagi en prenant une attitude plus défensive qu'en mai. Ils ont augmenté les réserves de 5% à 25% et ont fait un choix plus restreint de valeurs. D'importantes compagnies se sont ajoutées au portefeuille du secteur canadien. Ce sont: Ranger Oil et Great West Saddle, Husky Oil of Canada fut vendu à profit. Au secteur américain se sont ajoutés Spartans Industries, Rust Craft, Spencer Shoe, et Trans-Continental Investing. Les ventes importantes furent Avco, Occidental Petroleum, Dover Corporation, Transamerica, et Interstate Department Stores. Votre direction désire utiliser le gros de ses réserves lorsque les incertitudes citées plus haut seront dispersées. A cette fin, des études se font dans les industries qui probablement bénéficieront d'une économie de période de paix.

Le président de l'IDA, M.S. E. Nixon, a payé un tribut d'hommage à M. Alan Chippendale

L'heure tardive à laquelle eut lieu avant-hier au St-James Club une réception en l'honneur de M. Alan Chippendale, à l'occasion de sa retraite comme directeur général du premier fonds mutuel au Canada, soit la CIF, nous a obligé à remettre à ce matin certaines remarques, prononcées à la dite réception par M. S.E. Nixon, président de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et vice-président exécutif de la Dominion Securities Corp. Ce n'est pas sans raison que M. Nixon a déclaré que "M. Chippendale était l'ami de tous et un confrère fort bien vu de la gent financière." Comme nous lui avons consacré une cinquantaine de lignes hier, nous nous garderons d'en dire davantage à son sujet, nous bornant plutôt à faire remarquer à nos lecteurs qu'au dire de M. Nixon, "les fonds mutuels jouent de nos jours, un rôle fort important dans la canalisation des épargnes". Aux E.U., l'actif des Fonds Mutuels approche les \$50,000,000,000 et, au Canada, il est de \$2,500,000,000 environ. Ce n'est pas sans raison que M. Nixon n'a pas hésité à fulminer contre les taxes excessives et constamment accrues, ainsi que contre les interventions gouvernementales non désirées dans maintes affaires. Sur la fin de ses remarques M. Nixon présenta à M. Alan Chippendale, un cadeau durable, puisqu'il est constitué d'un \$20 en or, frappé l'an dernier à l'occasion du Centenaire du Canada, ainsi que des pièces de monnaies des E.U. et de l'Angleterre, soit autant de pays qu'il a bien connus, puisqu'il est né en Angleterre, a travaillé aux E.U. et enfin, il réside dans notre ville depuis 36 ans.

Marcel CLEMENT

PRICE WATERHOUSE & ASSOCIÉS



JAMES J. MACDONELL

RICHARD MINEAU

Il nous fait plaisir d'annoncer la constitution de la société Price Waterhouse & Associés, conseillers en administration. Cette firme continuera d'exercer, sous cette raison sociale et dans un contexte nouveau, la pratique de consultation en administration établie au Canada en 1945. La firme compte des bureaux dans les principales villes du Canada et bénéficie d'affiliations dans le monde entier. L'associé principal de la nouvelle firme est James J. Macdonell. L'associé responsable du bureau de Montréal est Richard Mineau. Les autres associés du bureau de Montréal sont A. H. Howson, B. H. Lloyd, E. W. Nelten et J. A. Peltier.

Bourse de Toronto

Bien des valeurs, aux plus hauts niveaux depuis 2½ ans

Les valeurs industrielles ont poursuivi leur avance hier à la Bourse de Toronto. L'indice industriel cotait 175.47 après des gains de 69, soit le plus haut sommet depuis janvier 1966.

Les pétroles de l'Ouest et les métaux bruts ont également gagné du terrain.

Consolidated Textile a remporté 2 1/2 passant à 19; Simpsons Sears a gagné 1 7/8 affichant 34 3/8; Shell Canada s'est immobilisée à 31 3/8 après des gains de 1-1/8. Wajax marquait 30 après avoir gagné 1 1/8.

Chez les valeurs les plus actives, Bramalea se hisse de 3-4 à 12 1/4; Towers Marts a perdu 15 cents à \$1.35.

Rothmans a remporté 2 à 26 et Canadian 1-4 à 9 1/2.

Scott-LaSalle a perdu 1-4 à 30. CPR a gagné 3-8 à 66 3/8. L'uranium affichait de la fermeté. Denison a gagné 1 à 75; Rio Algom 5-8 à 35 7/8 et Roman Corporation, 3-8 à 23.

Denrées alimentaires

(PC) - Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture, hier. Beurre: arrivages courants, 92 62, 93 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 47-1-2, coloré 47-3-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs; 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs; 18 à 18 1/2, autres catégories pour nourrissement 13 1-2 à 14.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement 13 1-2 à 14, poudre de lait 5 1-4 à 6 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, 80 à 90 les 50 livres. Aucun prix établi pour les patates de l'I.P.E. et du N.B. Les prix des patates nouvelles devaient être établis à la fin de septembre.

Prix des œufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 65.3; A-gros, 62.9; A-moyens, 57.9; A-petits, 40.7.

Bourse de Montréal

Vigueur de la liste locale

A la fin de la séance de mercredi, la Bourse de Montréal a maintenu l'avance amorcée au début de la journée. Les gains ont emporté sur les pertes par 77 à 63.

Consolidated Textile a grimpé de 2 1/2 à 19, Rothmans de 1 1/2 à 26 3/4 et Denison de 1 3/4 à 14 1/4.

Ailleurs, Southam, Simpsons Sears, Levy, Consolidated Bathurst et Interprovincial Pipe ont tous avancé de 1 à 33 1/2, 30, 18 3/4 et 23 respectivement.

CPR a gagné 3-8 à 66 3/8 et la Banque de Montréal 1-4 à 14 3/8.

Velcro a reculé de 2 1/2 à 50, Scott-LaSalle de 2 1/4 à 29 et Hudson Bay Mining de 1 à 59.

Radio Engineering a régressé de 1 3/4 à 39 3/4. La compagnie a annoncé mardi son intention de

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) - Les prix de la plupart des catégories de bestiaux étaient stables, mercredi, comparés à ceux de la semaine dernière, sur les marchés montrealais. La demande était bonne et les échanges modérément actifs.

Les arrivages ont été de 210 bêtes à cornes, 160 veaux, 18 porcs 60 moutons et agneaux.

Les bouvillons de bonne qualité se vendaient \$27.50, ceux de qualité moyenne, de \$24.50 à \$25.75, ceux de qualité commune, de \$18.75 à \$22.50.

Les taures de qualité moyenne se vendaient de \$20.25 à \$21.50, celles de qualité commune, de \$18.50 à \$19.25.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de \$19.25 à \$21.50, celles de qualité moyenne, de \$17.50 à \$19.25, celles de qualité commune, de \$15.50 à \$17.75, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve se vendaient de \$12 à \$16.50.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient \$22.75, ceux de qualité commune ou moyenne, de \$18.50 à \$21.50.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient de \$37 à \$43, ceux de qualité moyenne, de \$30 à \$36.50, ceux de qualité commune, de \$22 à \$31.50.

Les procs de catégorie A se vendaient de \$31.50 à \$32.25, il n'y a pas eu de ventes de truies.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient de \$24 à \$25, ceux de qualité commune, de \$20 à \$21. Prix aux cent livres.

Siège social, en Ontario

BURLINGTON (CNW) - On a annoncé hier la fusion de deux sociétés britanniques d'automobiles au Canada, soit la British Motor Holdings et la Leyland Motor Sales.

La nouvelle société sera connue sous le nom de British Leyland Motors Canada Ltd. Cette fusion suit celle de \$1.7 milliard, réalisée par les deux sociétés-mères, au Royaume-Uni. La nouvelle compagnie entrera en affaires le 1er octobre.

Au Canada, la British Leyland aura son siège social dans un complexe de 150,000 pieds carrés récemment ouvert ici. En outre du siège social, les installations comprennent une école pour la formation des vendeurs, un entrepôt pour les pièces de rechange et une remise pouvant recevoir 1,600 véhicules. Le stock de pièces de rechange disponibles est évalué à \$4 millions et on compte également des dépôts régionaux à Vancouver, Winnipeg, Montréal et Halifax où les stocks sont estimés à plus de \$2 millions.

Les ventes combinées de la nouvelle compagnie seront cette année de l'ordre de 13,500 véhicules. En 1969, on s'attend que les ventes dépasseront 17,000 voitures.

M. Donald F. Pocock, ci-devant président de British Motor Holdings Canada Ltd., sera président de la nouvelle société. M. Pocock est né au Canada. Le président du conseil d'administration de la compagnie canadienne sera M. George Turnbull, administrateur délégué adjoint de la British Leyland au Royaume-Uni et les autres administrateurs seront sir Donald Stokes, président du conseil d'administration et administrateur délégué de British Leyland; Lester Suffield, administrateur des ventes à Londres de British Leyland; John Mackie, vice-président des ventes de British Leyland au Canada; Arthur T. Stephens, vice-président de la fabrication de British Leyland au Canada; Bruce McWilliams, vice-président des ventes de British Leyland aux Etats-Unis; et M. D. F. Pocock.

Commentant la fusion canadienne, sir Donald Stokes a déclaré hier à Londres, "la formation de la nouvelle compagnie a pour but d'améliorer la position concurrentielle de la société sur le marché canadien des voitures importées et elle va de pair avec notre ligne de conduite visant à intégrer les compagnies d'outre-mer représentant des marchés importants".

M. D.F. Pocock déclarait pour sa part: "Cette fusion au Canada nous fournira l'occasion d'accroître l'efficacité de nos services à nos clients. Nous commencerons immédiatement la fusion de notre administration, de nos services et de nos installations de pièces de rechange afin de desservir conjointement nos concessionnaires".

Conférence d'experts en communication



Il y a peu de temps, un groupe d'experts en communications tenaient à titre d'essai, à Montréal et à Toronto, une conférence interurbaine sur télévision en circuit fermé. Ils ont eux-mêmes soumis à cette expérience qui visait à comparer l'efficacité d'une telle conférence à celle d'une discussion face à face. Seuls des moniteurs et des caméras de télévision relient les participants. Ces derniers ont conclu que la nouvelle technique offre plusieurs possibilités et qu'ils aimeraient tenter l'expérience de nouveau. Ont participé à la conférence, des représentants d'Air Canada, du Conseil économique du Canada, du Conseil canadien pour la recherche en éducation, de RCA Victor, de Radio-Canada, de l'Office national du film, de l'Université de Waterloo, du Comité canadien de la radio et de la télévision, du Centre des sciences et de la technologie du Centenaire ainsi que de Bell Canada et de la Northern Electric qui ont fourni l'équipement et les installations nécessaires.



BÉLANGER INC.

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

800, PLACE VICTORIA - MONTRÉAL - TÉL. 861-1461

Placements recommandés

Nous offrons jusqu'à concurrence du montant disponible

	Taux	Echéance	Prix*	Rendement approximatif
\$500,000	7 1/2%	1er septembre 1978	99.00	7.65%
\$100,000	7 1/2%	1er octobre 1978	99.50	7.58%
\$75,000				
	7 1/2%	1er septembre 1978	98.65	7.70%
\$150,000				
	7 3/4%	1er septembre 1978	99.00	7.90%
\$100,000	6%	1er juin 1975	92.25	7.50%

* Dont le paiement en principal et intérêts sera garanti par le transport d'une subvention du gouvernement de la province de Québec, payable à même les deniers votés annuellement par la Législature.

* Plus l'intérêt court, le cas échéant

Renseignements et prospectus sur demande

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Inc.

Valeurs de placement

360, rue St-Jacques

Tél.: 879-2222

MONTRÉAL

NORTHERN AND CENTRAL GAS CORPORATION LIMITED



M. PAUL-G. DESMARAIS

Northern and Central Gas Corporation Limited annonce que M. Paul-G. Desmarais a été nommé au Conseil d'administration. M. Desmarais est président et administrateur en chef de Power Corporation of Canada Limited; président et directeur de Provincial Transport Enterprises Ltd, président et directeur de TransCanada Corporation Fund et de Gelco Enterprises Ltd, et administrateur et directeur de plusieurs autres compagnies canadiennes.

À noter...

Trans Canada Pipe Lines Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'elle avait décidé de ne pas faire d'offre à l'Interprovincial Steel and Pipe Corporation Limited.

Les actions de MILW-Worthington Limited se vendront aujourd'hui en bourse ex-dividende 15 cts l'action ordinaire.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

	Offre	dem.
Adanac Mutual Funds	2.34	2.99
x Affiliated Fund Inc. Com	9.48	10.26
All Canadian Com	8.41	9.18
All Canadian Dev	10.16	11.10
All Canadian Revenue Growth	5.38	5.81
All Canadian Venture	9.71	10.61
x American Business Shares	2.81	4.12
American Equity	7.45	8.14
Associated Investors	3.97	4.34
Beaumont Corporation	5.25	5.94
x Boston Fund Ltd	9.36	10.25
x Bullcock Fund Ltd	16.73	18.14
Canada Growth Fund	7.90	8.68
Canada Security Fund	4.77	5.02
Can. Gas & Energy Fund FPD	13.56	14.86
Can. Investment Fund	4.37	4.79
Can. Trustco Inc. Fund	4.66	5.05
Canafund Co. Ltd	39.94	62.94
Champion Mutual Fund of Can.	15.59	17.08
C.I. Leverage	7.43	8.11
Collective Mutual Fund	12.57	13.78
Commonwealth Intl	4.12	4.51
x Dividend Shares	15.37	16.72
Dreyfus Fund Inc.	30.40	39.60
European Growth Fund	8.86	9.41
Exch. Fund of Can. Ltd	8.06	8.66
Exch. Intl Fund	8.56	8.99
Federated Financial	4.38	4.97
Federated Growth	7.32	8.00
Fidelity Trend	31.51	34.25
Fonds Collectif "A"	2.26	2.86
Fonds Collectif "B"	4.94	5.08
Fonds Collectif "C"	9.82	10.67
Fonds Desjardins "A"	5.65	6.38
Fonds Desjardins "B"	12.74	13.96
Fonds Mutuel Adanac	2.34	2.99
The Fraser Fund Ltd	10.57	11.56
G.I.S. Composite	4.55	4.98
Growth Equity Fund	7.89	8.62
Growth Oil & Gas	9.75	10.60
Guardian Growth Fund	11.66	12.67
Investors Intl Mutual	8.68	9.41
Investors Mutual of Can	5.03	5.12
Keystone Canadian K	8.91	9.77
x Keystone Canadian S	7.77	8.48
x Keystone Canadian S	22.50	24.54
L. Fonds P.E.P.	4.07	4.41
Levinson Research	17.39	19.01
Molson M. Fund	4.92	5.34
Mutual Accum Fund	3.78	4.32
Mutual B.I.F.	5.97	6.30
Mutual Bond	8.67	9.06
Mutual Growth	7.94	7.70
Natural Resources	6.28	6.87
Natural Resources	7.87	8.60
One William Street	18.61	17.31
x First Participating	15.02	17.31
Prior et Revenu Mutuel	7.65	8.41
Prior et Revenu American	11.50	12.89
Principal Growth Fund	5.73	6.26
Provincial Growth Fund	8.06	8.66
Putnam Growth Fund	14.00	15.30
Radiation H.I.	4.22	4.61
Reper Fund Ltd	11.99	12.12
Reynold Ltd	5.75	5.90
Spec	11.41	12.54
Taurus Fund	2.97	3.25
United Acum. Fund	12.25	13.39
United American	3.14	3.40
United Venture	5.72	6.29
Un. Sav. Equit. Fund Ltd	6.89	7.53
Wellington Fund Inc.	13.67	14.96

COLLÈGE SAINTE-MARIE

Services culturels pour adultes

COURS DU SOIR EN

ANIMATION CULTURELLE ARTS ET TECHNIQUES

- Histoire de l'art et des civilisations
- Rendez-vous au théâtre
- Expression orale et corporelle
- Initiation à la décoration intérieure

Début des cours: 1er octobre 1968

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS

1180, rue Bleury, Montréal 2

Tél.: 866-3611

MERRILL LYNCH

en collaboration avec le

SAID

l'information

sportive

Baseball

LANCEURS
PROBABLES

Ligue Nationale

Atlanta (Pappas 11-12) à Houston
(Giusti 10-13) (S)
Cincinnati (Culver 11-13) à
Los Angeles (Foster 9-9) (S)
St-Louis (Bries 10-9 et Carlton 13-11)
à San Francisco (Marichal 25-6 ou
McCormick 11-13)

Classements

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
x St-Louis	93	59	.612	-
San Fran.	82	70	.539	11
Cincinnati	78	72	.520	14
Chicago	78	75	.510	15-1-2
Atlanta	76	76	.500	17
P'burgh	75	76	.497	17-1-2
P'delphie	71	81	.467	22
L. Angeles	70	82	.461	23
Houston	68	84	.447	25
New York	68	84	.447	25

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
x Detroit	98	54	.645	-
Baltimore	87	66	.569	11-1-2
Boston	80	72	.526	18
New York	80	72	.526	18
Cleveland	81	73	.526	18
Oakland	77	76	.503	21-1-2
Minnesota	72	79	.477	25-1-2
Californie	65	87	.428	33
Chicago	63	90	.412	35-1-2
Wash'ton	59	93	.388	39

Champion de la ligue

x Champion de la ligue



C'est une foule en délire qui s'est massée aux abords du stade de Détroit pour accueillir à la sortie ses joueurs préférés après le triomphe du championnat de la ligue Américaine. Ci-haut, une partie de la foule. A droite, dans la joie du



triomphe, les Tigers ont fait prendre un bain à leur propriétaire, John E. Betzer. Le receveur Bill Freehan s'apprête à l'asperger copieusement de crème à barbe. Téléphotos PA

Washburn écrit une nouvelle page d'histoire au baseball

SAN FRANCISCO — Ray Washburn, des Cardinals de St-Louis, a lancé une partie sans point ni coup sûr, hier après-midi, en conduisant les Cards à un triomphe de 2 à 0 sur les Giants de San Francisco.

Par cet exploit, Washburn a écrit une nouvelle page d'histoire dans le baseball majeur

puisque c'est la première fois en effet que deux parties semblables sont réalisées en moins de 24 heures sur un même terrain, le Candlestick Park. Caylor Perry, des Giants, l'avait précédé en ce sens 24 heures plus tôt en battant les Cardinals. Hier, Washburn a retiré 8 frappeurs à lui faire face et il a accordé cinq buts

sur balles. Sa fiche de lanceur est maintenant de 13-7. BOSTON (PA) — Les Red Sox de Boston tenus en échec pendant six manches par Roger Nelson, ont explosé avec trois points dans la 7e reprise hier en blanchissant les Orioles de Baltimore 4-0.

Un simple de deux points par Reggie Smith et un but sur balles à Joe Foy alors que les buts étaient tous occupés ont marqué la poussée des Sox. Nelson avait retiré 18 joueurs dans l'ordre avant que Mike Andrews mette fin à ses espoirs de partie sans coup sûr avec un simple au début de la 7e manche.

000 000 000 - 0 7 0
Baltimore 000 000 31x - 4 5 1
Boston 3-2 Fichtel 7 Brabowsky 7 Berne
8 et Haney Hendricks 7, Ellsworth 14-7
Stang et Moss
Californie 010 001 010 - 3 8 1
Minnesota 010 300 00x - 4 4 0
McClodine Harrison 14, 4 Locks 4
Burgner 5 Bennett 7 et Satriano, Rodgers
8 Chance 15-16 Perranoski 8 et Look

mais Juan Marichal, des Giants, a remporté le plus grand nombre de victoires, soit 26 contre huit défaites.

Les yeux des amateurs se tournent vers les honneurs individuels

NEW YORK — La course au championnat ayant pris fin dans le baseball majeur avec la victoire des Cardinals de St-Louis, dans la ligue Nationale, et des Tigers de Détroit, dans la ligue Américaine, l'intérêt des amateurs se portera maintenant sur la course aux honneurs individuels et sur le lanceur des Tigers, Denny McLain, qui tentera d'augmenter son total de 30 victoires.

Dans la ligue Américaine, Carl Yastrzemski, des Red Sox, est le seul frappeur à conserver une moyenne supérieure à 300. Avec 302 il domine le classement devant Cater, des Athletics d'Oakland, qui a 289.

Frank Howard, le voltigeur des Senators, domine toujours pour les circuits avec 42, devant Willie Horton, des Tigers, 36.

Ken Harrelson, des Red Sox

est toujours en tête dans le domaine des points produits avec 107, devant Frank Howard, 104.

Denny McLain, avec sa fiche de 30 victoires contre cinq défaites, a la meilleure moyenne, .857.

Dans la ligue Nationale, six frappeurs ont une moyenne égale ou supérieure à 300, et Pete Rose, des Reds de Cincinnati, est toujours au premier rang avec 341.

Willie McCovey, des Giants, a frappé le plus grand nombre de circuits, soit 34, mais Ernie Banks, des Cubs de Chicago, suit de près avec 32.

Dans le domaine des points produits, Willie McCovey a été rejoint en tête par Billy Williams, des Cubs, tous deux en ont produits 97.

Chez les lanceurs, Blass, des Pirates de Pittsburgh a la meilleure moyenne, soit .762

Bowman a bien compris la stratégie de Pollock

OTTAWA — Scotty Bowman, l'instructeur des Blues de St-Louis, de la ligue Nationale, qui a pris la parole

à Ottawa lors d'un dîner organisé par les "B'nai B'rith" d'Ottawa, s'est élevé contre le procédé employé par les équipes de la division est de la ligue Nationale pour effectuer des transactions avec les nouvelles équipes.

Il a signalé que le fait de céder de vieux joueurs contre des premiers choix au repêchage ne ferait qu'accroître l'écart entre la valeur des équipes des deux divisions.

Bowman semblait viser directement les Canadiens de Montréal qui ont réussi à obtenir 15 premiers choix au repêchage des quatre prochaines années, de cette façon.

Pour terminer Bowman a ajouté que la ligue Nationale de hockey devrait s'inspirer du système de repêchage en vigueur dans la ligue nationale de football.

Football

CLASSEMENT

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	4	1	2	1	2	18
Toronto	4	2	0	1	2	14
Montreal	3	3	0	1	2	14
Hamilton	3	3	0	1	2	14

Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Regina	9	6	2	1	1	18
Calgary	8	5	3	0	1	18
Edmonton	8	4	1	1	1	18
Vancouver	8	5	1	1	1	18
Winnipeg	8	1	7	0	0	26

Smith fait l'éloge de Joe Sparma

DETROIT (PA) — Le gérant Mayo Smith a littéralement baigné dans le champagne après la victoire des Tigers de Détroit, qui se sont ainsi assurés leur premier championnat de la ligue Américaine en 23 ans.

Cependant, des milliers d'amateurs réclamaient leurs héros à l'extérieur et les exhortaient à "tuer" les Cards de St-Louis lors de la Série mondiale qui débutera le 2 octobre. Après sa douche collante, Smith ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de Joe Sparma qui réchauffait le banc depuis le 2 septembre à la suite d'une dispute avec le gérant, qui, selon lui, l'avait retiré du jeu trop tôt contre Cleveland.

Au fait, Sparma, n'était pas censé lancer, mais Earl Wilson a ressenti une douleur à l'épaule en "se réchauffant" et Smith a fait appel à son autre lanceur.

Al Kaline, doyen de l'équipe, a compté le point victorieux. Il n'a jamais pris part à une série mondiale, et s'est contenté de dire: "J'ai attendu longtemps une telle occasion."

Calgary 35 Hamilton 14

HAMILTON — Les Stampeders de Calgary ont marqué des points hier par des courses au sol, des passes et par des placements alors qu'ils ont décroché une victoire facile de 35-14 sur les Tiger Cats de Hamilton.

Premier quart
Ham - Simple, Coffey, du 28
Cal - Cranmer, course de 12 verges, non converti 13:34

Deuxième quart
Cal - McCarthy, passe et course de 39 verges converti Robinson 1:18
Cal - Cranmer, course de 5 verges, converti Robinson 12:52

Troisième quart
Cal - Harrison, course de 26 verges, converti: Robinson 10:28
Ham - Fleming, course de 40 verges, non converti: 12:12

Quatrième quart
Cal - Simple: Stewart 4:22
Cal - Evanshen, course de 27 verges, converti: Robinson 6:20
Ham - Bethea, course 1 verge, converti: Coffey 11:53

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS

Avis est donné que Alexander Zender, Klotz, résidant à 4590, rue Cartier, Ville de Montréal, Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret, lui permettant de changer son nom en celui de Alexander Zender Clarke, et le dit changement concernant également son épouse née Pearl Cohen et son fils mineur, Edward Alexander Zender Clarke, tous domiciliés à la même adresse.

GREENBLATT, GODINSKY & RESIN
Procureurs du requérant.

AVIS

Avis est donné que BERNARD CLATZ, exécutif, résidant à 45 Maple Circle, Dolard des Ormeaux, Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour un décret, lui permettant de changer son nom en celui de Bernard Clarke, et le dit changement concernant également son épouse née Jean Ruth Pasher et son fils mineur, Edward Alexander Zender Clarke, tous domiciliés à la même adresse.

GREENBLATT, GODINSKY & RESIN
Procureurs du requérant.

AVIS

A LA GRAVURE INC.

Prenez avis que la compagnie, A LA GRAVURE INC., une compagnie incorporée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social en la cité et district de Montréal demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 3 septembre 1968
ME JACQUES CANTIN
Avocat de la Compagnie

AVIS

Avis est donné que De Aline Berthiaume, épouse commune en biens de Georges Bourgault domiciliée et résidant au 8155 rue Mirepoix, à St-Léonard, district de Montréal, s'adressera à la Cour Supérieure de Montréal pour obtenir un jugement de séparation de biens contre son mari, Georges Bourgault, de la même adresse, et ce, dans un délai d'au moins quinze jours après la dernière publication.

Montréal, le 16 septembre 1968
Mme Grégoire, Dansereau, Daoust, Duceppe, Beaudry, Desormaux et Marquis, Avocats,
1595, St-Hubert,
Mt. P.Q.

IMPORTATIONS

VILLE-MARIE INC.

IMPORTS INC.

AVIS est par les présente donné que IMPORTATIONS VILLE-MARIE INC., VILLE-MARIE IMPORTS INC., corporation incorporée sous la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, présentera une application au Secrétaire de la province de Québec pour obtenir permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

DATE A MONTRÉAL, le 17ème jour de septembre 1968

BLAIN PICHÉ BERGERON
GODBOUT ET EMERY
Procureurs de la requérante

Montréal, le 3 septembre 1968
ME JACQUES CANTIN
Avocat de la Compagnie

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 140 574

LEO TAILLEFER, notaire, membre de la Chambre des notaires, régulièrement inscrit au registre de l'ordre et ayant acquiescé toutes ses cotisations domicilié et résidant à Laval, district de Montréal,

Demanderesse.

PIERRE MARCHETTI, domicilié et résidant au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans la cité et district de Montréal,

Intimée

JEANNETTE MARCHETTI, célibataire, résidant et domiciliée au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans la cité et district de Montréal,

Défendeurs

La défenderesse JEANNETTE MARCHETTI est par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, 13 septembre 1968
MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Me JOSEPH F. BEAUBIEN, a/s GELINAS BOURQUE LALONDE & BENOIT, 215, rue St-Jacques, Suite 508, Montréal, P.Q. PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 753021

LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au numéro 5300 est, rue Sherbrooke, dans la cité et district de Montréal,

Demanderesse.

PIERRE MARCHETTI, domicilié et résidant au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans la cité et district de Montréal,

Intimée

JEANNETTE MARCHETTI, célibataire, résidant et domiciliée au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans la cité et district de Montréal,

Défendeurs

La défenderesse JEANNETTE MARCHETTI est par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, 13 septembre 1968
MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Me JOSEPH F. BEAUBIEN, a/s GELINAS BOURQUE LALONDE & BENOIT, 215, rue St-Jacques, Suite 508, Montréal, P.Q. PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

AVIS DE DEMANDE

D'ABANDON DE CHARTRE

Prenez avis que la compagnie MEL-O-BAR INC., demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 17e jour de septembre 1968
POULIN & RIVARD
Procureurs de la compagnie

AVIS DE VENTE

Avis est donné que le trente septembre mil neuf cent soixante-huit (1968) à onze heures de l'avant-midi, Me Claude Des Rosiers, notaire, procédera à son bureau, au numéro civique 5610 de la 18e avenue Rosemont, Montréal, à la vente à l'enchère de l'immeuble ci-après décrit, un emplacement faisant front sur la rue Iberville en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot 208-1322-1 du cadastre du village de la Côte de la Visitation, avec bâtisses portant les numéros civiques 6620 à 6624 de la dite rue Iberville.

Cette vente sera faite en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure de la Province de Québec, District de Montréal, rendu le onze septembre mil neuf cent soixante-huit (1968) sous le no: 9606, pour un prix à être payé comptant.

La mise à prix sera de \$25.000. Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire sousigné.

CLAUDE DES ROSIERS,
Notaire
Tel. 725-2443.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 753021

LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au numéro 5300 est, rue Sherbrooke, dans la cité et district de Montréal,

Demanderesse.

PIERRE MARCHETTI, domicilié et résidant au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans la cité et district de Montréal,

Intimée

JEANNETTE MARCHETTI, célibataire, résidant et domiciliée au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans la cité et district de Montréal,

Défendeurs

La défenderesse JEANNETTE MARCHETTI est par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, 13 septembre 1968
MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Me JOSEPH F. BEAUBIEN, a/s GELINAS BOURQUE LALONDE & BENOIT, 215, rue St-Jacques, Suite 508, Montréal, P.Q. PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 5886

LA VILLE DE SAINT-HUBERT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Hubert, district de Montréal,

Expropriante

BERNARD BITTMAN, ABE SZABO, et PEPI SIEMIATYCKI, tous trois de domiciles inconnus,

Expropriés

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à BERNARD BITTMAN, ABE SZABO, et PEPI SIEMIATYCKI, expropriés, de comparaître dans les quinze (15) jours du premier avis, pour répondre à l'avis d'expropriation. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Une copie de cet avis a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, le 13 septembre 1968
G. B. PUDDICOMBE
J.C.S.

Me RENE LABELLE, C.R. Avocat,
507 Place D'Armes,
Suite 1900,
Montréal, P.Q.
PROCUREUR DE L'EXPROPRIANTE.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTRÉAL

No: 1054

JEAN LUSSIER, soldat, des cité et district de Montréal, domicilié et résidant au 5888 Waverly,

Requérant

DAME EDELTRAUT NASGOWITZ ménagère, dernière adresse connue Allemagne, présentement de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimée DAME EDELTRAUT NASGOWITZ, est par les présentes requies de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été déposée au greffe de la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances auxquelles les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal le 12 septembre 1968
HECTOR PERRIER
Juge de la CSM

Me RALPH A. COHEN
1255 Phillips Square
Suite 200,
Montréal

Le palmarès des vedettes

Ligue Nationale

	P.J.	A.B.	P.	C.S.	Moy.
Rose Cin.	136	572	87	195	.341
M. Alou Pgh.	135	512	54	169	.330
F. Alou Atl.	150	623	69	198	.318
A. Johnson Cin.	136	551	75	173	.314
Flood St-L.	142	582	72	179	.302
Staub Hn.	151	554	52	166	.300
Becker Chi.	151	627	98	185	.295
L. May Cin.	133	565	74	147	.291
McCovey S.F.	137	481	74	140	.291
Haller L.A.	135	442	34	128	.290

Circuits

McCovey, San Francisco, 34; Banks Chicago, 32; R. Allen, Philadelphia, 30; B. Williams, Chicago, 30; H. Aaron, Atlanta, 27.

l'information

Jean Béliveau, nommé au Conseil consultatif des sports à Ottawa!

OTTAWA — Deux personnalités internationales du monde du hockey sont au nombre des neuf Canadiens qui viennent d'être nommés membres du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur par l'honorable John Munroe, ministre de la Santé nationale et du bien-être social.

L'étoile de la ligue Nationale de hockey Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, servira pour un premier mandat sur le conseil de 30 membres. Le Père David Bauer, conseiller spécial de l'équipe nationale de hockey du Canada et initiateur de la formule actuelle d'équipe nationale, a été nommé pour un deuxième mandat.

Les nominations, qui entrent en vigueur immédiatement pour une durée de deux ans, comprennent également celles d'un médecin, d'un sociologue, d'un courtier en valeurs, d'une instructrice bien connue de gymnastique, d'anciens athlètes, d'un directeur de loisirs et d'un avocat.

Ces nominations étaient devenues nécessaires à la suite du décès de deux membres du conseil, de la démission d'un troisième et de l'expiration du mandat de quelques autres.

Les autres nouveaux membres du conseil sont: Mme Marilyn Savage, de Scarborough, Ontario, diplômée en éducation physique de l'Université de Toronto et instructrice de l'équipe féminine de gymnastique du Canada aux jeux panaméricains et aux championnats mondiaux tenus en Allemagne.

M. Jacques Normandin, de Verdun, ancien directeur des loisirs dans la région de Baie-Comeau, sur la Côte Nord, et présentement directeur des loisirs pour la cité de Verdun.

Dr Harry Ebbs, de Toronto, directeur de l'école d'éducation physique et sanitaire de l'université de Toronto, professeur associé de pédiatrie et membre du personnel médical du Toronto Sick Children's Hospital, ancien membre du conseil et premier président de son comité des bourses.

M. Marc Laplante, de Montréal, sociologue bien connu qui s'est intéressé de façon particulière à l'étude du domaine des loisirs, et membre de la faculté de sociologie de l'Université de Montréal.

M. André Charron, de Montréal, courtier en valeurs, président du centre de ski Mont-Tremblant Lodge et directeur de Blue Bonnets.

M. Carl Madgett, de Toronto, commissaire en évaluation pour le township de Toronto et ancien athlète de valeur frappé par la polio en 1949. Il est ancien président de l'Association canadienne du jeu de crosse.

M. Jack Pelech, de Hamilton, avocat, président du club "400 miles" du YMCA de Hamilton et membre du comité olympique de Hamilton.

Les nouveaux membres remplacent les personnes suivantes dont le mandat a expiré:

M. Georges Labrecque, de Québec; M. René Belisle, de Montréal; M. May Brown, de Vancouver; M. Paul Traynor, de Hamilton, et M. Laird Watt, de Montréal.

Deux autres membres du conseil sont décédés au cours de l'année. Ce sont M. George Duthie, de Toronto, et M. Lévis Sauvé, de Verdun.



LA COUPE O'KEEFE AU CHAMPION JOCKEY

La brasserie O'Keefe, qui est identifiée aux courses de chevaux par son association avec le trot et amble, vient de faire un autre pas en annonçant la création de la coupe perpétuelle O'Keefe, qui sera remise chaque année à la fin du meeting de courses sur le plat, au champion jockey. Le gérant de la promotion des ventes de la brasserie, M. Yvon Bonin, a mentionné que tout comme ils ont pris l'habitude d'honorer le meilleur conducteur de courses sous harnais de l'année, ils se devaient d'en faire autant pour le meilleur jockey de la réunion de 56 jours à Blue Bonnets. "No-

tre association avec les courses dure depuis plusieurs années maintenant et elle s'est avérée très profitable", de mentionner Bonin. "C'était bien naturel que la brasserie songe à honorer le jockey des jockeys à BB." Le magnifique trophée ira au jockey qui aura accumulé le plus grand nombre de victoires durant le meeting. Il s'agit d'un trophée perpétuel en argent, qui rappelle un peu la fameuse coupe Davis au tennis. Une réplique sera remise à celui qui se méritera l'honneur d'y voir son nom inscrit. Le jeune jockey ontarien John Bacon mène toujours le bal présentement dans la course au championnat. Avant le programme d'hier, il présentait une fiche de 35 victoires, soit sept de plus que son plus proche rival, le montréalais Michel Lapensee, qui compte 28 triomphes. Robert Pion de St-Laurent vient au troisième rang avec 24, tandis que Dennis Elliott était quatrième, avec un total de 23. Ci-haut, Yvon Bonin (au centre) directeur de la promotion des ventes à la brasserie O'Keefe, pose en compagnie de Michel Lapensee, Vince Tartaglia et John Bacon, trois jockeys qui veulent remporter ce nouveau trophée.

Le premier acte officiel du nouveau président sera posé au cours des prochains jours, alors qu'il enverra une lettre à l'Association canadienne de hockey amateur, avec copie à la branche québécoise de l'organisme, pour protester vigoureusement contre une pratique déplorable selon laquelle nos meilleurs joueurs québécois sont continuellement approchés, à l'insu des dirigeants locaux, par des organisations de l'Ontario, pour poursuivre là-bas leur carrière de hockeyeur. "On va finir de nous traiter comme des cruches", de dire Bouchard et nous allons faire en sorte de garder chez nous nos meilleurs éléments!"

Hockey junior "A": Va-t-on finir de nous prendre pour des cruches au Québec, demande Emile Bouchard

De la parole aux actes, il y a souvent beaucoup. Il y a peu cependant lorsque c'est Emile "Butch" Bouchard qui prétend vouloir passer de la parole aux actes.

Emile "Butch" Bouchard est le nouveau président de la ligue Métropolitaine de hockey junior "A" (il succède à Alex McKellar) et c'est son intention bien arrêtée, en ce début de saison, de mettre de l'ordre dans ce circuit populaire, réorganiser les structures, puis tendre une perche à l'étiquette "fusion" au circuit rival, la ligue Provinciale de hockey junior du président Frank Dillio.

Bouchard a fait cette révélation, hier midi, au cours d'une conférence de presse.

La préoccupation du président Bouchard n'est pas tant de former des joueurs de hockey qui joueront un jour, dans les grands circuits, que former des jeunes hommes à l'esprit ouvert par la pratique d'un sport qui leur plaît.

Néanmoins, il ne voit pas pour autant la raison qui lui ferait accepter, sans mot dire, l'exode continu de nos meilleurs éléments du hockey vers d'autres lieux plus accueillants, sous prétexte qu'on procure des avantages plus nombreux aux joueurs québécois pressentis. "Il est un moyen de garder chez nous l'élite de nos joueurs, nous le trouverons", a-t-il affirmé. Selon lui, au train où vont les choses, le jour viendra où le Québec ne produira plus aucun joueur susceptible d'atteindre le grand circuit, pour la bonne raison que, présentement on ne nous laisse que "le petit lait".

En réponse à un scribe qui le louangeait pour sa cause, Bouchard devait répondre qu'il n'a dit que ce que bien d'autres pensent tout bas. Il a raison et on peut, d'ores et déjà, s'attendre à ce que ça bouge considérablement dans le monde du hockey junior avec un homme tel que lui à la barre de la ligue Métropolitaine.

CONTACT

Roger LABONTE

ne se gênant pas pour dire son désir de mettre fin à une situation qui veut que nous soyons, au Québec, les cruches du hockey junior, par comparaison avec la ligue Junior "A" de l'Ontario.

Le premier acte officiel du nouveau président sera posé au cours des prochains jours, alors qu'il enverra une lettre à l'Association canadienne de hockey amateur, avec copie à la branche québécoise de l'organisme, pour protester vigoureusement contre une pratique déplorable selon laquelle nos meilleurs joueurs québécois sont continuellement approchés, à l'insu des dirigeants locaux, par des organisations de l'Ontario, pour poursuivre là-bas leur carrière de hockeyeur. "On va finir de nous traiter comme des cruches", de dire Bouchard et nous allons faire en sorte de garder chez nous nos meilleurs éléments!"

Comment y arriver? Bouchard en a donné la réponse en prétendant vouloir, au cours de l'hiver, engager des pourparlers dans l'espoir de réussir une fusion avec la ligue Provinciale de hockey. Selon lui, l'écart entre les revenus des équipes de la li-

gion, que former des jeunes hommes à l'esprit ouvert par la pratique d'un sport qui leur plaît.

Néanmoins, il ne voit pas pour autant la raison qui lui ferait accepter, sans mot dire, l'exode continu de nos meilleurs éléments du hockey vers d'autres lieux plus accueillants, sous prétexte qu'on procure des avantages plus nombreux aux joueurs québécois pressentis. "Il est un moyen de garder chez nous l'élite de nos joueurs, nous le trouverons", a-t-il affirmé. Selon lui, au train où vont les choses, le jour viendra où le Québec ne produira plus aucun joueur susceptible d'atteindre le grand circuit, pour la bonne raison que, présentement on ne nous laisse que "le petit lait".

En réponse à un scribe qui le louangeait pour sa cause, Bouchard devait répondre qu'il n'a dit que ce que bien d'autres pensent tout bas. Il a raison et on peut, d'ores et déjà, s'attendre à ce que ça bouge considérablement dans le monde du hockey junior avec un homme tel que lui à la barre de la ligue Métropolitaine.

Al McNeil deviendrait joueur-instructeur

La direction des Canadiens doit également annoncer sous peu la nomination d'un nouvel instructeur pour les Apollos et tout semble indiquer que le poste ira à Al McNeil, un ancien porte-coupe des Cana-

diens, des Maple Leafs, des Black Hawks, des Rangers et des Penguins de Pittsburgh où il jouait l'an dernier.

Il occuperait le poste de joueur-instructeur.

Les 7 équipes de la Métro "A" passent bientôt à l'action

Les sept équipes de la ligue de hockey Métropolitaine junior "A" entreprendront la nouvelle saison le 13 octobre prochain, avec un calendrier régulier de 48 matches, qui s'échelonnent jusqu'au 24 février 1969.

Les six équipes possédant des franchises la saison dernière seront de retour, soit les Maple Leafs de Verdun, champions de la ligue et finalistes au championnat junior du Canada; le Laval, la Palestre Nationale, les Alouettes de Montréal-Nord et les Bombarriers de Rosemont. Les nouveaux venus seront les Royaux de Cornwall du président Norman Baril, champions des deux dernières saisons dans la ligue centrale junior de l'Ontario, qui ont obtenu permission de la CAHA de joindre les rangs du circuit, maintenant présidé par Emile "Butch" Bouchard.

Trois joutes seront disputées lors de la journée inaugurale. Cornwall rencontrera le Laval au Centre sportif du même nom. Rosemont jouera à Montréal-Nord et le club de la Palestre Nationale sera le visiteur à St-Jérôme. Seuls les Maple Leafs de Verdun seront inactifs; ils ouvriront leur saison le lendemain à Laval.

Entre temps, même si les Royaux de Cornwall sont les derniers des de la Métro, il n'en seront pas pour autant les derniers à avoir chassé leurs patins, puisqu'ils sont déjà à l'entraînement depuis une semaine.

Le Laval, qui a déjà fait subir des séances de conditionnements à ses candidats, ouvrira son camp d'entraînement ce vendredi. Les joueurs du Verdun et de la Palestre Nationale se rapporteront à leur instructeur des dimanche, ceux de Montréal-Nord se mettront

à l'oeuvre aujourd'hui, tandis que les Alouettes de St-Jérôme donneront leurs premiers coups de patins le 27 septembre. Pour leur part, les Bombarriers de Rosemont seront à l'oeuvre que le 28 octobre.

La franche rivalité, qui se renouvellera entre les anciennes équipes, plus la venue des Royaux de Cornwall, laissent entrevoir une 15e saison exceptionnelle pour la ligue Métropolitaine.

Egloff, congédié

Les Alouettes de Montréal ont annoncé que le demi Rick Egloff avait été congédié et remplacé par David Ray dans l'alignement de l'équipe qui affrontera les Argonauts dimanche prochain à Toronto.

Kay Dalton a précisé qu'il avait eu l'intention d'utiliser Egloff comme substitut de Carroll Williams au quart-arrière lorsqu'il avait appris que Dave Lewis devrait effectuer son service militaire aux États-Unis.

Le sursis obtenu par Lewis a bouleversé tous ces plans et la présence d'Egloff n'était plus indispensable.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

SPÉCIAUX

MEUBLE À PLAN, VERTICAL, À L'ÉPREUVE DU FEU.

SÉPARATION DE BUREAU 68 ET 54 POUCES DE HAUT

BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES

Canada Dactylographe Inc. 7035 AVENUE DU PARC 270-1141

Encouragez nos annonceurs

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal 25 288-2152

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 av. Rosemont

Chasseurs je vous attends!

LE MEILLEUR ENDROIT POUR UN VRAI "CHOIX" DE FUSILS ET DE CARABINES

MARQUES REPUTÉES

- BROWNING
- MOSSBERG
- LUIGI-FRANCHI
- REMINGTON
- C.I.L.
- SAVAGE
- FERUNION

SPECIAL 3 JOURS

FUSILS SAVAGE

Canons superposés calibres 22 et 410 - Cartouches 410 de 2 1/2 ou 3" - Arme double utilité fabrication soignée - Cran d'ouverture sur le côté.

Reg. \$69.50

PRIX SPEC. \$59.88

NOUS ÉMETTONS PERMIS DE CHASSE — 4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

1406, ST-DENIS, angle STE-CATHERINE

6955, ST-HUBERT, angle BELANGER

Centre d'Achats WILDERTON

Centre d'Achats ROCKLAND

Tél.: 288-0251

OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'À 9 H. 30

McKellar, honoré le 7 oct. à B.B.

D'un accord unanime, les dirigeants de la ligue de hockey Métropolitaine junior "A" ont décidé de rendre un hommage tout à fait spécial à M. Alex McKellar, artisan de la première heure et président du circuit depuis les quatorze dernières années.

Le nouveau président, Emile "Butch" Bouchard, a déclaré hier, au cours d'une conférence de nouvelles, que c'était encore là un bien mince tribut au labeur et aux nombreux efforts déployés par M. McKellar, depuis quatorze ans.

Anciens directeurs, amis de la ligue, bienfaiteurs et journalistes se joindront aux membres actuels de la ligue et des équipes.

Une plaque lui sera remise à l'occasion d'un cocktail à la piste Blue Bonnets, suivi d'un dîner et d'une soirée aux courses, lundi soir le 7 octobre prochain.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

A VENDRE

Laveuse automatique en bonne condition. A 44¢ employée qu'un seul mois. Prix demandé \$135, comptant. Tél. 269-668.

AMEUBLEMENT À VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT Décoration intérieure agent manufacturier 30% d'escompte

Ameublement de tout styles Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de manger. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement. Mme Vve Gilles Legault, prop. 388-8540 29-9-68

ANTIQUES CANADIENNES

Aubaine ameublement complet pin, 100-250 ans de vieux, armoires, table-réfectoire, chaises, buffet, banc, encadrements, commodes, berçantes, hûche, lits, récamiers, coffres etc. particulier 671-2276 23-9-68

AUTO À VENDRE

Renault Dauphine, 40,000 miles, mécanique et carrosserie très bon état \$325. Tél. 489-9155 29-9-68

BUREAUX À LOUER

Est rue SHERBROOKE 3130, location avantageuse, face centre d'affaires, suite de bureaux, 3e étage. Loyer très raisonnable. Tél. 738-3947 29-9-68

CHALET À LOUER

Chalet 5 pièces, sur lac Notre-Dame, près Morin Heights, au mois ou saison d'hiver. Tél. M. Wolf 288-0139 ou 695-5648. 29-9-68

CHALET À VENDRE

Pres. Ste-Adèle, "petit Westmount", plage privée sur immense lac. Chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, garage double, 2 foyers, 100 p. près piste ski. Prix \$14,900, \$92.57 par mois. Tél. 697-3924. 15-10-68

COURS PRIVÉS

Leçons de guitare moderne, classique, flamenco, studio et domicile. Tél. 270-4465. 21-9-68

COMMERCE À VENDRE

Restaurant, salle à manger, ouvert 5 1/2 jours, bail de 9 ans, bons chiffres d'affaires. Cause malade. Tél. 932-0073. 21-9-68

DIVERS

Peintre résident au Venezuela (portraits et paysages) aimera correspondre avec artiste peintre montréalais. Si possible professionnel. S'adresser Marcel Henry, appartement 10340 Corréas de Sabana, Grande avenue Casanova, Caracas 105, Venezuela. 21-9-68

DIVERS

TOP MART INC. 15, rue Ste-Catherine, tél. 845-0401 Métro, Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers, 100% V. Neck, Pullover pure laine \$5.00 Habits complets en lergal \$30.00 Habits complets Fortrel \$25.00 "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 — \$10.00 et \$15.00 Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.D.

FEMMES DEMANDÉES

Devenez membre Institut de Santé "Jore de Vivre". Comment acquiescer le calme par la détente, faciliter digestion, soulag. dépressions, insomnies, cigarettes, alcoolisme, embonpoint, "Gambling", soulager douleurs physiques, morales sans drogue. Professeur Francis Hypnotique — Hypnotiste: 3909 St-Hubert — 522-1038. 21-9-68

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

TECHNICIENS DE LABORATOIRE

Demandes pour la section de pharmacologie d'une entreprise pharmaceutique. Diplômés, possédant expérience équivalente des procédés de physiologie et de pharmacologie. Salaire selon expérience, tous bénéfices. Veuillez écrire en donnant tous détails de vos études et de votre expérience au: Gérant du personnel, Boîte postale 959, Montréal 3, P.Q. 23-9-68

HOMMES DEMANDÉS

WHITE & PARTNERS, LTD.

demandant

Un ingénieur en électricité, un ingénieur en mécanique et un ingénieur constructeur, ayant au moins 5 années d'expérience au Canada dans la préparation des plans et cahiers de charges et dans l'estimation des coûts d'édifices commerciaux. Bilinguisme préféré. Salaire selon expérience. Pour rendez-vous Appeler 288-3893 ou 288-0794 21-9-68

HOMMES DEMANDÉS

Société de Gestion ouvre une nouvelle région au Québec. Plusieurs postes disponibles. Pour entrevue M. Emiroglou, Bureau 527-8981, résidence 279-1427. 20-9-68

LOGEMENT À LOUER

St-Léonard, bas 5 1/2 pièces, chauffées, salle de jeux, et garage. Tél. 324-6042. 21-9-68

HOMMES DEMANDÉS

5829 AVENUE CLANRANALD, duplex, 6 pièces, rez-de-chaussée, aduites, grand parking, 150 \$ par mois. Tél. 499-6096. J.N.D.

HOMMES DEMANDÉS

Homme de 25 à 45 ans, intéressé aux affaires et désirant se créer une belle situation. Doit être capable de diriger des gens. Pour entrevue Téléphonez à 875-5034. 21-9-68

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves) séparés (es). Pour informations: 525-7861 ou 387-7828. 19-9-68

PROPRIÉTÉ À VENDRE

NOTRE-DAME DE GRÂCE Grove Hill Place, duplex 7-8 pièces \$38,500.00 sur rue fermée, près école, église. Salon avec foyer naturel, salle à dîner, cuisine planifiée, boiseries de chêne, 2 garages. Revenu \$5,100. Tél. 482-1216 23-9-68

TAILLEUR

Vous avez maigre ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paillets, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

— SPÉCIALITÉ — Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT

TERRAIN À VENDRE

LAC NOTRE-DAME Grands terrains au bord du lac. Ski nautique, pêche à la truite. Notation, sports d'hiver. Endroit paisible, bon voisinage. Direction: 54 miles via Autoroute par St-Sauveur, Main Heights, Montfort et Lac Notre-Dame. Pour plus d'informations s'adresser à: M. Jeannotte 387-3757 23-9-68

TRAVAIL DEMANDÉ

Prendrais dactylographie à domicile, le soir Rosemont. Tél. 725-2875 23-9-68

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE

Comptables agréés

2345 est. Belanger 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

928 est, boul. St-Joseph 526-1661

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

4926 av. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A. Lucien Bélair, C.A. Jean Côté, C.A. Hensley Bourgeois, C.A. Percy Auger, C.A. Marcel Bélair, C.A. Vincent Kugel, C.A. Pierre Lesage, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trépanier, C.A. Marcel Mercier, C.A. Pierre David, C.A. Robert Gosselin, C.A. Martin Gauthier, C.A. Roland Truchon, C.A. Clement Ducharme, C.A. Yves Beaulieu, C.A. Roger Jannette, C.A. Gerard Trudelle, C.A. Rejean Mire, C.A. Clement Loyer, C.A. Raymond Koberger, C.A. Paul Gauthier, C.A. Paul-E. Bonnier, C.A. Gregoire Belavance, C.A. Synda

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 3, 861-5741

Paul VI s'élève contre la "critique corrosive"

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI s'est élevé énergiquement contre l'esprit de "critique corrosive" dans certains milieux catholiques, et a exhorté les fidèles à aimer l'Eglise, au cours de l'audience

générale qu'il a tenue hier à Castelgandolfo.

Le pape faisait allusion à des événements de "contestation" récents (en Italie notamment l'occupation de la cathédrale de Parme, et l'attribu-

tion du prix O.C.I.C. à "Théorème" de Pier Pasolini). Il a critiqué amèrement "les récentes occupations de cathédrales, l'approbation de films inadmissibles, les protestations collectives et concertées contre l'encyclique "Humanae Vitae", la propagande de la violence politique à des fins sociales, les manifestations anarchistes de contestation globales, les actes d'intercommunion contraires à la juste ligne oecuménique. "Où est la cohérence, la dignité de vrais chrétiens? Où est l'amour de l'Eglise?", a-t-il ajouté.

"Un esprit de critique corrosive est devenu à la mode dans certains secteurs de la vie catholique", a dit également le pape. Paul VI a dénoncé certaines revues et journaux qui présentent les nouvelles religieuses de façon "unilatérale, et parfois même en les altérant et en les dramatisant pour les rendre intéressantes et sensationnelles", et qui habituent les lecteurs "non à un jugement objectif mais à une défiance systématique, à des préjugés de mésestime vis-à-vis de personnes, d'institutions, d'activités ecclésiastiques." C'est ainsi que naît, a ajouté Paul VI, "une étrange mentalité qu'un professeur d'université protestant, dans une conversation, qualifiait de peur".

"Aimer l'Eglise: voilà le devoir de l'heure présente", a poursuivi Paul VI. Il a relevé que la plupart de ces "catholiques inquiets" étaient partis "d'une vocation élevée à l'apostolat mais que, sous l'effet de cet esprit de critique négative, ils se sont appauvris et parfois vidés d'amour apostolique jusqu'à devenir en certains cas nuisibles à l'Eglise de Dieu". Le pape a exhorté les fidèles à surmonter la "myopie spirituelle" qui consiste à s'arrêter à l'aspect humain et historique de l'Eglise, sans voir en elle le mystère de la présence du Christ. Par-delà les difficultés que l'on peut avoir à aimer le visage concret et terrestre de l'Eglise, il faut aimer l'Eglise "car elle est notre prochain par excellence". D'autant, ajoute Paul VI, que l'Eglise est aujourd'hui "toute tendue vers ses sources, pour se sentir vraie et vivante, ouverte aux contacts avec le monde". Aujourd'hui, "tandis qu'elle se purifie de toute contamination terrestre indue, l'Eglise prêche à la terre une énergie morale incomparable, une fraternité authentique et solidaire, joie de vivre dans l'ordre et dans la liberté, dans l'unité et dans la paix".

L'audience générale s'est tenue hier pour la dernière fois de l'année à Castelgandolfo: Paul VI doit regagner le Vatican cet après-midi.

SURVEILLEZ LES VALEURS PROFITEZ DES AUBAINES

VENTE PARDESSUS POUR HOMMES

Est-il vraiment nécessaire de le répéter... nos hivers canadiens sont froids! Les hommes soucieux de leur apparence et DU FROID ne manqueront certes pas de profiter de cette vente sensationnelle Morgan. Pardessus pure laine offerts à prix avantageux d'avant-saison. Choix merveilleux de draps élégants: velours de laine, "Saxonomies" tweeds, pure laine peignée, laine et cachemire. Coupe étudiée, confection soignée jusqu'à dans les moindres détails, modèles dernier cri à devant droit et quelques-uns à devant croisé; manches montées, mi-raglan ou raglan. Motifs de bon goût: tons unis, chevrons, textures diagonales ou quadrillées en des: bleus, bruns, olives ou tweeds mouchetés. Tailles: 36 à 46.

Ord. \$100
à \$110

\$78

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

VÊTEMENTS POUR HOMMES — RAYON 45 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h

La Salle

Nous sommes heureux d'annoncer la réouverture du

PAVILLON

le Vendredi 20 Septembre à partir de 5 heures

"Une Cuisine insurpassable dans le plus beau cadre à Montréal."

Savourez vos plats favoris en dansant au son de la musique de MIGUEL MAURA et son quartette.

Tous les Dimanche, le fameux

BUFFET, FROID ET CHAUD

à partir de 6 heures \$6.00
enfants moins de 10 ans \$3.00

Stationnement gratuit

1240 rue Drummond, Montréal.

Pour réservations: PHILIPPE

866-6492

SAF

le premier Trust canadien-français vous offre

7 1/4 %

d'intérêt sur vos
dépôts de 5 ans

avec

EN PRIMEUR

**PRIVILÈGE
D'EMPRUNT**

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7 1/4 %

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à:

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal,

Tél.: 844-3961

NOM

ADRESSE

MONTANT \$..... SIGNATURE

L.D. - 19-9-68

Dépôt minimum: \$1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis